

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2555

15 octobre 2012

SOMMAIRE

Flagstone Reinsurance Holdings S.A.	122594	IMTL s. à r.l.	122640
Imagine Finance S.à r.l.	122640	Smaragd	122594

Smaragd, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion modifié au 1.11.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

International Fund Management S.A. / DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A.

Signatures

Die Verwaltungsgesellschaft / Die Depotbank

Référence de publication: 2012132312/10.

(120174483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2012.

Flagstone Reinsurance Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 153.214.

COMMON DRAFT TERMS OF MERGER
(FIRST-STEP STATUTORY MERGER AGREEMENT)

OF

FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS SA.

Société Anonyme

65 Avenue de la Gare

L-1611 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 153.214

INTO AND WITH

FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS (BERMUDA) LIMITED

An exempted company incorporated in Bermuda

2nd Floor

Wellesley House

90 Pitts Bay Road

Pembroke HM 08

Bermuda

Registered number: 46543

THESE COMMON DRAFT TERMS OF MERGER dated September 27, 2012, are made

BETWEEN:

(1) FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS, S.A., a société anonyme registered in the Grand Duchy of Luxembourg with the companies registry the Registre de Commerce et des Sociétés ("RCS") under number R.C.S. Luxembourg B 153.214 having its registered office at 65 Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg ("Company"); and

(2) FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS (BERMUDA) LIMITED, a company registered in Bermuda under number 46543 as an exempted limited liability company having its registered office at 2nd Floor, Wellesley House, 90 Pitts Bay Road, Pembroke, HM 08, Bermuda ("Flagstone Bermuda").

WHEREAS:

(1) Flagstone Bermuda is a wholly-owned subsidiary of the Company.

(2) Validus UPS, Ltd. ("Merger Sub") is a wholly-owned subsidiary of Validus Holdings, Ltd. ("Parent").

(3) The Company, Flagstone Bermuda, Merger Sub and Parent have entered into an Agreement and Plan of Merger dated August 30, 2012, (the "Agreement and Plan of Merger") in terms of which, if the requisite shareholder approvals are obtained and other conditions satisfied, various business combination transactions shall proceed pursuant to which the Company will merge with and into Flagstone Bermuda, with Flagstone Bermuda surviving such merger (the "First-Step Merger"), which merger shall immediately be followed by the merger of Flagstone Bermuda with and into Merger Sub, with Merger Sub surviving such merger (the "Second-Step Merger").

(4) In accordance with the above, the board of directors of each of the Company and Flagstone Bermuda have agreed on August 29, 2012, that the Company and Flagstone Bermuda should complete the First-Step Merger pursuant to the provisions of the Luxembourg Law on commercial companies of 10 August 1915, as amended (the "Luxembourg Company Law"), and pursuant to the Companies Act 1981 of Bermuda (the "Companies Act") with the Company being absorbed by Flagstone Bermuda on the terms and conditions of these common draft terms of merger (the "Agreement").

(5) This Agreement is the "First-Step Statutory Merger Agreement" referred to in the Agreement and Plan of Merger.

(6) The board of directors of the Company therefore proposes to the Company's shareholders that they approve at the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company (duly called, convened and held, the "Extraordinary General Meeting") this Agreement, the Agreement and Plan of Merger and the First-Step Merger.

(7) The Second-Step Merger shall take place immediately following the First-Step Merger. Pursuant to the terms of the Agreement and Plan of Merger, the Company, as the sole shareholder of Flagstone Bermuda, has approved the First-Step Merger, the First-Step Statutory Merger Agreement and, subject to the completion of the First-Step Merger, the Second-Step Merger and the Second-Step Statutory Merger Agreement.

IT IS HEREBY AGREED as follows:

1. Details of the merging companies and the company surviving from the first-step merger.

The name, form and registered office of the merging companies are as follows:

Flagstone Reinsurance Holdings, S.A. - Société Anonyme

65, Avenue de la Gare

L-1611 Luxembourg

Grand Duchy of Luxembourg

(the absorbed company for purposes of Luxembourg law)

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited - an exempted limited liability company incorporated in Bermuda

2nd Floor, Wellesley House

90 Pitts Bay Road

Pembroke HM 08

Bermuda

(the absorbing company for purposes of Luxembourg law)

The name, form and registered office of the company surviving from the First-Step Merger (the "Intermediate Company") are as follows:

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited - an exempted limited liability company incorporated in Bermuda

2nd Floor, Wellesley House

90 Pitts Bay Road

Pembroke HM 08

Bermuda.

2. The first-step merger and its effectiveness.

2.1 The parties to this Agreement agree that, on the terms and subject to the conditions of this Agreement and the Agreement and Plan of Merger and in accordance with the Luxembourg Company Law and the Companies Act, the Company and Flagstone Bermuda shall, by means of a merger by absorption, merge pursuant to article 259 of the Luxembourg Company Law and section 104A of the Companies Act with Flagstone Bermuda surviving as the Intermediate Company, a Bermuda exempted company, and, as a result, the Company shall cease to exist. As a result of the First-Step Merger, (a) the Company will be dissolved without liquidation and all assets and liabilities of the Company shall be transferred to the Intermediate Company and (b) the shareholders of the Company shall receive shares in the Intermediate Company.

2.2 The First-Step Merger shall be conditional on:

2.2.1 the approval of this Agreement and the First-Step Merger by the shareholders of the Company and Flagstone Bermuda;

2.2.2 as set out in the Agreement and Plan of Merger, the timely satisfaction (or, if capable of waiver, waiver in accordance with the terms of the Agreement and Plan of Merger and applicable law) of all of the merger conditions applicable to the First-Step Merger; and

2.2.3 the issuance of a certificate of merger with respect to the First-Step Merger (the "Certificate of First-Step Merger") by the Bermuda Registrar of Companies (the "Registrar").

2.3 The First-Step Merger shall become effective at the time and date shown on the Certificate of First-Step Merger issued by the Registrar (such time, the "First-Step Effective Time").

2.4 At the First-Step Effective Time:

2.4.1 All of the assets and liabilities of the Company and Flagstone Bermuda shall become the assets and liabilities of the Intermediate Company. The Company shall be dissolved without liquidation and shall cease to exist pursuant to the laws of Luxembourg.

2.4.2 Each issued and outstanding share, par value \$1.00 per share, of Flagstone Bermuda that is owned by the Company immediately prior to the First-Step Effective Time shall be canceled and shall cease to exist and no consideration shall be delivered or deliverable in exchange therefor.

2.4.3 All shares, par value \$0.01 per share, of the Company (each a "Company Share") that are owned by the Company as treasury shares immediately prior to the First-Step Effective Time shall be canceled and shall cease to exist and no consideration shall be delivered in exchange therefor.

2.4.4 Subject to section 2.4.3, each Company Share that is issued and outstanding immediately prior to the First-Step Effective Time shall be converted automatically into and become one validly issued, fully paid and non assessable common share, of par value \$1.00 per share, of the Intermediate Company (each an "Intermediate Company Share"). As of the First-Step Effective Time, all such Company Shares shall no longer be outstanding and shall automatically be canceled and shall cease to exist. Each certificate previously evidencing any Company Shares (each, a "Certificate") or, if any, uncertificated Company Shares represented by book-entry immediately prior to the First-Step Effective Time shall thereafter represent, without the requirement of any exchange thereof, that number of Intermediate Company Shares into which such Company Shares represented by such Certificate or book-entry, as applicable, have been converted pursuant to this section 2.4.4 and the right to receive dividends and other distributions in accordance with section 2.4.5, in each case without interest.

2.4.5 The Intermediate Company Shares resulting from the conversion of the Company Shares pursuant to section 2.4.4 shall be deemed to have been issued in full satisfaction of all rights pertaining to such Company Shares previously outstanding, subject, however, to the Intermediate Company's obligation, if applicable, to pay regular quarterly cash dividends, if any, not to exceed \$0.04 per Company Share, with a record date prior to the First-Step Effective Time that may have been declared by the Company on Company Shares not in violation of the terms of the Agreement and Plan of Merger or prior to the date of the Agreement and Plan of Merger and which remain unpaid at the First-Step Effective Time. At the First-Step Effective Time, the share transfer books of the Company shall be closed and thereafter there shall be no further registration of transfers on the share transfer books of the Intermediate Company of the Company Shares that were outstanding immediately prior to the First-Step Effective Time.

3. Date from which intermediate company shares shall carry the right to participate in the profits of the intermediate company.

3.1 The Intermediate Company Shares shall be validly issued, fully paid and non assessable as at the First-Step Effective Time, in conformity with the provisions of the Companies Act.

3.2 The Intermediate Company Shares shall, from the date of their issuance, participate fully as to future profits, dividends and distributions of the Intermediate Company, without restriction, and whether any such profits, dividends and distributions relate to prior fiscal years of either the Company or Flagstone Bermuda or otherwise.

4. Effective time for accounting and Tax purposes.

4.1 The operations of the Company, as the absorbed company under Luxembourg law, are to be regarded from an accounting perspective as being carried out by the Intermediate Company with effect from June 30, 2012, and from a tax perspective as being carried out by the Intermediate Company with effect from the First-Step Effective Time.

4.2 The accounts used as a basis for the terms and conditions of the First-Step Merger are the Interim Financial Information dated June 30, 2012, as approved by the respective board of directors of the Company and Flagstone Bermuda on June 30, 2012. All of the assets and liabilities of the Company and Flagstone Bermuda shall, from an evaluation and accounting perspective, become, without adjustment, the assets and liabilities of the Intermediate Company with effect from the First-Step Effective Time.

5. Valuation of the assets and Liabilities transferred to Flagstone Bermuda. As at June 30, 2012, the Company had total consolidated assets of \$2,574,026,000 and total consolidated liabilities of \$1,737,366,000. The assets and liabilities of the Company that will become the assets and liabilities of the Intermediate Company following the First-Step Merger have been valued in accordance with Luxembourg legal and regulatory requirements.

6. Memorandum of association and Bye-laws.

6.1 The memorandum of association of Flagstone Bermuda, as in effect immediately prior to the First-Step Effective Time, shall be the memorandum of association of the Intermediate Company until thereafter changed or amended as provided in the Agreement and Plan of Merger or pursuant to applicable law. The bye-laws of Flagstone Bermuda as in effect immediately prior to the First-Step Effective Time shall be the bye-laws of the Intermediate Company until thereafter changed or amended as provided in the Agreement and Plan of Merger or pursuant to applicable law.

6.2 The proposed memorandum of association and bye-laws of the Intermediate Company are attached as appendix 1.

7. Directors and Auditors.

7.1 As a result of the First-Step Merger, the Company will cease to exist and shall continue as the Intermediate Company, and the mandates of the board of directors of the Company and the statutory auditors of the Company shall each terminate as of the First-Step Effective Time.

7.2 The names and addresses of the persons proposed to be the inaugural directors of the Intermediate Company are as follows:

7.2.1 David Brown

7.3 Those individuals identified above currently hold office as directors of Flagstone Bermuda and shall hold office as directors of the Intermediate Company until their resignation, removal or replacement pursuant to the Second-Step Merger.

7.4 The management and supervision of the business and affairs of the Intermediate Company shall be under the control of its directors as elected from time to time subject to the provisions of the Companies Act and the memorandum of association and bye-laws of the Intermediate Company.

7.5 The Directors of the Company receive annual fees plus expenses in accordance with established policies of the Company. No special compensation is being paid to any directors in connection with the First-Step Merger.

7.6 No special compensation is paid to the Company's auditors or independent auditors, other than their professional fees performed in connection with the First-Step Merger which includes, in the case of the independent auditors, their preparing and issuing the report on the First-Step Merger required by article 266 of the Luxembourg Company Law.

8. Effect of the first-step merger.

8.1 Following the First-Step Merger, all assets and liabilities of the Company and Flagstone Bermuda shall become by operation of law, and without regard as to the period at which they were acquired or assumed, the assets and liabilities of the Intermediate Company. The Intermediate Company shall, when such First-Step Merger has been effected, succeed to and possess without exception all of the assets, rights, privileges, powers and purposes of the Company and Flagstone Bermuda, and shall be liable for all of the liabilities, obligations and penalties of the Company and Flagstone Bermuda in accordance with applicable law.

8.2 The formalities required for the validity of the transfer of industrial and intellectual property rights and of ownership or other "rights in rem" on assets, other than collateral established on movable and immovable property, will be completed by the parties within six months after the First-Step Effective Time and will be valid vis-à-vis third parties on the conditions provided for in the specific laws governing such rights.

8.3 The Company's obligations with respect to its Junior Subordinated Deferrable Interest Debentures due September 2036 (Dollar and Euro denominated), Junior Subordinated Deferrable Interest Notes due July 2037 and Junior Subordinated Deferrable Interest Notes due September 2037 will be assumed by the Intermediate Company in connection with the First-Step Merger.

8.4 The Amended and Restated Share Purchase Warrant, dated June 25, 2010, between the Company and Leyton Limited will remain outstanding in connection with the First-Step Merger.

9. Effect of the first-step merger for employees. Neither of the merging companies has any direct employees and thus the First-Step Merger will have no effects for direct employees.

10. Rights of creditors of the merging companies.

10.1 Creditors of the Company may exercise their rights in accordance with article 268 of the Luxembourg Company Law. This article provides that within two months of the publication in the Luxembourg government gazette (the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations) of the notarial deed recording the resolutions passed at the Extraordinary General Meeting approving this Agreement and the First-Step Merger, creditors of the merging companies, whose claims predate the date of such publication, may apply to the chamber of the district court in Luxembourg (Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg) dealing with commercial matters and sitting as in urgent matters to obtain adequate security for matured or unmatured debts whether they can readily demonstrate that due to the First-Step Merger the satisfaction of their claims is at stake and that no adequate security has been obtained from the debtor company. Such request may be rejected by the court if it finds that the creditors' rights are already adequately protected or on account of the financial position of the Company after the First-Step Merger. The merging companies may cause the application to be refused by paying the creditor, even if the debt has not yet matured. If the security is not provided within the time limit prescribed, the debt shall immediately fall due.

10.2 For further information, creditors of the Company may contact its registered office where more detailed information may be obtained free of charge.

10.3 For further information, creditors of Flagstone Bermuda may contact its registered office where more detailed information may be obtained free of charge.

11. Approval of shareholders of the merging companies.

11.1 This Agreement, the Agreement and Plan of Merger and the First-Step Merger shall be submitted to the vote of shareholders at the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the Company, to be duly called, convened and held in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which meeting shall be conducted in conformity with the quorum and voting requirements of the Luxembourg Company Law and the Company's articles of incorporation (Statuts), as amended to the date of this Agreement.

11.2 The First-Step Merger is subject to the affirmative vote (in person or by proxy) of 75% of the Company Shares present or represented at the Extraordinary General Meeting or any adjournment, reconvening or postponement thereof in favor of the approval of this Agreement, Agreement and Plan of Merger and the First-Step Merger.

11.3 The board of directors of the Company has determined that shareholder(s) of record of the Company at the close of business on the record date disclosed in the proxy statement/prospectus disseminated to shareholders (the

"Record Date") will be entitled to vote at the aforesaid Extraordinary General Meeting or any adjournment, reconvening or postponement thereof to deliberate on this Agreement, Agreement and Plan of Merger and the First-Step Merger.

12. Schedules and Documents.

12.1 Appendix 1 to this Agreement shall constitute an integral part thereof.

12.2 This Agreement, as well as the documents listed in article 267 paragraph 1 of the Luxembourg Company Law may be inspected at the registered offices of each of the Company and Flagstone Bermuda and copies thereof may be obtained on request, free of charge.

12.3 In addition, the Second-Step Statutory Merger Agreement and the Agreement and Merger Plan are available at the registered offices of the Company and Flagstone Bermuda.

12.4 It is acknowledged that the Companies Act does not require a report from the board of directors of Flagstone Bermuda or of a report from its independent auditors with respect to the First-Step Merger. Therefore, in accordance with article 257, third paragraph of the Luxembourg Company Law, no such reports will be available at the registered office of either of the merging companies

12.5 All documents of the Company referred to in article 9 of the Luxembourg Company Law are filed with the RCS under Registration Number R.C.S. Luxembourg B 153.214.

12.6 The following records of Flagstone Bermuda are available for public inspection at the office of the Registrar, save for the documents listed in paragraph 12.6.5 which are available for public inspection at the registered office of Flagstone Bermuda:

12.6.1 the memorandum of association and any amendments thereto;

12.6.2 the certificate of incorporation;

12.6.3 the notice stating the registered address of Flagstone Bermuda;

12.6.4 confirmation that there are no charges registered against Flagstone Bermuda; and

12.6.5 the register of directors and officers and the register of members.

12.7 This Agreement is written in English followed by a French translation. In case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

12.8 This Agreement may be executed in any number of counterparts, each of which shall be deemed an original and all such counterparts when taken together shall constitute one and the same instrument.

13. Governing law.

13.1 This Agreement shall be governed by, and construed in accordance with, the laws of the State of New York applicable to contracts executed in and to be performed entirely within that State, regardless of the laws that might otherwise govern under any applicable conflict of laws principles, except to the extent the provisions of the laws of Luxembourg or Bermuda are mandatorily applicable.

13.2 All actions and proceedings arising out of or relating to the interpretation and enforcement of the provisions of this Agreement and in respect of the transactions contemplated by this Agreement (except to the extent any such proceeding mandatorily must be brought in Luxembourg or Bermuda) shall be heard and determined in the United States District Court for the Southern District of New York and any federal appellate court therefrom (or, if United States federal jurisdiction is unavailable over a particular matter, the Supreme Court of the State of New York, New York County or any appellate court therefrom) and the parties hereto hereby irrevocably submit to the exclusive jurisdiction and venue of such courts in any such action or proceeding and irrevocably waive the defense of an inconvenient forum or lack of jurisdiction to the maintenance of any such action or proceeding.

14. Notices.

14.1 Notices under this Agreement shall be given in writing by personal delivery, recorded delivery mail, courier or facsimile transmission, with a confirmation copy despatched by personal delivery or recorded delivery mail, and shall be effective when received. Notices shall be given as follows:

if to the Company:

Flagstone Reinsurance Holdings, S.A. - Société Anonyme

65, Avenue de la Gare L-1611 Luxembourg

Grand Duchy of Luxembourg

FAO: William F. Fawcett

Fax: 352 273 515 30

With a copy to:

M Partners

56, rue Charles Martel

L-2134 Luxembourg

Grand Duchy of Luxembourg

FAO: Herman Trotskie

Fax: 352 26 38 68 66
 if to Flagstone Bermuda:
 Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited
 2nd Floor, Wellesley House
 90 Pitts Bay Road
 Pembroke HM08 Bermuda
 FAO: William F. Fawcett
 Fax: 866 550 9460

With a copy to:
 Appleby (Bermuda) Limited
 Canon's Court
 22 Victoria Street
 Hamilton HM 12
 Bermuda
 FAO: Brad Adderley
 Fax: 441 298 3340

14.2 Any notice given under this Agreement shall, in the absence of earlier receipt, be deemed to have been duly given as follows:

- 14.2.1 if delivered personally, on delivery;
- 14.2.2 if sent by facsimile, when sent (with receipt confirmed); and
- 14.2.3 if sent by recorded delivery mail or courier, on delivery.

15. Miscellaneous.

15.1 Any variation of this Agreement shall be in writing and signed by or on behalf of all parties.

15.2 This Agreement and the documents referred to in it constitute the entire agreement between the parties with respect to the subject matter of and transaction referred to herein and therein and supersede any previous arrangements, understandings and agreements between them relating to such subject matter and transactions; provided, that in no event will this Agreement supersede the terms and conditions of the Agreement and Plan of Merger.

15.3 No party to this Agreement may terminate this Agreement or the First-Step Merger at any time, other than as expressly set out herein or in the Agreement and Plan of Merger.

15.4 Nothing in this Agreement shall be construed as creating any partnership or agency relationship between any of the parties.

IN WITNESS WHEREOF, the parties hereto have executed this Agreement the day and year first above written.

FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS, S.A. / FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS (BERMUDA) LIMITED

Signed for and on behalf of David A. Brown
 Director

Annex 1

(i) Memorandum of Association-Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

(ii) Bye Laws-Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

BERMUDA

THE COMPANIES ACT 1981

MEMORANDUM OF ASSOCIATION OF COMPANY LIMITED BY SHARES

Section 7(1) and (2)

MEMORANDUM OF ASSOCIATION

OF

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

(hereinafter referred to as the "Company")

1. The liability of the members of the Company is limited to the amount (if any) for the time being unpaid on the shares respectively held by them.

2. We, the undersigned, namely,

Name and Address	Bermudian Status (Yes or No)	Nationality	Number of Shares Subscribed
D Bradfield Adderley Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton HM 12 Bermuda	Yes	British	1
Rory Gorman Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton HM 12 Bermuda	No	Irish	1
Ruby L Rawlins Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton HM 12 Bermuda	Yes	British	1

do hereby respectively agree to take such number of shares of the Company as may be allotted to us respectively by the provisional directors of the Company, not exceeding the number of shares for which we have respectively subscribed, and to satisfy such calls as may be made by the directors, provisional directors or promoters of the Company in respect of the shares allotted to us respectively.

3. The Company is to be an exempted Company as defined by the Companies Act 1981.

4. The Company, with the consent of the Minister of Finance, has power to hold land situate in Bermuda not exceeding ... in all, including the following parcels:-

Not Applicable

5. The authorized share capital of the Company is USD 100.00 divided into 100 shares of par value USD 1.00 each.

6. The objects for which the Company is formed and incorporated are unrestricted.

7. The following are provisions regarding the powers of the Company: (i) has the powers of a natural person; (ii) subject to the provisions of Section 42 of the Companies Act 1981, has the power to issue preference shares which at the option of the holders thereof are to be liable to be redeemed;

(iii) has the power to purchase its own shares in accordance with the provisions of Section 42A of the Companies Act 1981; and

(iv) has the power to acquire its own shares to be held as treasury shares in accordance with the provisions of Section 42B of the Companies Act 1981.

Signed by each subscriber in the presence of at least one witness attesting the signature thereof:

Subscriber / Witness

BYE-LAWS

of

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

I HEREBY CERTIFY that the attached Bye-Laws are a true copy of the Bye-Laws of Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited (the "Company") approved at the Statutory Meeting of the Company on 18 May 2012.

Secretary

APPLEBY

Appleby Services (Bermuda) Ltd.
Canon's Court, 22 Victoria Street
Hamilton HM 12
Bermuda

Interpretation

1. Definitions and Interpretation.

1.1 In these Bye-Laws, unless the context otherwise requires:

"Alternate Director" means an alternate Director appointed to the Board as provided for in these Bye-Laws;

"Auditor" means the person or firm for the time being appointed as auditor of the Company;

"Bermuda" means the Islands of Bermuda;

"Board" means the Directors of the Company appointed or elected pursuant to these Bye-Laws and acting by resolution as provided for in the Act and in these Bye-Laws or the Directors present at a meeting of Directors at which there is a quorum;

"Companies Acts" means every Bermuda statute from time to time in force concerning companies insofar as the same applies to the Company;

"Company" means Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited, a company incorporated in Bermuda on 10 May 2012;

"Director" means such person or persons appointed or elected to the Board from time to time pursuant to these Bye-Laws and includes an Alternate Director;

"Indemnified Person" means any Director, Officer, Resident Representative, member of a committee duly constituted under these Bye-Laws and any liquidator, manager or trustee for the time being acting in relation to the affairs of the Company, and his heirs, executors and administrators;

"Officer" means a person appointed by the Board pursuant to these Bye-Laws but shall not include the Auditor;

"paid up" means paid up or credited as paid up;

"Register" means the Register of Shareholders of the Company maintained by the Company in Bermuda;

"Registered Office" means the registered office of the Company which shall be at such place in Bermuda as the Board shall from time to time determine;

"Resident Representative" means (if any) the individual or the company appointed to perform the duties of resident representative set out in the Companies Acts and includes any assistant or deputy Resident Representative appointed by the Board to perform any of the duties of the Resident Representative;

"Resolution" means a resolution of the Shareholders passed in a general meeting or, where required, of a separate class or separate classes of shareholders passed in a separate general meeting or in either case adopted by resolution in writing, in accordance with the provisions of these Bye-Laws;

"Seal" means the common seal of the Company and includes any authorised duplicate thereof;

"Secretary" means the individual or the company appointed by the Board to perform any of the duties of the Secretary and includes a temporary or assistant or deputy Secretary;

"share" means share in the capital of the Company and includes a fraction of a share;

"Shareholder" means a shareholder or member of the Company provided that for the purposes of Bye-Law 42 it shall also include any holder of notes, debentures or bonds issued by the Company;

"these Bye-Laws" means these Bye-Laws in their present form.

1.2 For the purposes of these Bye-Laws, a corporation which is a shareholder shall be deemed to be present in person at a general meeting if, in accordance with the Companies Acts, its authorised representative is present.

1.3 For the purposes of these Bye-Laws, a corporation which is a Director shall be deemed to be present in person at a board meeting if an officer, attorney or other person authorised to attend on its behalf is present, and shall be deemed to discharge its duties and carry out any actions required under these Bye-Laws and the Companies Acts, including the signing and execution of documents, deeds and other instruments, if an officer, attorney or other person authorised to act on its behalf so acts.

1.4 Words importing only the singular number include the plural number and vice versa.

1.5 Words importing only the masculine gender include the feminine and neuter genders respectively.

1.6 Words importing persons include companies, associations, bodies of persons, whether corporate or not.

1.7 Words importing a Director as an individual shall include companies, associations and bodies of persons, whether corporate or not.

1.8 A reference to writing shall include typewriting, printing, lithography, photography and electronic record.

1.9 Any words or expressions defined in the Companies Acts in force at the date when these Bye-Laws or any part thereof are adopted shall bear the same meaning in these Bye-Laws or such part (as the case may be).

Registered office

2. Registered Office. The Registered Office shall be at such place in Bermuda as the Board shall from time to time appoint.

Shares and Share rights

3. Share Rights.

3.1 Subject to any special rights conferred on the holders of any share or class of shares, any share in the Company may be issued with or have attached thereto such preferred, deferred, qualified or other special rights or such restrictions, whether in regard to dividend, voting, return of capital or otherwise, as the Company may by Resolution determine or, if there has not been any such determination or so far as the same shall not make specific provision, as the Board may determine.

3.2 Subject to the Companies Acts, any preference shares may, with the sanction of a resolution of the Board, be issued on terms:

3.2.1 that they are to be redeemed on the happening of a specified event or on a given date; and/or,

3.2.2 that they are liable to be redeemed at the option of the Company; and/or,

3.2.3 if authorised by the memorandum of association of the Company, that they are liable to be redeemed at the option of the holder.

The terms and manner of redemption shall be provided for in such resolution of the Board and shall be attached to but shall not form part of these Bye-Laws.

3.3 The Board may, at its discretion and without the sanction of a Resolution, authorise the purchase by the Company of its own shares upon such terms as the Board may in its discretion determine, provided always that such purchase is effected in accordance with the provisions of the Companies Acts.

3.4 The Board may, at its discretion and without the sanction of a Resolution, authorise the acquisition by the Company of its own shares, to be held as treasury shares, upon such terms as the Board may in its discretion determine, provided always that such acquisition is effected in accordance with the provisions of the Companies Acts. The Company shall be entered in the Register as a Shareholder in respect of the shares held by the Company as treasury shares and shall be a Shareholder of the Company but subject always to the provisions of the Companies Acts and for the avoidance of doubt the Company shall not exercise any rights and shall not enjoy or participate in any of the rights attaching to those shares save as expressly provided for in the Companies Acts.

4. Modification of Rights.

4.1 Subject to the Companies Acts, all or any of the special rights for the time being attached to any class of shares for the time being issued may from time to time (whether or not the Company is being wound up) be altered or abrogated with the consent in writing of the holders of not less than seventy five percent (75%) of the issued shares of that class or with the sanction of a resolution passed at a separate general meeting of the holders of such shares voting in person or by proxy. To any such separate general meeting, all the provisions of these Bye-Laws as to general meetings of the Company shall mutatis mutandis apply, but so that the necessary quorum shall be one or more persons holding or representing by proxy any of the shares of the relevant class, that every holder of shares of the relevant class shall be entitled on a poll to one vote for every such share held by him and that any holder of shares of the relevant class present in person or by proxy may demand a poll.

4.2 The special rights conferred upon the holders of any shares or class of shares shall not, unless otherwise expressly provided in the rights attaching to or the terms of issue of such shares, be deemed to be altered by the creation or issue of further shares ranking *pari passu* therewith.

5. Shares.

5.1 Subject to the provisions of these Bye-Laws, the unissued shares of the Company (whether forming part of the original capital or any increased capital) shall be at the disposal of the Board, which may offer, allot, grant options over or otherwise dispose of them to such persons, at such times and for such consideration and upon such terms and conditions as the Board may determine.

5.2 Subject to the provisions of these Bye-Laws, any shares of the Company held by the Company as treasury shares shall be at the disposal of the Board, which may hold all or any of the shares, dispose of or transfer all or any of the shares for cash or other consideration, or cancel all or any of the shares.

5.3 The Board may in connection with the issue of any shares exercise all powers of paying commission and brokerage conferred or permitted by law.

5.4 Except as ordered by a court of competent jurisdiction or as required by law, no person shall be recognised by the Company as holding any share upon trust and the Company shall not be bound by or required in any way to recognise (even when having notice thereof) any equitable, contingent, future or partial interest in any share or in any fractional part of a share or (except only as otherwise provided in these Bye-Laws or by law) any other right in respect of any share except an absolute right to the entirety thereof in the registered holder.

6. Certificates.

6.1 The Company shall be under no obligation to complete and deliver a share certificate unless specifically called upon to do so by the person to whom the shares have been issued. In the case of a share held jointly by several persons, delivery of a certificate to one of several joint holders shall be sufficient delivery to all.

6.2 If a share certificate is defaced, lost or destroyed, it may be replaced without fee but on such terms (if any) as to evidence and indemnity and to payment of the costs and out of pocket expenses of the Company in investigating such evidence and preparing such indemnity as the Board may think fit and, in case of defacement, on delivery of the old certificate to the Company.

6.3 All certificates for share or loan capital or other securities of the Company (other than letters of allotment, scrip certificates and other like documents) shall, except to the extent that the terms and conditions for the time being relating thereto otherwise provide, be issued under the Seal or signed by a Director, the Secretary or any person authorised by the Board for that purpose. The Board may by resolution determine, either generally or in any particular case, that any signatures on any such certificates need not be autographic but may be affixed to such certificates by some mechanical means or may be printed thereon or that such certificates need not be signed by any persons.

7. Lien.

7.1 The Company shall have a first and paramount lien on every share (not being a fully paid share) for all monies, whether presently payable or not, called or payable, at a date fixed by or in accordance with the terms of issue of such share in respect of such share, and the Company shall also have a first and paramount lien on every share (other than a fully paid share) standing registered in the name of a Shareholder, whether singly or jointly with any other person, for all the debts and liabilities of such Shareholder or his estate to the Company, whether the same shall have been incurred before or after notice to the Company of any interest of any person other than such Shareholder, and whether the time for the payment or discharge of the same shall have actually arrived or not, and notwithstanding that the same are joint debts or liabilities of such Shareholder or his estate and any other person, whether a Shareholder or not. The Company's lien on a share shall extend to all dividends payable thereon. The Board may at any time, either generally or in any particular case, waive any lien that has arisen or declare any share to be wholly or in part exempt from the provisions of this Bye-Law.

7.2 The Company may sell, in such manner as the Board may think fit, any share on which the Company has a lien but no sale shall be made unless some sum in respect of which the lien exists is presently payable nor until the expiration of fourteen (14) days after a notice in writing, stating and demanding payment of the sum presently payable and giving notice of the intention to sell in default of such payment, has been served on the holder for the time being of the share.

7.3 The net proceeds of sale by the Company of any shares on which it has a lien shall be applied in or towards payment or discharge of the debt or liability in respect of which the lien exists so far as the same is presently payable, and any residue shall (subject to a like lien for debts or liabilities not presently payable as existed upon the share prior to the sale) be paid to the person who was the holder of the share immediately before such sale. For giving effect to any such sale, the Board may authorise some person to transfer the share sold to the purchaser thereof. The purchaser shall be registered as the holder of the share and he shall not be bound to see to the application of the purchase money, nor shall his title to the share be affected by any irregularity or invalidity in the proceedings relating to the sale.

8. Calls on Shares.

8.1 The Board may from time to time make calls upon the Shareholders (for the avoidance of doubt excluding the Company in respect of any nil or partly paid shares, held by the Company as treasury shares) in respect of any monies unpaid on their shares (whether on account of the par value of the shares or by way of premium) and not by the terms of issue thereof made payable at a date fixed by or in accordance with such terms of issue, and each Shareholder shall (subject to the Company serving upon him at least fourteen (14) days' notice specifying the time or times and place of payment) pay to the Company at the time or times and place so specified the amount called on his shares. A call may be revoked or postponed as the Board may determine.

8.2 A call may be made payable by instalments and shall be deemed to have been made at the time when the resolution of the Board authorising the call was passed.

8.3 The joint holders of a share shall be jointly and severally liable to pay all calls in respect thereof.

8.4 If a sum called in respect of the share shall not be paid before or on the day appointed for payment thereof the person from whom the sum is due shall pay interest on the sum from the day appointed for the payment thereof to the time of actual payment at such rate as the Board may determine, but the Board shall be at liberty to waive payment of such interest wholly or in part.

8.5 Any sum which, by the terms of issue of a share, becomes payable on allotment or at any date fixed by or in accordance with such terms of issue, whether on account of the nominal amount of the share or by way of premium, shall for all the purposes of these Bye-Laws be deemed to be a call duly made, notified and payable on the date on which, by the terms of issue, the same becomes payable and, in case of non-payment, all the relevant provisions of these Bye-Laws as to payment of interest, forfeiture or otherwise shall apply as if such sum had become payable by virtue of a call duly made and notified.

8.6 The Board may on the issue of shares differentiate between the allottees or holders as to the amount of calls to be paid and the times of payment.

9. Forfeiture of Shares.

9.1 If a Shareholder fails to pay any call or instalment of a call on the day appointed for payment thereof, the Board may at any time thereafter during such time as any part of such call or instalment remains unpaid serve a notice on him requiring payment of so much of the call or instalment as is unpaid, together with any interest which may have accrued.

9.2 The notice shall name a further day (not being less than fourteen (14) days from the date of the notice) on or before which, and the place where, the payment required by the notice is to be made and shall state that, in the event of non-payment on or before the day and at the place appointed, the shares in respect of which such call is made or instalment is payable will be liable to be forfeited. The Board may accept the surrender of any share liable to be forfeited hereunder and, in such case, references in these Bye-Laws to forfeiture shall include surrender.

9.3 If the requirements of any such notice as aforesaid are not complied with, any share in respect of which such notice has been given may at any time thereafter, before payment of all calls or instalments and interest due in respect thereof has been made, be forfeited by a resolution of the Board to that effect. Such forfeiture shall include all dividends declared in respect of the forfeited shares and not actually paid before the forfeiture.

9.4 When any share has been forfeited, notice of the forfeiture shall be served upon the person who was before forfeiture the holder of the share but no forfeiture shall be in any manner invalidated by any omission or neglect to give such notice as aforesaid.

9.5 A forfeited share shall be deemed to be the property of the Company and may be sold, re-offered or otherwise disposed of either to the person who was, before forfeiture, the holder thereof or entitled thereto or to any other person upon such terms and in such manner as the Board shall think fit, and at any time before a sale, re-allotment or disposition the forfeiture may be cancelled on such terms as the Board may think fit.

9.6 A person whose shares have been forfeited shall thereupon cease to be a Shareholder in respect of the forfeited shares but shall, notwithstanding the forfeiture, remain liable to pay to the Company all monies which at the date of forfeiture were presently payable by him to the Company in respect of the shares with interest thereon at such rate as the Board may determine from the date of forfeiture until payment, and the Company may enforce payment without being under any obligation to make any allowance for the value of the shares forfeited.

9.7 An affidavit in writing that the deponent is a Director of the Company or the Secretary and that a share has been duly forfeited on the date stated in the affidavit shall be conclusive evidence of the facts therein stated as against all persons claiming to be entitled to the share. The Company may receive the consideration (if any) given for the share on the sale, re-allotment or disposition thereof and the Board may authorise some person to transfer the share to the person to whom the same is sold, re-allotted or disposed of, and he shall thereupon be registered as the holder of the share and shall not be bound to see to the application of the purchase money (if any) nor shall his title to the share be affected by any irregularity or invalidity in the proceedings relating to the forfeiture, sale, re-allotment or disposal of the share.

Register of shareholders

10. Register of Shareholders. The Secretary shall establish and maintain the Register at the Registered Office in the manner prescribed by the Companies Acts. Unless the Board otherwise determines, the Register shall be open to inspection in the manner prescribed by the Companies Acts between 10:00 a.m. and 12:00 noon on every working day. Unless the Board so determines, no Shareholder or intending Shareholder shall be entitled to have entered in the Register any indication of any trust or any equitable, contingent, future or partial interest in any share or any fractional part of a share and if any such entry exists or is permitted by the Board it shall not be deemed to abrogate any of the provisions of Bye-Law 5.4.

Register of directors and Officers

11. Register of Directors and Officers. The Secretary shall establish and maintain a register of the Directors and Officers of the Company as required by the Companies Acts. The register of Directors and Officers shall be open to inspection in the manner prescribed by the Companies Acts between 10:00 a.m. and 12:00 noon on every working day.

Transfer of shares

12. Transfer of Shares.

12.1 Subject to the Companies Acts and to such of the restrictions contained in these Bye-Laws as may be applicable, any Shareholder may transfer all or any of his shares by an instrument of transfer in the usual common form or in any other form which the Board may approve. No such instrument shall be required on the redemption of a share or on the purchase by the Company of a share.

12.2 The instrument of transfer of a share shall be signed by or on behalf of the transferor and where any share is not fully-paid, the transferee. The transferor shall be deemed to remain the holder of the share until the name of the transferee is entered in the Register in respect thereof. All instruments of transfer when registered may be retained by the Company. The Board may, in its absolute discretion and without assigning any reason therefor, decline to register any transfer of any share which is not a fully-paid share. The Board may also decline to register any transfer unless:

12.2.1 the instrument of transfer is duly stamped (if required by law) and lodged with the Company, accompanied by the certificate for the shares to which it relates, and such other evidence as the Board may reasonably require to show the right of the transferor to make the transfer,

12.2.2 the instrument of transfer is in respect of only one class of share, and

12.2.3 where applicable, the permission of the Bermuda Monetary Authority with respect thereto has been obtained.

12.3 Subject to any directions of the Board from time to time in force, the Secretary may exercise the powers and discretions of the Board under this Bye-Law.

12.4 If the Board declines to register a transfer it shall, within three (3) months after the date on which the instrument of transfer was lodged, send to the transferee notice of such refusal.

12.5 No fee shall be charged by the Company for registering any transfer, probate, letters of administration, certificate of death or marriage, power of attorney, stop notice, order of court or other instrument relating to or affecting the title to any share, or otherwise making an entry in the Register relating to any share.

Transmission of shares

13. Transmission of Shares.

13.1 In the case of the death of a Shareholder, the survivor or survivors, where the deceased was a joint holder, and the estate representative, where he was sole holder, shall be the only person recognised by the Company as having any title to his shares; but nothing herein contained shall release the estate of a deceased holder (whether the sole or joint) from any liability in respect of any share held by him solely or jointly with other persons. For the purpose of this Bye-Law, estate representative means the person to whom probate or letters of administration has or have been granted in Bermuda or, failing any such person, such other person as the Board may in its absolute discretion determine to be the person recognised by the Company for the purpose of this Bye-Law.

13.2 Any person becoming entitled to a share in consequence of the death of a Shareholder or otherwise by operation of applicable law may, subject as hereafter provided and upon such evidence being produced as may from time to time be required by the Board as to his entitlement, either be registered himself as the holder of the share or elect to have some person nominated by him registered as the transferee thereof. If the person so becoming entitled elects to be registered himself, he shall deliver or send to the Company a notice in writing signed by him stating that he so elects. If he shall elect to have his nominee registered, he shall signify his election by signing an instrument of transfer of such share in favour of his nominee. All the limitations, restrictions and provisions of these Bye-Laws relating to the right to transfer and the registration of transfer of shares shall be applicable to any such notice or instrument of transfer as aforesaid as if the death of the Shareholder or other event giving rise to the transmission had not occurred and the notice or instrument of transfer was an instrument of transfer signed by such Shareholder.

13.3 A person becoming entitled to a share in consequence of the death of a Shareholder or otherwise by operation of applicable law shall (upon such evidence being produced as may from time to time be required by the Board as to his entitlement) be entitled to receive and may give a discharge for any dividends or other monies payable in respect of the share, but he shall not be entitled in respect of the share to receive notices of or to attend or vote at general meetings of the Company or, save as aforesaid, to exercise in respect of the share any of the rights or privileges of a Shareholder until he shall have become registered as the holder thereof. The Board may at any time give notice requiring such person to elect either to be registered himself or to transfer the share and, if the notice is not complied with within sixty (60) days, the Board may thereafter withhold payment of all dividends and other monies payable in respect of the shares until the requirements of the notice have been complied with.

13.4 Subject to any directions of the Board from time to time in force, the Secretary may exercise the powers and discretions of the Board under this Bye-Law.

Share capital

14. Increase of Capital.

14.1 The Company may from time to time increase its capital by such sum to be divided into shares of such par value as the Company by Resolution shall prescribe.

14.2 The Company may, by the Resolution increasing the capital, direct that the new shares or any of them shall be offered in the first instance either at par or at a premium or (subject to the provisions of the Companies Acts) at a discount to all the holders for the time being of shares of any class or classes in proportion to the number of such shares held by them respectively or make any other provision as to the issue of the new shares.

14.3 The new shares shall be subject to all the provisions of these Bye-Laws with reference to lien, the payment of calls, forfeiture, transfer, transmission and otherwise.

15. Alteration of Capital.

15.1 The Company may from time to time by Resolution:

15.1.1 divide its shares into several classes and attach thereto respectively any preferential, deferred, qualified or special rights, privileges or conditions;

15.1.2 consolidate and divide all or any of its share capital into shares of larger par value than its existing shares;

15.1.3 sub-divide its shares or any of them into shares of smaller par value than is fixed by its memorandum, so, however, that in the sub-division the proportion between the amount paid and the amount, if any, unpaid on each reduced share shall be the same as it was in the case of the share from which the reduced share is derived;

15.1.4 make provision for the issue and allotment of shares which do not carry any voting rights;

15.1.5 cancel shares which, at the date of the passing of the Resolution in that behalf, have not been taken or agreed to be taken by any person, and diminish the amount of its share capital by the amount of the shares so cancelled; and

15.1.6 change the currency denomination of its share capital.

15.2 Where any difficulty arises in regard to any division, consolidation, or sub-division under this Bye-Law, the Board may settle the same as it thinks expedient and, in particular, may arrange for the sale of the shares representing fractions and the distribution of the net proceeds of sale in due proportion amongst the Shareholders who would have been entitled to the fractions, and for this purpose the Board may authorise some person to transfer the shares representing fractions

to the purchaser thereof, who shall not be bound to see to the application of the purchase money nor shall his title to the shares be affected by any irregularity or invalidity in the proceedings relating to the sale.

15.3 Subject to the Companies Acts and to any confirmation or consent required by law or these Bye-Laws, the Company may by Resolution from time to time convert any preference shares into redeemable preference shares.

16. Reduction of Capital.

16.1 Subject to the Companies Acts, its memorandum and any confirmation or consent required by law or these Bye-Laws, the Company may from time to time by Resolution authorise the reduction of its issued share capital or any share premium account in any manner.

16.2 In relation to any such reduction, the Company may by Resolution determine the terms upon which such reduction is to be effected including, in the case of a reduction of part only of a class of shares, those shares to be affected.

General meetings and Resolutions in writing

17. General Meetings and Resolutions in Writing.

17.1 Save and to the extent that the Company elects to dispense with the holding of one or more of its Annual General Meetings in the manner permitted by the Companies Acts, the Board shall convene and the Company shall hold general meetings as Annual General Meetings in accordance with the requirements of the Companies Acts at such times and places as the Board shall appoint. The Board may, whenever it thinks fit, and shall, when required by the Companies Acts, convene general meetings other than Annual General Meetings which shall be called Special General Meetings.

17.2 Except in the case of the removal of Auditors or Directors, anything which may be done by resolution of the Shareholders in general meeting or by resolution of any class of Shareholders in a separate general meeting may be done by resolution in writing, signed by the Shareholders (or the holders of such class of shares) who at the date of the notice of the resolution in writing represent the majority of votes that would be required if the resolution had been voted on at a meeting of the Shareholders. Such resolution in writing may be signed by the Shareholder or its proxy, or in the case of a Shareholder that is a corporation (whether or not a company within the meaning of the Companies Acts) by its representative on behalf of such Shareholder, in as many counterparts as may be necessary.

17.3 Notice of any resolution in writing to be made under this Bye-Law shall be given to all the Shareholders who would be entitled to attend a meeting and vote on the resolution. The requirement to give notice of any resolution in writing to be made under this Bye-Law to such Shareholders shall be satisfied by giving to those Shareholders a copy of that resolution in writing in the same manner as that required for a notice of a general meeting of the Company at which the resolution could have been considered, except that the length of the period of notice shall not apply. The date of the notice shall be set out in the copy of the resolution in writing.

17.4 The accidental omission to give notice, in accordance with this Bye-Law, of a resolution in writing to, or the non-receipt of such notice by, any person entitled to receive such notice shall not invalidate the passing of the resolution in writing.

17.5 For the purposes of this Bye-Law, the date of the resolution in writing is the date when the resolution in writing is signed by, or on behalf of, the Shareholder who establishes the majority of votes required for the passing of the resolution in writing and any reference in any enactment to the date of passing of a resolution is, in relation to a resolution in writing made in accordance with this Bye-Law, a reference to such date.

17.6 A resolution in writing made in accordance with this Bye-Law is as valid as if it had been passed by the Company in general meeting or, if applicable, by a meeting of the relevant class of Shareholders of the Company, as the case may be. A resolution in writing made in accordance with this Bye-Law shall constitute minutes for the purposes of the Companies Acts and these Bye-Laws.

18. Notice of General Meetings.

18.1 An Annual General Meeting shall be called by not less than five (5) days' notice in writing and a Special General Meeting shall be called by not less than five (5) days' notice in writing. The notice shall be exclusive of the day on which it is served or deemed to be served and of the day for which it is given, and shall specify the place, day and time of the meeting, and, the nature of the business to be considered. Notice of every general meeting shall be given in any manner permitted by these Bye-Laws to all Shareholders other than such as, under the provisions of these Bye-Laws or the terms of issue of the shares they hold, are not entitled to receive such notice from the Company and every Director and to any Resident Representative who or which has delivered a written notice upon the Registered Office requiring that such notice be sent to him or it.

Notwithstanding that a meeting of the Company is called by shorter notice than that specified in this Bye-Law, it shall be deemed to have been duly called if it is so agreed:

18.1.1 in the case of a meeting called as an Annual General Meeting, by all the Shareholders entitled to attend and vote thereat;

18.1.2 in the case of any other meeting, by a majority in number of the Shareholders having the right to attend and vote at the meeting, being a majority together holding not less than ninety-five percent (95%) in nominal value of the shares giving that right.

18.2 The accidental omission to give notice of a meeting or (in cases where instruments of proxy are sent out with the notice) the accidental omission to send such instrument of proxy to, or the non-receipt of notice of a meeting or such instrument of proxy by, any person entitled to receive such notice shall not invalidate the proceedings at that meeting.

18.3 The Board may cancel or postpone a meeting of the Shareholders after it has been convened and notice of such cancellation or postponement shall be served in accordance with these Bye-Laws upon all Shareholders entitled to notice of the meeting so cancelled or postponed setting out, where the meeting is postponed to a specific date, notice of the new meeting in accordance with this Bye-Law.

19. Proceedings at General Meetings.

19.1 In accordance with the Companies Acts, a general meeting may be held with only one individual present provided that the requirement for a quorum is satisfied. No business shall be transacted at any general meeting unless a quorum is present when the meeting proceeds to business, but the absence of a quorum shall not preclude the appointment, choice or election of a chairman, which shall not be treated as part of the business of the meeting. Save as otherwise provided by these Bye-Laws, at least one Shareholder present in person or by proxy and entitled to vote shall be a quorum for all purposes.

19.2 If within five (5) minutes (or such longer time as the chairman of the meeting may determine to wait) after the time appointed for the meeting, a quorum is not present, the meeting, if convened on the requisition of Shareholders, shall be dissolved. In any other case, it shall stand adjourned to such other day and such other time and place as the chairman of the meeting may determine and at such adjourned meeting one Shareholder present in person or by proxy and entitled to vote shall be a quorum. The Company shall give not less than five (5) days' notice of any meeting adjourned through want of a quorum and such notice shall state that the one Shareholder present in person or by proxy (whatever the number of shares held by them) and entitled to vote shall be a quorum.

19.3 A meeting of the Shareholders or any class thereof may be held by means of such telephone, electronic or other communication facilities (including, without limiting the generality of the foregoing, by telephone, or by video conferencing) as permit all persons participating in the meeting to communicate with each other simultaneously and instantaneously, and participation in such a meeting shall constitute presence in person at such meeting.

19.4 Each Director, and upon giving the notice referred to in Bye-Law 18.1 above, the Resident Representative, if any, shall be entitled to attend and speak at any general meeting of the Company.

19.5 The Board may choose one of their number to preside as chairman at every general meeting. If there is no such chairman, or if at any meeting the chairman is not present within five (5) minutes after the time appointed for holding the meeting, or is not willing to act as chairman, the Directors present shall choose one of their number to act or if only one Director is present he shall preside as chairman if willing to act. If no Director is present, or if each of the Directors present declines to take the chair, the persons present and entitled to vote on a poll shall elect one of their number to be chairman.

19.6 The chairman of the meeting may, with the consent by resolution of any meeting at which a quorum is present (and shall if so directed by the meeting), adjourn the meeting from time to time and from place to place but no business shall be transacted at any adjourned meeting except business which might lawfully have been transacted at the meeting from which the adjournment took place. When a meeting is adjourned for three (3) months or more, notice of the adjourned meeting shall be given as in the case of an original meeting. Save as expressly provided by these Bye-Laws, it shall not be necessary to give any notice of an adjournment or of the business to be transacted at an adjourned meeting.

20. Voting.

20.1 Save where a greater majority is required by the Companies Acts or these Bye-Laws, any question proposed for consideration at any general meeting shall be decided on by a simple majority of votes cast.

20.2 At any general meeting, a resolution put to the vote of the meeting shall be decided on a show of hands or by a count of votes received in the form of electronic records, unless (before or on the declaration of the result of the show of hands or count of votes received as electronic records or on the withdrawal of any other demand for a poll) a poll is demanded by:

20.2.1 the chairman of the meeting; or

20.2.2 at least three (3) Shareholders present in person or represented by proxy; or

20.2.3 any Shareholder or Shareholders present in person or represented by proxy and holding between them not less than one tenth (1/10) of the total voting rights of all the Shareholders having the right to vote at such meeting; or

20.2.4 a Shareholder or Shareholders present in person or represented by proxy holding shares conferring the right to vote at such meeting, being shares on which an aggregate sum has been paid up equal to not less than one tenth (1/10) of the total sum paid up on all such shares conferring such right.

The demand for a poll may be withdrawn by the person or any of the persons making it at any time prior to the declaration of the result. Unless a poll is so demanded and the demand is not withdrawn, a declaration by the chairman that a resolution has, on a show of hands or count of votes received as electronic records, been carried or carried unanimously or by a particular majority or not carried by a particular majority or lost shall be final and conclusive, and

an entry to that effect in the minute book of the Company shall be conclusive evidence of the fact without proof of the number or proportion of votes recorded for or against such resolution.

20.3 If a poll is duly demanded, the result of the poll shall be deemed to be the resolution of the meeting at which the poll is demanded.

20.4 A poll demanded on the election of a chairman, or on a question of adjournment, shall be taken forthwith. A poll demanded on any other question shall be taken in such manner and either forthwith or at such time (being not later than three (3) months after the date of the demand) and place as the chairman shall direct. It shall not be necessary (unless the chairman otherwise directs) for notice to be given of a poll.

20.5 The demand for a poll shall not prevent the continuance of a meeting for the transaction of any business other than the question on which the poll has been demanded and it may be withdrawn at any time before the close of the meeting or the taking of the poll, whichever is the earlier.

20.6 On a poll, votes may be cast either personally or by proxy.

20.7 A person entitled to more than one vote on a poll need not use all his votes or cast all the votes he uses in the same way.

20.8 In the case of an equality of votes at a general meeting, whether on a show of hands or count of votes received as electronic records or on a poll, the chairman of such meeting shall not be entitled to a second or casting vote and the resolution shall fail.

20.9 In the case of joint holders of a share, the vote of the senior who tenders a vote, whether in person or by proxy, shall be accepted to the exclusion of the votes of the other joint holders, and for this purpose seniority shall be determined by the order in which the names stand in the Register in respect of the joint holding.

20.10 A Shareholder who is a patient for any purpose of any statute or applicable law relating to mental health or in respect of whom an order has been made by any Court having jurisdiction for the protection or management of the affairs of persons incapable of managing their own affairs may vote, whether on a show of hands or on a poll, by his receiver, committee, curator bonis or other person in the nature of a receiver, committee or curator bonis appointed by such Court and such receiver, committee, curator bonis or other person may vote on a poll by proxy, and may otherwise act and be treated as such Shareholder for the purpose of general meetings.

20.11 No Shareholder shall, unless the Board otherwise determines, be entitled to vote at any general meeting unless all calls or other sums presently payable by him in respect of shares in the Company have been paid.

20.12 If:

20.12.1 any objection shall be raised to the qualification of any voter; or,

20.12.2 any votes have been counted which ought not to have been counted or which might have been rejected; or,

20.12.3 any votes are not counted which ought to have been counted,

the objection or error shall not vitiate the decision of the meeting or adjourned meeting on any resolution unless the same is raised or pointed out at the meeting or, as the case may be, the adjourned meeting at which the vote objected to is given or tendered or at which the error occurs. Any objection or error shall be referred to the chairman of the meeting and shall only vitiate the decision of the meeting on any resolution if the chairman decides that the same may have affected the decision of the meeting. The decision of the chairman on such matters shall be final and conclusive.

21. Proxies and Corporate Representatives.

21.1 The instrument appointing a proxy or corporate representative shall be in writing executed by the appointor or his attorney authorised by him in writing or, if the appointor is a corporation, either under its seal or executed by an officer, attorney or other person authorised to sign the same.

21.2 Any Shareholder may appoint a proxy or (if a corporation) representative for a specific general meeting, and adjournments thereof, or may appoint a standing proxy or (if a corporation) representative, by serving on the Company at the Registered Office, or at such place or places as the Board may otherwise specify for the purpose, a proxy or (if a corporation) an authorisation. Any standing proxy or authorisation shall be valid for all general meetings and adjournments thereof or resolutions in writing, as the case may be, until notice of revocation is received at the Registered Office or at such place or places as the Board may otherwise specify for the purpose. Where a standing proxy or authorisation exists, its operation shall be deemed to have been suspended at any general meeting or adjournment thereof at which the Shareholder is present or in respect to which the Shareholder has specially appointed a proxy or representative. The Board may from time to time require such evidence as it shall deem necessary as to the due execution and continuing validity of any standing proxy or authorisation and the operation of any such standing proxy or authorisation shall be deemed to be suspended until such time as the Board determines that it has received the requested evidence or other evidence satisfactory to it.

21.3 Notwithstanding Bye-law 21.2, a Shareholder may appoint a proxy which shall be irrevocable in accordance with its terms and the holder thereof shall be the only person entitled to vote the relevant shares at any meeting of the shareholders at which such holder is present. Notice of the appointment of any such proxy shall be given to the Company at its Registered Office, and shall include the name, address, telephone number and electronic mail address of the proxy holder. The Company shall give to the proxy holder notice of all meetings of Shareholders of the Company and shall be

obliged to recognise the holder of such proxy until such time as the holder notifies the Company in writing that the proxy is no longer in force.

21.4 Subject to Bye-Law 21.2 and 21.3, the instrument appointing a proxy or corporate representative together with such other evidence as to its due execution as the Board may from time to time require, shall be delivered at the Registered Office (or at such place as may be specified in the notice convening the meeting or in any notice of any adjournment or, in either case or the case of a resolution in writing, in any document sent therewith) prior to the holding of the relevant meeting or adjourned meeting at which the person named in the instrument proposes to vote or, in the case of a poll taken subsequently to the date of a meeting or adjourned meeting, before the time appointed for the taking of the poll, or, in the case of a resolution in writing, prior to the effective date of the resolution in writing and in default the instrument of proxy or authorisation shall not be treated as valid.

21.5 Subject to Bye-Law 21.2 and 21.3, the decision of the chairman of any general meeting as to the validity of any appointments of a proxy shall be final.

21.6 Instruments of proxy or authorisation shall be in any common form or in such other form as the Board may approve and the Board may, if it thinks fit, send out with the notice of any meeting or any resolution in writing forms of instruments of proxy or authorisation for use at that meeting or in connection with that resolution in writing. The instrument of proxy shall be deemed to confer authority to demand or join in demanding a poll, to speak at the meeting and to vote on any amendment of a resolution in writing or amendment of a resolution put to the meeting for which it is given as the proxy thinks fit. The instrument of proxy or authorisation shall, unless the contrary is stated therein, be valid as well for any adjournment of the meeting as for the meeting to which it relates.

21.7 A vote given in accordance with the terms of an instrument of proxy or authorisation shall be valid notwithstanding the previous death or unsoundness of mind of the principal, or revocation of the instrument of proxy or of the corporate authority, provided that no intimation in writing of such death, unsoundness of mind or revocation shall have been received by the Company at the Registered Office (or such other place as may be specified for the delivery of instruments of proxy or authorisation in the notice convening the meeting or other documents sent therewith) at least one hour before the commencement of the meeting or adjourned meeting, or the taking of the poll, or the day before the effective date of any resolution in writing at which the instrument of proxy or authorisation is used.

21.8 Subject to the Companies Acts, the Board may at its discretion waive any of the provisions of these Bye-Laws related to proxies or authorisations and, in particular, may accept such verbal or other assurances as it thinks fit as to the right of any person to attend, speak and vote on behalf of any Shareholder at general meetings or to sign resolutions in writing.

Board of directors

22. Appointment and Removal of Directors.

22.1 The minimum number of Directors shall be one (1) and the maximum number shall be six (6) or such numbers in excess thereof as the Company by Resolution may from time to time determine and, subject to the Companies Acts and these Bye-Laws, the Directors shall be elected or appointed by the Company by Resolution and shall serve for such term as the Company by Resolution may determine, or in the absence of such determination, until the termination of the next Annual General Meeting following their appointment. All Directors, upon election or appointment (except upon re-election at an Annual General Meeting), must provide written acceptance of their appointment, in such form as the Board may think fit, by notice in writing to the Registered Office within thirty (30) days of their appointment.

22.2 The Company may by Resolution increase the maximum number of Directors. Any one or more vacancies in the Board not filled by the Shareholders at any general meeting of the Shareholders shall be deemed casual vacancies for the purposes of these Bye-Laws. Without prejudice to the power of the Company by Resolution in pursuance of any of the provisions of these Bye-Laws to appoint any person to be a Director, the Board, so long as a quorum of Directors remains in office, shall have power at any time and from time to time to appoint any person to be a Director so as to fill a casual vacancy.

22.3 The Company may in a Special General Meeting called for that purpose remove a Director, provided notice of any such meeting shall be served upon the Director concerned not less than fourteen (14) days before the meeting and he shall be entitled to be heard at that meeting. Any vacancy created by the removal of a Director at a Special General Meeting may be filled at the meeting by the election of another Director in his place or, in the absence of any such election, by the Board.

23. Resignation and Disqualification of Directors.

The office of a Director shall be vacated upon the happening of any of the following events:

23.1 if he resigns his office by notice in writing delivered to the Registered Office or tendered at a meeting of the Board;

23.2 if he becomes of unsound mind or a patient for any purpose of any statute or applicable law relating to mental health and the Board resolves that his office is vacated;

23.3 if he becomes bankrupt under the laws of any country or compounds with his creditors;

23.4 if he is prohibited by law from being a Director or, in the case of a corporate Director, is otherwise unable to carry on or transact business; or

23.5 if he ceases to be a Director by virtue of the Companies Acts or is removed from office pursuant to these Bye-Laws.

24. Alternate Directors.

24.1 A Director may appoint and remove his own Alternate Director. Any appointment or removal of an Alternate Director by a Director shall be effected by delivery of a written notice of appointment or removal to the Secretary at the Registered Office, signed by such Director, and such notice shall be effective immediately upon receipt or on any later date specified in that notice. Any Alternate Director may be removed by resolution of the Board. Subject as aforesaid, the office of Alternate Director shall continue until the next annual election of Directors or, if earlier, the date on which the relevant Director ceases to be a Director. An Alternate Director may also be a Director in his own right and may act as alternate to more than one Director.

24.2 An Alternate Director shall be entitled to receive notices of all meetings of Directors, to attend, be counted in the quorum and vote at any such meeting at which any Director to whom he is alternate is not personally present, and generally to perform all the functions of any Director to whom he is alternate in his absence.

24.3 Every person acting as an Alternate Director shall (except as regards powers to appoint an alternate and remuneration) be subject in all respects to the provisions of these Bye-Laws relating to Directors and shall alone be responsible to the Company for his acts and defaults and shall not be deemed to be the agent of or for any Director for whom he is alternate. An Alternate Director may be paid expenses and shall be entitled to be indemnified by the Company to the same extent *mutatis mutandis* as if he were a Director. Every person acting as an Alternate Director shall have one vote for each Director for whom he acts as alternate (in addition to his own vote if he is also a Director). The signature of an Alternate Director to any resolution in writing of the Board or a committee of the Board shall, unless the terms of his appointment provides to the contrary, be as effective as the signature of the Director or Directors to whom he is alternate.

25. Directors' Fees and Additional Remuneration and Expenses. The amount, if any, of Directors' fees shall from time to time be determined by the Company by Resolution or in the absence of such a determination, by the Board. Unless otherwise determined to the contrary, such fees shall be deemed to accrue from day to day. Each Director may be paid his reasonable travel, hotel and incidental expenses in attending and returning from meetings of the Board or committees constituted pursuant to these Bye-Laws or general meetings and shall be paid all expenses properly and reasonably incurred by him in the conduct of the Company's business or in the discharge of his duties as a Director. Any Director who, by request, goes or resides abroad for any purposes of the Company or who performs services which in the opinion of the Board go beyond the ordinary duties of a Director may be paid such extra remuneration (whether by way of salary, commission, participation in profits or otherwise) as the Board may determine, and such extra remuneration shall be in addition to any remuneration provided for by or pursuant to any other Bye-Law.

26. Directors' Interests.

26.1 A Director may hold any other office or place of profit with the Company (except that of Auditor) in conjunction with his office of Director for such period and upon such terms as the Board may determine, and may be paid such extra remuneration therefor (whether by way of salary, commission, participation in profits or otherwise) as the Board may determine, and such extra remuneration shall be in addition to any remuneration provided for by or pursuant to any other Bye-Law.

26.2 A Director may act by himself or his firm in a professional capacity for the Company (otherwise than as Auditor) and he or his firm shall be entitled to remuneration for professional services as if he were not a Director.

26.3 Subject to the provisions of the Companies Acts, a Director may notwithstanding his office be a party to, or otherwise interested in, any transaction or arrangement with the Company or in which the Company is otherwise interested; and be a director or other officer of, or employed by, or a party to any transaction or arrangement with, or otherwise interested in, any body corporate promoted by the Company or in which the Company is interested. The Board may also cause the voting power conferred by the shares in any other company held or owned by the Company to be exercised in such manner in all respects as it thinks fit, including the exercise thereof in favour of any resolution appointing the Directors or any of them to be directors or officers of such other company, or voting or providing for the payment of remuneration to the directors or officers of such other company.

26.4 So long as, where it is necessary, he declares the nature of his interest at the first opportunity at a meeting of the Board or by writing to the Directors as required by the Companies Acts, a Director shall not by reason of his office be accountable to the Company for any benefit which he derives from any office or employment to which these Bye-Laws allow him to be appointed or from any transaction or arrangement in which these Bye-Laws allow him to be interested, and no such transaction or arrangement shall be liable to be avoided on the ground of any interest or benefit.

26.5 Subject to the Companies Acts and any further disclosure required thereby, a general notice to the Directors by a Director or Officer declaring that he is a director or officer or has an interest in a person and is to be regarded as interested in any transaction or arrangement made with that person, shall be a sufficient declaration of interest in relation to any transaction or arrangement so made.

Powers and Duties of the board

27. Powers and Duties of the Board.

27.1 Subject to the provisions of the Companies Acts, these Bye-Laws and to any directions given by the Company by Resolution, the Board shall manage the business of the Company and may pay all expenses incurred in promoting and incorporating the Company and may exercise all the powers of the Company. No alteration of these Bye-Laws and no such direction shall invalidate any prior act of the Board which would have been valid if that alteration had not been made or that direction had not been given. The powers given by this Bye-Law shall not be limited by any special power given to the Board by these Bye-Laws and a meeting of the Board at which a quorum is present shall be competent to exercise all the powers, authorities and discretions for the time being vested in or exercisable by the Board.

27.2 The Board may exercise all the powers of the Company except those powers that are required by the Companies Acts or these Bye-Laws to be exercised by the Shareholders.

27.3 All cheques, promissory notes, drafts, bills of exchange and other instruments, whether negotiable or transferable or not, and all receipts for money paid to the Company shall be signed, drawn, accepted, endorsed or otherwise executed, as the case may be, in such manner as the Board shall from time to time by resolution determine.

27.4 The Board on behalf of the Company may provide benefits, whether by the payment of gratuities or pensions or otherwise, for any person including any Director or former Director who has held any executive office or employment with the Company or with any body corporate which is or has been a subsidiary or affiliate of the Company or a predecessor in the business of the Company or of any such subsidiary or affiliate, and to any member of his family or any person who is or was dependent on him, and may contribute to any fund and pay premiums for the purchase or provision of any such gratuity, pension or other benefit, or for the insurance of any such person.

27.5 The Board may from time to time appoint one or more of its body to be a managing director, joint managing director or an assistant managing director or to hold any other employment or executive office with the Company for such period and upon such terms as the Board may determine and may revoke or terminate any such appointments. Any such revocation or termination as aforesaid shall be without prejudice to any claim for damages that such Director may have against the Company or the Company may have against such Director for any breach of any contract of service between him and the Company which may be involved in such revocation or termination. Any person so appointed shall receive such remuneration (if any) (whether by way of salary, commission, participation in profits or otherwise) as the Board may determine, and either in addition to or in lieu of his remuneration as a Director.

28. Delegation of the Board's Powers.

28.1 The Board may by power of attorney appoint any company, firm or person or any fluctuating body of persons, whether nominated directly or indirectly by the Board, to be the attorney or attorneys of the Company for such purposes and with such powers, authorities and discretions (not exceeding those vested in or exercisable by the Board under these Bye-Laws) and for such period and subject to such conditions as it may think fit, and any such power of attorney may contain such provisions for the protection and convenience of persons dealing with any such attorney and of such attorney as the Board may think fit, and may also authorise any such attorney to sub-delegate all or any of the powers, authorities and discretions vested in him. Such attorney may, if so authorised by the power of attorney, execute any deed, instrument or other document on behalf of the Company.

28.2 The Board may entrust to and confer upon any Director, Officer or, without prejudice to the provisions of Bye-Law 28.3, other person any of the powers, authorities and discretions exercisable by it upon such terms and conditions with such restrictions as it thinks fit, and either collaterally with, or to the exclusion of, its own powers, authorities and discretions, and may from time to time revoke or vary all or any of such powers, authorities and discretions, but no person dealing in good faith and without notice of such revocation or variation shall be affected thereby.

28.3 The Board may delegate any of its powers, authorities and discretions to committees, consisting of such person or persons (whether a member or members of its body or not) as it thinks fit. Any committee so formed shall, in the exercise of the powers, authorities and discretions so delegated, and in conducting its proceedings conform to any regulations which may be imposed upon it by the Board. If no regulations are imposed by the Board the proceedings of a committee with two (2) or more members shall be, as far as is practicable, governed by the Bye-Laws regulating the proceedings of the Board.

29. Proceedings of the Board.

29.1 The Board may meet for the despatch of business, adjourn and otherwise regulate its meetings as it thinks fit. Questions arising at any meeting shall be determined by a majority of votes. In the case of an equality of votes, the motion shall be deemed to have been lost. A Director may, and the Secretary on the requisition of a Director shall, at any time summon a meeting of the Board.

29.2 Notice of a meeting of the Board may be given to a Director by word of mouth or in any manner permitted by these Bye-Laws. A Director may retrospectively waive the requirement for notice of any meeting by consenting in writing to the business conducted at the meeting.

29.3 The quorum necessary for the transaction of the business of the Board may be fixed by the Board and, unless so fixed at any other number, shall be two (2) persons. Any Director who ceases to be a Director at a meeting of the Board

may continue to be present and to act as a Director and be counted in the quorum until the termination of the meeting if no other Director objects and if otherwise a quorum of Directors would not be present.

29.4 A Director who to his knowledge is in any way, whether directly or indirectly, interested in a contract or proposed contract, transaction or arrangement with the Company and has complied with the provisions of the Companies Acts and these Bye-Laws with regard to disclosure of his interest shall be entitled to vote in respect of any contract, transaction or arrangement in which he is so interested and if he shall do so his vote shall be counted, and he shall be taken into account in ascertaining whether a quorum is present.

29.5 The Resident Representative shall, upon delivering written notice of an address for the purposes of receipt of notice to the Registered Office, be entitled to receive notice of, attend and be heard at, and to receive minutes of all meetings of the Board.

29.6 So long as a quorum of Directors remains in office, the continuing Directors may act notwithstanding any vacancy in the Board but, if no such quorum remains, the continuing Directors or a sole continuing Director may act only for the purpose of calling a general meeting.

29.7 The Board may choose one of their number to preside as chairman at every meeting of the Board. If there is no such chairman, or if at any meeting the chairman is not present within five (5) minutes after the time appointed for holding the meeting, or is not willing to act as chairman, the Directors present may choose one of their number to be chairman of the meeting.

29.8 The meetings and proceedings of any committee consisting of two (2) or more members shall be governed by the provisions contained in these Bye-Laws for regulating the meetings and proceedings of the Board so far as the same are applicable and are not superseded by any regulations imposed by the Board.

29.9 A resolution in writing signed by all the Directors for the time being entitled to receive notice of a meeting of the Board (or by an Alternate Director, as provided for in these Bye-Laws) or by all the members of a committee for the time being shall be as valid and effectual as a resolution passed at a meeting of the Board or, as the case may be, of such committee duly called and constituted. Such resolution may be contained in one document or in several documents in the like form each signed by one or more of the Directors or members of the committee concerned.

29.10 A meeting of the Board or a committee appointed by the Board may be held by means of such telephone, electronic or other communication facilities (including, without limiting the generality of the foregoing, by telephone or by video conferencing) as permit all persons participating in the meeting to communicate with each other simultaneously and instantaneously and participation in such a meeting shall constitute presence in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to take place where the largest group of those Directors participating in the meeting is physically assembled, or, if there is no such group, where the chairman of the meeting then is.

29.11 All acts done by the Board or by any committee or by any person acting as a Director or member of a committee or any person duly authorised by the Board or any committee shall, notwithstanding that it is afterwards discovered that there was some defect in the appointment of any member of the Board or such committee or person acting as aforesaid or that they or any of them were disqualified or had vacated their office, be as valid as if every such person had been duly appointed and was qualified and had continued to be a Director, member of such committee or person so authorised.

29.12 If the Company has only one Director, the provisions contained in this Bye-Law for meetings of the Directors do not apply and such sole Director has full power to represent and act for the Company in all matters as are not by the Act, the Memorandum or the Bye-Laws required to be exercised by the Shareholders. In lieu of minutes of a meeting, the sole Director shall record in writing and sign a note or memorandum of all matters requiring a resolution of Directors. Such a note or memorandum constitutes sufficient evidence of such resolution for all purposes.

Officers

30. Officers.

30.1 The Officers of the Company, who may or may not be Directors, may be appointed by the Board at any time. Any person appointed pursuant to this Bye-Law shall hold office for such period and upon such terms as the Board may determine and the Board may revoke or terminate any such appointment. Any such revocation or termination shall be without prejudice to any claim for damages that such Officer may have against the Company or the Company may have against such Officer for any breach of any contract of service between him and the Company which may be involved in such revocation or termination. Save as provided in the Companies Acts or these Bye-Laws, the powers and duties of the Officers of the Company shall be such (if any) as are determined from time to time by the Board.

30.2 The provisions of these Bye-Laws as to resignation and disqualification of Directors shall mutatis mutandis apply to the resignation and disqualification of Officers.

Minutes

31. Minutes.

31.1 The Board shall cause minutes to be made and books kept for the purpose of recording:

31.1.1 all appointments of Officers made by the Board;

31.1.2 the names of the Directors and other persons (if any) present at each meeting of the Board and of any committee; and

31.1.3 all proceedings at meetings of the Company, of the holders of any class of shares in the Company, of the Board and of committees appointed by the Board or the Shareholders.

31.2 Shareholders shall only be entitled to see the Register of Directors and Officers, the Register, the financial information provided for in Bye-Law 38.3 and the minutes of meetings of the Shareholders of the Company.

Secretary and Resident representative

32. Secretary and Resident Representative.

32.1 The Secretary (including one or more deputy or assistant secretaries) and, if required, the Resident Representative, shall be appointed by the Board at such remuneration (if any) and upon such terms as it may think fit and any Secretary and Resident Representative so appointed may be removed by the Board. The duties of the Secretary and the duties of the Resident Representative shall be those prescribed by the Companies Acts together with such other duties as shall from time to time be prescribed by the Board.

32.2 A provision of the Companies Acts or these Bye-Laws requiring or authorising a thing to be done by or to a Director and the Secretary shall not be satisfied by its being done by or to the same person acting both as Director and as, or in the place of, the Secretary.

The seal

33. The Seal.

33.1 The Board may authorise the production of a common seal of the Company and one or more duplicate common seals of the Company, which shall consist of a circular device with the name of the Company around the outer margin thereof and the country and year of registration in Bermuda across the centre thereof.

33.2 Any document required to be under seal or executed as a deed on behalf of the Company may be:

33.2.1 executed under the Seal in accordance with these Bye-Laws; or

33.2.2 signed or executed by any person authorised by the Board for that purpose, without the use of the Seal.

33.3 The Board shall provide for the custody of every Seal. A Seal shall only be used by authority of the Board or of a committee constituted by the Board. Subject to these Bye-Laws, any instrument to which a Seal is affixed shall be attested by the signature of:

33.3.1 a Director; or

33.3.2 the Secretary; or

33.3.3 any one person authorised by the Board for that purpose.

Dividends and Other payments

34. Dividends and Other Payments.

34.1 The Board may from time to time declare dividends or distributions out of contributed surplus to be paid to the Shareholders according to their rights and interests, including such interim dividends as appear to the Board to be justified by the position of the Company. The Board, in its discretion, may determine that any dividend shall be paid in cash or shall be satisfied, subject to Bye-Law 36, in paying up in full shares in the Company to be issued to the Shareholders credited as fully paid or partly paid or partly in one way and partly the other. The Board may also pay any fixed cash dividend which is payable on any shares of the Company half yearly or on such other dates, whenever the position of the Company, in the opinion of the Board, justifies such payment.

34.2 Except insofar as the rights attaching to, or the terms of issue of, any share otherwise provide:

34.2.1 all dividends or distributions out of contributed surplus may be declared and paid according to the amounts paid up on the shares in respect of which the dividend or distribution is paid, and an amount paid up on a share in advance of calls may be treated for the purpose of this Bye-Law as paid-up on the share;

34.2.2 dividends or distributions out of contributed surplus may be apportioned and paid pro rata according to the amounts paid-up on the shares during any portion or portions of the period in respect of which the dividend or distribution is paid.

34.3 The Board may deduct from any dividend, distribution or other monies payable to a Shareholder by the Company on or in respect of any shares all sums of money (if any) presently payable by him to the Company on account of calls or otherwise in respect of shares of the Company.

34.4 No dividend, distribution or other monies payable by the Company on or in respect of any share shall bear interest against the Company.

34.5 Any dividend, distribution or interest, or part thereof payable in cash, or any other sum payable in cash to the holder of shares may be paid by cheque or warrant sent through the post or by courier addressed to the holder at his address in the Register or, in the case of joint holders, addressed to the holder whose name stands first in the Register in respect of the shares at his registered address as appearing in the Register or addressed to such person at such address as the holder or joint holders may in writing direct. Every such cheque or warrant shall, unless the holder or joint holders

otherwise direct, be made payable to the order of the holder or, in the case of joint holders, to the order of the holder whose name stands first in the Register in respect of such shares, and shall be sent at his or their risk and payment of the cheque or warrant by the bank on which it is drawn shall constitute a good discharge to the Company. Any one of two (2) or more joint holders may give effectual receipts for any dividends, distributions or other monies payable or property distributable in respect of the shares held by such joint holders.

34.6 Any dividend or distribution out of contributed surplus unclaimed for a period of six (6) years from the date of declaration of such dividend or distribution shall be forfeited and shall revert to the Company and the payment by the Board of any unclaimed dividend, distribution, interest or other sum payable on or in respect of the share into a separate account shall not constitute the Company a trustee in respect thereof.

34.7 The Board may also, in addition to its other powers, direct payment or satisfaction of any dividend or distribution out of contributed surplus wholly or in part by the distribution of specific assets, and in particular of paid-up shares or debentures of any other company, and where any difficulty arises in regard to such distribution or dividend, the Board may settle it as it thinks expedient, and in particular, may authorise any person to sell and transfer any fractions or may ignore fractions altogether, and may fix the value for distribution or dividend purposes of any such specific assets and may determine that cash payments shall be made to any Shareholders upon the footing of the values so fixed in order to secure equality of distribution and may vest any such specific assets in trustees as may seem expedient to the Board, provided that such dividend or distribution may not be satisfied by the distribution of any partly paid shares or debentures of any company without the sanction of a Resolution.

35. Reserves. The Board may, before declaring any dividend or distribution out of contributed surplus, set aside such sums as it thinks proper as reserves which shall, at the discretion of the Board, be applicable for any purpose of the Company and pending such application may, also at such discretion, either be employed in the business of the Company or be invested in such investments as the Board may from time to time think fit. The Board may also without placing the same to reserve carry forward any sums which it may think it prudent not to distribute.

Capitalisation of profits

36. Capitalisation of Profits.

36.1 The Board may from time to time resolve to capitalise all or any part of any amount for the time being standing to the credit of any reserve or fund which is available for distribution or to the credit of any share premium account and accordingly that such amount be set free for distribution amongst the Shareholders or any class of Shareholders who would be entitled thereto if distributed by way of dividend and in the same proportions, on the footing that the same be not paid in cash but be applied either in or towards paying up amounts for the time being unpaid on any shares in the Company held by such Shareholders respectively or in payment up in full of unissued shares, debentures or other obligations of the Company, to be allotted and distributed credited as fully paid amongst such Shareholders, or partly in one way and partly in the other, provided that for the purpose of this Bye-Law, a share premium account may be applied only in paying up of unissued shares to be issued to such Shareholders credited as fully paid.

36.2 Where any difficulty arises in regard to any distribution under this Bye-Law, the Board may settle the same as it thinks expedient and, in particular, may authorise any person to sell and transfer any fractions or may resolve that the distribution should be as nearly as may be practicable in the correct proportion but not exactly so or may ignore fractions altogether, and may determine that cash payments should be made to any Shareholders in order to adjust the rights of all parties, as may seem expedient to the Board. The Board may appoint any person to sign on behalf of the persons entitled to participate in the distribution any contract necessary or desirable for giving effect thereto and such appointment shall be effective and binding upon the Shareholders.

Record dates

37. Record Dates. Notwithstanding any other provisions of these Bye-Laws, the Company may by Resolution or the Board may fix any date as the record date for any dividend, distribution, allotment or issue and for the purpose of identifying the persons entitled to receive notices of any general meeting and to vote at any general meeting. Any such record date may be on or at any time before or after any date on which such dividend, distribution, allotment or issue is declared, paid or made or such notice is despatched.

Accounting records

38. Accounting Records.

38.1 The Board shall cause to be kept accounting records sufficient to give a true and fair view of the state of the Company's affairs and to show and explain its transactions, in accordance with the Companies Acts.

38.2 The records of account shall be kept at the Registered Office or at such other place or places as the Board thinks fit, and shall at all times be open to inspection by the Directors, PROVIDED that if the records of account are kept at some place outside Bermuda, there shall be kept at an office of the Company in Bermuda such records as will enable the Directors to ascertain with reasonable accuracy the financial position of the Company at the end of each three (3) month period. No Shareholder (other than an Officer of the Company) shall have any right to inspect any accounting record or book or document of the Company except as conferred by law or authorised by the Board or by Resolution.

38.3 A copy of every balance sheet and statement of income and expenditure, including every document required by law to be annexed thereto, which is to be laid before the Company in general meeting, together with a copy of the Auditors' report, shall be sent to each person entitled thereto in accordance with the requirements of the Companies Acts.

Audit

39. Audit. Save and to the extent that an audit is waived in the manner permitted by the Companies Acts, Auditors shall be appointed and their duties regulated in accordance with the Companies Acts, any other applicable law and such requirements not inconsistent with the Companies Acts as the Board may from time to time determine.

Service of notices and Other documents

40. Service of Notices and Other Documents.

40.1 Any notice or other document (including but not limited to a share certificate, any notice of a general meeting of the Company, any instrument of proxy and any document to be sent in accordance with Bye-Law 38.3) may be sent to, served on or delivered to any Shareholder by the Company

40.1.1 personally;

40.1.2 by sending it through the post (by airmail where applicable) in a pre-paid letter addressed to such Shareholder at his address as appearing in the Register;

40.1.3 by sending it by courier to or leaving it at the Shareholder's address appearing in the Register;

40.1.4 where applicable, by sending it by email or facsimile or other mode of representing or reproducing words in a legible and non-transitory form or by sending an electronic record of it by electronic means, in each case to an address or number supplied by such Shareholder for the purposes of communication in such manner; or

40.1.5 by publication of an electronic record of it on a website and notification of such publication (which shall include the address of the website, the place on the website where the document may be found, and how the document may be accessed on the website) by any of the methods set out in paragraphs 40.1.1, 40.1.2, 40.1.3 or 40.1.4 of this Bye-Law, in accordance with the Companies Acts.

In the case of joint holders of a share, service or delivery of any notice or other document on or to one of the joint holders shall for all purposes be deemed as sufficient service on or delivery to all the joint holders.

40.2 Any notice or other document shall be deemed to have been served on or delivered to any Shareholder by the Company

40.2.1 if sent by personal delivery, at the time of delivery;

40.2.2 if sent by post, forty-eight (48) hours after it was put in the post;

40.2.3 if sent by courier or facsimile, twenty-four (24) hours after sending;

40.2.4 if sent by email or other mode of representing or reproducing words in a legible and non-transitory form or as an electronic record by electronic means, twelve (12) hours after sending; or

40.2.5 if published as an electronic record on a website, at the time that the notification of such publication shall be deemed to have been delivered to such Shareholder,

and in proving such service or delivery, it shall be sufficient to prove that the notice or document was properly addressed and stamped and put in the post, published on a website in accordance with the Companies Acts and the provisions of these Bye-Laws, or sent by courier, facsimile, email or as an electronic record by electronic means, as the case may be, in accordance with these Bye-Laws.

Each Shareholder and each person becoming a Shareholder subsequent to the adoption of these Bye-laws, by virtue of its holding or its acquisition and continued holding of a share, as applicable, shall be deemed to have acknowledged and agreed that any notice or other document (excluding a share certificate) may be provided by the Company by way of accessing them on a website instead of being provided by other means.

40.3 Any notice or other document delivered, sent or given to a Shareholder in any manner permitted by these Bye-Laws shall, notwithstanding that such Shareholder is then dead or bankrupt or that any other event has occurred, and whether or not the Company has notice of the death or bankruptcy or other event, be deemed to have been duly served or delivered in respect of any share registered in the name of such Shareholder as sole or joint holder unless his name shall, at the time of the service or delivery of the notice or document, have been removed from the Register as the holder of the share, and such service or delivery shall for all purposes be deemed as sufficient service or delivery of such notice or document on all persons interested (whether jointly with or as claiming through or under him) in the share.

40.4 Save as otherwise provided, the provisions of these Bye-Laws as to service of notices and other documents on Shareholders shall mutatis mutandis apply to service or delivery of notices and other documents to the Company or any Director, Alternate Director or Resident Representative pursuant to these Bye-Laws.

Winding up

41. Winding Up. If the Company shall be wound up, the liquidator may, with the sanction of a Resolution of the Company and any other sanction required by the Companies Acts, divide amongst the Shareholders in specie or kind the

whole or any part of the assets of the Company (whether they shall consist of property of the same kind or not) and may for such purposes set such values as he deems fair upon any property to be divided as aforesaid and may determine how such division shall be carried out as between the Shareholders or different classes of Shareholders. The liquidator may, with the like sanction, vest the whole or any part of such assets in trustees upon such trust for the benefit of the contributories as the liquidator, with the like sanction, shall think fit, but so that no Shareholder shall be compelled to accept any shares or other assets upon which there is any liability.

Indemnity

42. Indemnity.

42.1 Subject to the proviso below, every Indemnified Person shall be indemnified and held harmless out of the assets of the Company against all liabilities, loss, damage or expense (including but not limited to liabilities under contract, tort and statute or any applicable foreign law or regulation and all reasonable legal and other costs including defence costs incurred in defending any legal proceedings whether civil or criminal and expenses properly payable) incurred or suffered by him by or by reason of any act done, conceived in or omitted in the conduct of the Company's business or in the discharge of his duties and the indemnity contained in this Bye-Law shall extend to any Indemnified Person acting in any office or trust in the reasonable belief that he has been appointed or elected to such office or trust notwithstanding any defect in such appointment or election PROVIDED ALWAYS that the indemnity contained in this Bye-Law shall not extend to any matter which would render it void pursuant to the Companies Acts.

42.2 No Indemnified Person shall be liable to the Company for the acts, defaults or omissions of any other Indemnified Person.

42.3 To the extent that any Indemnified Person is entitled to claim an indemnity pursuant to these Bye-Laws in respect of amounts paid or discharged by him, the relevant indemnity shall take effect as an obligation of the Company to reimburse the person making such payment or effecting such discharge.

42.4 Each Shareholder and the Company agree to waive any claim or right of action he or it may at any time have, whether individually or by or in the right of the Company, against any Indemnified Person on account of any action taken by such Indemnified Person or the failure of such Indemnified Person to take any action in the performance of his duties with or for the Company PROVIDED HOWEVER that such waiver shall not apply to any claims or rights of action arising out of the fraud of such Indemnified Person or to recover any gain, personal profit or advantage to which such Indemnified Person is not legally entitled.

42.5 The Company shall advance moneys to any Indemnified Person for the costs, charges, and expenses incurred by the Indemnified Person in defending any civil or criminal proceedings against them, on condition and receipt of an undertaking in a form satisfactory to the Company that the Indemnified Person shall repay such portion of the advance attributable to any claim of fraud or dishonesty if such a claim is proved against the Indemnified Person.

42.6 The advance of moneys would not be paid unless the advance was duly authorized upon a determination that the indemnification of the Indemnified Person was appropriate because the Indemnified Person had met the standard of conduct which would entitle the Indemnified Person to indemnification and further the determination referred to above must be made by a majority vote of the Board at a meeting duly constituted by a quorum of Directors not party to the proceedings in respect of which the indemnification is, or would be, claimed; or, in the case such meeting cannot be constituted by lack of disinterested quorum by an independent third party; or, alternatively, by a majority vote of the Shareholders.

Amalgamation and Merger

43. Amalgamation and Merger. Any resolution proposed for consideration at any general meeting to approve the amalgamation or merger of the Company with any other company, wherever incorporated, shall require the approval of a simple majority of votes cast at such meeting and the quorum for such meeting shall be that required in Bye-Law 19.1 and a poll may be demanded in respect of such resolution in accordance with the provisions of Bye-Law 20.2.

Continuation

44. Continuation. Subject to the Companies Acts, the Board may approve the discontinuation of the Company in Bermuda and the continuation of the Company in a jurisdiction outside Bermuda. The Board, having resolved to approve the discontinuation of the Company, may further resolve not to proceed with any application to discontinue the Company in Bermuda or may vary such application as it sees fit.

Alteration of bye-laws

45. Alteration of Bye-Laws. These Bye-Laws may be amended from time to time by resolution of the Board, but subject to approval by Resolution.

Traduction française des accords de fusion:

CES PROJETS COMMUNS DE FUSION

en date du 27 septembre 2012, sont effectués ENTRE:

(1) FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS SA, société anonyme inscrite au Grand-Duché de Luxembourg au Registre de Commerce et des Sociétés ("RCS") sous le numéro B 153.214, ayant son siège social situé au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), et

(2) FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS (BERMUDA) LIMITED, une société immatriculée aux Bermudes sous le numéro 46543 en tant que société à responsabilité limitée ayant son siège social situé au 2e étage, Wellesley House, 90 Pitts Bay Road, Pembroke, HM 08, Bermudes ("Flagstone Bermuda").

ATTENDU QUE:

(1) Flagstone Bermudes est une filiale en propriété exclusive de la Société.

(2) Validus UPS, Ltd. ("Merger Sub") est une filiale en propriété exclusive de Validus Holdings, Ltd ("Parent").

(3) La Société, Flagstone Bermudes, Merger Sub et Parent ont conclu un accord et un plan de fusion en date du 30 Août 2012, (la "Convention et Plan de Fusion") quant à la question de si les approbations requises des actionnaires sont obtenues et les autres conditions satisfaites, diverses opérations de regroupement d'entreprises procéderont en vertu de laquelle la Société fusionnera avec et dans Flagstone Bermudes, avec Flagstone Bermudes étant l'entité survivante de la fusion (la "Première Etape de Fusion"), la fusion sera immédiatement suivie par la fusion de Flagstone Bermudes avec et dans Merger Sub, Merger Sub étant l'entité survivante de la fusion (la "Deuxième Etape de Fusion").

(4) Conformément à ce qui précède, le conseil d'administration de la Société et de Flagstone Bermudes ont convenu le 29 Août 2012, que la Société et Flagstone Bermudes devront accomplir la Première Etape de Fusion, conformément aux dispositions de la loi Luxembourgeoise sur les Sociétés Commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi de 1915"), et conformément à la Loi des Bermudes sur les Sociétés Commerciales (Companies Act 1981) (la "Company Act 1981") avec la Société étant absorbée par Flagstone Bermudes dans les conditions prévues de ce projet commun de fusion (la "Convention").

(5) La présente Convention est la "Première Etape de la Convention de Fusion Statutaire" visée dans la Convention et Plan de Fusion.

(6) Le conseil d'administration de la Société propose par conséquent aux actionnaires de la Société qu'ils approuvent à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société (dûment convoquée et tenue, "Assemblée Générale Extraordinaire") la présente Convention, Convention et Plan de Fusion et Première Etape de Fusion.

(7) La Deuxième Etape de Fusion aura lieu immédiatement après la Première Etape de Fusion. Selon les termes de la Convention et le Plan de Fusion, la Société, en tant qu'actionnaire unique de Flagstone Bermudes, a approuvé la Première Etape de Fusion, Première Etape de la Convention de Fusion Statutaire et, sous réserve de l'achèvement de la Première Etape de Fusion, la Deuxième Etape de Fusion et Deuxième Etape de la Convention de Fusion Statutaire.

IL EST PAR LA PRESENTE CONVENU comme suit:

1. Détails des sociétés fusionnantes et la société absorbante de la première étape de fusion. Le nom, la forme, le siège social des sociétés qui fusionnent sont les suivants:

Flagstone Reinsurance Holdings, S.A. - Société Anonyme

65, Avenue de la Gare

L-1611 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

(la société absorbée à des fins de droit luxembourgeois)

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited - société à responsabilité limitée immatriculée aux Bermudes

2nd Floor, Wellesley House

90 Pitts Bay Road

Pembroke HM 08

Bermuda

(la société absorbante à des fins de droit luxembourgeois)

Le nom, la forme et le siège social de la société absorbante de la Première Etape de Fusion (la «Société Intermédiaire») sont les suivants:

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited - an exempted limited liability company incorporated in Bermuda

2nd Floor, Wellesley House

90 Pitts Bay Road

Pembroke HM 08

Bermuda.

2. La première étape de fusion et Son efficacité.

2.1 Les parties à la présente Convention conviennent que, conformément aux termes et sous réserve des conditions de la présente Convention et de la Convention et Plan de Fusion, et conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés et le Company Act 1981, la Société et Flagstone Bermudes, par voie d'une fusion par absorption, fusionneront conformément à l'article 259 de la Loi de 1915 et section 104A du Company Act 1981, avec Flagstone Bermudes survivant

en tant que Société Intermédiaire, une société exonérée des Bermudes, et, par conséquent, la Société cessera d'exister. Dans le cadre de la Première Etape de Fusion est, (a) la Société sera dissoute sans liquidation et tous les actifs et passifs de la Société seront transférés à la Société Intermédiaire et (b) les actionnaires de la Société recevront des actions dans la Société Intermédiaire.

2.2 La Première Etape de Fusion est subordonnée à:

2.2.1 l'approbation de la présente Convention et de la Première Etape de Fusion par les actionnaires de la Société et de Flagstone Bermudes;

2.2.2 comme énoncé dans la Convention et Plan de Fusion, la satisfaction en temps opportun (ou, si la capacité de renonciation, une renonciation conformément aux termes de la Convention et Plan de Fusion et au droit applicable) de l'ensemble des conditions applicables à la Première Etape de Fusion; et

2.2.3 la délivrance d'un certificat de fusion en ce qui concerne la Première Etape de Fusion (le "Certificat de la Première étape de Fusion") par le registre des sociétés de Bermudes (le "Registre").

2.3 La Première Etape de Fusion prendra effet à la date et l'heure figurant sur le Certificat de la Première Etape de Fusion délivré par le Registre (ce délai, la "Prise d'Effet de la Première Etape").

2.4 A l'heure de la Prise d'Effet de la Première Etape:

2.4.1 Tous les actifs et passifs de la Société et de Flagstone Bermudes deviennent les actifs et passifs de la Société Intermédiaire. La Société sera dissoute sans liquidation et cessera d'exister conformément aux lois du Luxembourg.

2.4.2 Chaque action ordinaire de Flagstone Bermudes émise et en circulation, avec une valeur nominale de \$ 1,00 par action, qui est détenue par la Société immédiatement avant la Prise d'Effet de la Première Etape doit être annulée et cesser d'exister, et aucune contrepartie sera distribuée ou distribuable en échange à cet effet.

2.4.3 Toutes les actions d'une valeur nominale de \$0,01 par action appartenant à la Société (chacune une "Part Sociale") qui sont détenues par la Société à titre d'actions propres seront immédiatement avant la Prise d'effet de la première étape annulées et cesseront d'exister et aucune contrepartie sera donnée en échange.

2.4.4 Sous réserve du paragraphe 2.4.3, chaque Part Sociale qui est émise et en circulation immédiatement avant le moment de la Prise d'effet de la première étape doit être convertie automatiquement et devenir une action ordinaire valablement émise, entièrement libérée et non susceptible d'appels subséquents, d'une valeur nominale de \$1,00 par action, de la Société Intermédiaire (une "Part Sociale de la Société Intermédiaire"). Dès la Prise d'effet de la première étape, toutes les Parts Sociales de la Société telle ne sont plus en circulation et seront automatiquement annulées et cesseront d'exister. Chaque certificat attestant auparavant des Parts Sociales de la Société (un "Certificat") ou, le cas échéant, les Parts Sociales non matérialisées représentées par des inscriptions en compte immédiatement avant la Prise d'effet de la première étape représentera ci-après, sans l'exigence d'un échange quelconque de celle-ci, le nombre de Parts Sociales de la Société Intermédiaire dans laquelle ces Parts Sociales représentées par le Certificat ou l'inscription en compte, le cas échéant, ont été converties conformément au présent article 2.4.4 et le droit de recevoir des dividendes et autres distributions conformément à l'article 2.4.5, dans chaque cas sans intérêt.

2.4.5 Les actions de la Société Intermédiaire résultant de la conversion des Parts Sociales de la Société conformément à l'article 2.4.4 sont réputées avoir été émises en règlement définitif de tous les droits afférents à ces Parts Sociales de la en circulation, sous réserve, toutefois, à l'obligation de la Société Intermédiaire, le cas échéant, à payer régulièrement des dividendes trimestriels en espèces, si applicable, ne dépassant \$0,04 par Parts Sociales, avec une date d'enregistrement avant l'heure de Prise d'effet de la première étape qui aura pu être déclaré par la Société sur les Parts Sociales de la Société non en violation avec les termes de la Convention et Plan de Fusion ou avant la date de la Convention et Plan de Fusion et qui demeurent impayés à l'heure de la Prise d'effet de la première étape. A l'heure Prise d'effet de la première étape, les registres de transfert d'actions de la Société doivent être fermés, et ci-après il n'y aura aucune inscription de transfert faite sur les livres de transfert d'actions de la Société Intermédiaire des Parts Sociales qui étaient en circulation immédiatement avant la Prise d'effet de la première étape.

3. Date à partir de laquelle les parts sociales de la société intermédiaire doivent assurer le droit de participer aux bénéfices de la société intermédiaire.

3.1 Les Parts Sociales de la Société Intermédiaires seront valablement émises, entièrement souscrites et libérées à compter de la date de Prise d'effet de la première étape conformément aux dispositions du «Companies Act».

3.2 Les Parts Sociales de la Société Intermédiaires participeront pleinement, à partir de la date de leur émission, aux bénéfices futurs, dividendes et distributions de la Société Intermédiaire, sans restriction, et que ces bénéfices, dividendes et distributions se rapportent à des exercices fiscaux antérieurs de la Société, ou de Flagstone Bermudes, ou autrement.

4. Date de prise d'effet pour fins comptables et Fiscales.

4.1 Les opérations de la Société, en tant que société absorbée selon la Loi Luxembourgeoise, sont à considérer d'un point de vue comptable comme étant effectuées par la Société Intermédiaire avec effet à partir du 30 Juin 2012, et d'un point de vue fiscal comme étant effectuées par le Société Intermédiaire à partir de la Prise d'Effet de la Première Etape.

4.2 Les comptes utilisés comme base pour établir les modalités et conditions de la Première Etape de Fusion, sont les états financiers intermédiaire du 30 Juin 2012, tels qu'approuvés par le conseil d'administration respectif de la Société et de Flagstone Bermudes le 30 Juin 2012. Tous les actifs et passifs de la Société et de Flagstone Bermudes, deviendront

d'un point de vue d'évaluation et d'un point de vue comptable, sans ajustement, les actifs et passifs de la Société Intermédiaire à compter de la Prise d'Effet de la Première Etape.

5. Évaluation des actifs et Passifs transférées à Flagstone Bermudes. Au 30 Juin 2012, la Société détenait un actif consolidé de \$2,574,026,000 et un passif total consolidé de \$1,737,366,000. Les actifs et les passifs de la Société qui deviendront les actifs et passifs de la Société Intermédiaire après la Première Etape de Fusion ont été évalués conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises.

6. Memorandum d'association et Statuts.

6.1 Le mémorandum d'association de Flagstone Bermudes, en vigueur immédiatement avant la Prise d'Effet de la Première Etape, sera Le mémorandum d'association de la Société Intermédiaire jusqu'à ce qu'il soit par la suite changé ou modifié tel que prévu dans la Convention et Plan de Fusion ou conformément à la loi applicable. Les statuts de Flagstone Bermudes en vigueur immédiatement avant la Prise d'effet de la première étape sont les statuts de la Société Intermédiaire jusqu'à ce qu'il soit par la suite changé ou modifié tel que prévu dans la Convention et Plan de Fusion ou conformément à la loi applicable.

6.2 Le projet de mémorandum d'association et de statuts de la Société Intermédiaire sont joints en annexe 1.

7. Administrateurs et Auditeurs.

7.1 A partir de la prise d'Effet de la Première Etape de Fusion, la Société cessera d'exister et continuera sous la forme de Société Intermédiaire, les mandats du conseil d'administration de la Société et les commissaires aux comptes de la Société se termineront à compter de la Prise d'Effet de la Première Etape.

7.2 Les noms et adresses des personnes proposées pour être membre inaugural du conseil d'administration de la Société Intermédiaire sont les suivants:

7.2.1 David Brown

7.3 Les personnes identifiées ci-dessus sont actuellement en fonction à titre d'administrateurs de Flagstone Bermudes et exerce ses fonctions à titre d'administrateurs de la Société Intermédiaire jusqu'à leur démission, destitution ou le remplacement en vertu de la Deuxième Etape de Fusion.

7.4 La gestion et la supervision des activités et des affaires de la Société Intermédiaire doit être sous le contrôle des administrateurs élus, de temps à autre sous réserve des dispositions du «Company Act 1981» et, le mémorandum d'association et les statuts de la Société Intermédiaires.

7.5 Les administrateurs de la Société reçoivent des honoraires annuels et une couverture de dépenses conformément aux règlements établies par la Société. Aucune indemnité spéciale n'est versée à ces administrateurs dans le cadre de la Première Etape de Fusion.

7.6 Aucune indemnisation spéciale est versée aux auditeurs ou aux réviseurs d'entreprises de la Société, autres que leurs honoraires professionnels dans le cadre de la Première Etape de Fusion qui comprend, dans le cas des réviseurs d'entreprises, leur préparation et la publication du rapport sur la réviseurs d'entreprises, requises par l'article 266 de la Loi de 1915 sur les Sociétés Luxembourgeoises.

8. Effet de la première étape de fusion.

8.1 Après la Première Etape de Fusion, tous les actifs et passifs de la Société et de Flagstone Bermudes deviendront de plein droit, et sans égard à la période au cours de laquelle ils ont été acquis ou pris en charge, les actifs et passifs de la Société Intermédiaire. La Société Intermédiaire, une fois que la Première étape de Fusion ai pris effet, succédera a et possédera tous les actifs, droits, privilèges, pouvoirs et les objets de la Société et de Flagstone Bermudes, et sera responsable de toutes les passifs, obligations et amendes de la Société et de Flagstone Bermudes, conformément au droit applicable.

8.2 Les formalités requises pour la validité de la cession de droits de propriété industrielle et intellectuelle et de la propriété ou d'autres "droits in rem" sur les actifs, autres que les garanties établies sur les biens meubles et immeubles, seront accomplies par les parties dans les six mois après la Prise d'Effet de la Première Etape et seront opposables vis-à-vis des tiers dans les conditions prévues par les lois spécifiques relatives à ces droits.

8.3 Les obligations de la Société à l'égard de ses débentures différées subordonnées de second rang portant intérêts dus en Septembre 2036 (libellés en dollars et euros), billets convertible subordonnées dus en Juillet 2037 et billets convertible subordonnées dus en Septembre 2037 seront pris en charge par la Société Intermédiaire en relation avec la Première Etape de Fusion.

8.4 Le mandat modifié et reformulé d'achat d'actions, en date du 25 juin 2010, entre la Société et Leyton Limited demeureront en circulation dans le cadre de la Première Etape de Fusion.

9. Effet de la première étape de fusion pour les employés. Aucune des sociétés fusionnantes n'a d'employés directs et donc la Première Etape de Fusion n'aura aucun effets directs pour les employés.

10. Les droits des créanciers des sociétés fusionnantes.

10.1 Les créanciers de la Société peuvent exercer leurs droits conformément à l'article 268 de la Loi de 1915 sur les Sociétés Luxembourgeoise. Cet article prévoit que, dans les deux mois suivant la publication au Journal Officiel de Lu-

xembourg (Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations) de l'acte notarié actant les résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire approuvant cette Convention et Première Etape de Fusion, les créanciers des sociétés qui fusionnent, dont les créances sont nées avant la date de cette publication, peuvent demander à la chambre du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg siégeant en matière commerciale et statuant en matière d'urgence afin d'obtenir une sûreté pour les créances échues ou non échues si elles peuvent facilement démontrer qu'en raison de la Première Etape de Fusion la satisfaction de leurs revendications est en jeu et qu'aucune sûreté adéquate a été obtenue de la société débitrice. Une telle demande peut être rejetée par le tribunal si elle estime que les droits des créanciers sont déjà suffisamment protégés ou en raison de la situation financière de la Société après la Première Etape de Fusion. Les sociétés qui fusionnent peuvent obtenir le rejet de la demande en payant le créancier, même si la créance n'est pas encore échue. Si une sûreté n'est pas fournie dans le délai prescrit, la créance deviendra immédiatement exigible.

10.2 Pour de plus amples renseignements, les créanciers de la Société peuvent s'adresser au siège social où des informations plus détaillées peuvent être obtenues gratuitement et sans frais.

10.3 Pour plus d'informations, les créanciers de Flagstone Bermudes peuvent s'adresser au siège social où des informations plus détaillées peuvent être obtenues gratuitement et sans frais.

11. Approbation des actionnaires des sociétés qui fusionnent.

11.1 La présente Convention, la Convention et Plan de Fusion et la Première Etape de Fusion seront soumis au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société, qui sera dûment convoquée et tenue à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, qui devra être effectué en conformité avec les conditions de quorum et de vote applicable par la Loi de 1915 ainsi qu'en conformité avec les statuts de la Société, telle que modifiée à la date de la présente Convention.

11.2 La Première étape de Fusion est soumise à un vote favorable (en personne ou par procuration) de 75% des Part Sociales de la Société présents ou représentés à l'Assemblée Générale Extraordinaire ou à toute ajournement, re-convoocation ou rapport de celle-ci en faveur de l'approbation de la présente Convention, la Convention et Plan de Fusion et la Première Etape de Fusion.

11.3 Le conseil d'administration de la Société a déterminé que l'actionnaire (s) de la Société enregistré à la fermeture des bureaux à la date d'enregistrement précisé dans le formulaire de procuration / prospectus diffusés aux actionnaires ("Date de Référence") auront le droit de voter à l'Assemblée Générale Extraordinaire précitée ou à toute reprise de convocation ou d'ajournement de celle-ci pour délibérer sur cette Convention, la Convention et Plan de Fusion et la Première Etape de Fusion.

12. Horaires et Documents.

12.1 L'annexe 1 de la présente Convention fera partie intégrante de celle-ci.

12.2 La présente Convention, ainsi que les documents visés au paragraphe 1 à l'article 267 de la Loi de 1915 peuvent être consultés au siège social de la Société et de Flagstone Bermudes et des copies peuvent être obtenues sur demande, gratuitement.

12.3 De plus, l'accord de la Deuxième Etape de la Convention de Fusion Statutaire et la Convention et Plan de Fusion, sont disponibles au siège social de la Société et de Flagstone Bermudes.

12.4 Il est constaté par le «Company Act 1981» que la loi ne prévoit pas un rapport du conseil d'administration de Flagstone Bermudes ou d'un rapport des réviseurs d'entreprises à l'égard de la Première Etape de Fusion. Par conséquent, conformément à l'article 257, troisième alinéa, de la Loi de 1915, aucun de ces rapports ne sera disponible au siège social de des sociétés fusionnantes.

12.5 Tous les documents de la Société visés à l'article 9 de la Loi de 1915 sont déposés auprès du RCS sous le numéro d'enregistrement RCS Luxembourg B 153.214.

12.6 Les dossiers suivants de Flagstone Bermudes sont disponibles pour consultation au bureau du Registre, à l'exception des documents mentionnés dans le paragraphe 12.6.5 qui sont disponibles pour consultation au siège social de Flagstone Bermudes:

12.6.1 mémorandum d'association et ses modifications;

12.6.2 le certificat de constitution;

12.6.3 l'avis précisant l'adresse du siège social de Flagstone Bermudes;

12.6.4 confirmation que Flagstone Bermudes ne fait l'objet d'aucune saisie, et

12.6.5 le registre des administrateurs et des dirigeants et le registre des membres.

12.7 La Convention est rédigée en anglais suivi d'une version française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

12.8 La présente Convention pourra être signée en tout nombre d'exemplaires, dont chacun doit être considéré comme un original et tous les exemplaires pris ensemble, constituent un seul et même instrument.

13. Droit applicable.

13.1 La présente Convention est régie par, et interprétée conformément aux lois de l'Etat de New York applicable aux contrats exécutés à l'intérieur et à être exécutés intégralement dans cet Etat, au mépris des lois qui pourraient autrement

être applicable en vertu de tout principe de conflit de lois applicables, sauf dans la mesure où les dispositions de la «Loi de 1915» ou le «Company Act» 1981 sont d'application obligatoire.

13.2 Tous les actes et procédures découlant de ou liés à l'interprétation et à l'application des dispositions de la présente Convention et en ce qui concerne les opérations prévues par la présente Convention (sauf dans la mesure où une telle procédure obligatoire doit être présentée au Luxembourg ou aux Bermudes) doivent être entendus et jugés dans la United States District Court' pour le quartier Sud de New York et de toute cour d'appel fédérale (ou, si la juridiction fédérale des États-Unis n'est pas disponible sur une question particulière, la Cour suprême de l'Etat de New York, Comté de New York ou toute autre cour d'appel de celle-ci) et les parties aux présentes se soumettent irrévocablement à la juridiction exclusive et lieu de ces tribunaux dans toute action ou procédure et renonce irrévocablement à la défense d'un forum inadéquat ou un manque de compétence pour le maintien d'une telle action ou procédure.

14. Avis.

14.1 Les Avis en vertu de la présente Convention doivent être donnés par écrit par remise en mains propres, par courrier avec accusé de réception, par messenger ou par télécopieur, avec une copie de la confirmation d'envoi par remise en mains propres ou par courrier avec accusé de réception, et sera effective lors de la réception. L'Avis est donné comme suit:

si à la Société:

Flagstone Reinsurance Holdings, SA - Société Anonyme

65, avenue de la Gare

L-1611 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

FAO: William F. Fawcett

Fax: 352 273 515 30

Avec copie à:

M Partners

56, rue Charles Martel

L-2134 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

FAO: Herman Trotskie

Fax: 352 26 38 68 66

si à Flagstone Bermudes:

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

2^e étage, Wellesley House

90 Pitts Bay Road

Pembroke HM 08

Bermudes

FAO: William F. Fawcett

Fax: 866 550 9460

Avec copie a:

Appleby (Bermuda) Limited

Canon Cour

22, rue Victoria

Hamilton HM 12

Bermudes

FAO: Brad Adderley

Fax: 441 298 3340

14.2 Tout avis donné en vertu de la présente Convention, en l'absence de réception plus tôt, est réputé avoir été dûment donné comme suit:

14.2.1 s'il est livré personnellement, lors de la livraison;

14.2.2 s'il est envoyé par télécopieur, lorsqu'ils sont envoyés (avec accusé de réception), et

14.2.3 s'il est envoyé par la poste avec accusé de réception ou par courrier, à la livraison.

15. Divers.

15.1 Toute variation a cette Convention sera faite par écrit et signée par ou au nom de toutes les parties.

15.2 La présente Convention et les documents qui y sont mentionnés constituent l'entente intégrale entre les parties relativement à l'objet de la transaction et mentionnés aux présentes et y remplacent les précédentes dispositions, ententes

et convention entre eux relativement à l'objet des présentes et les transactions; à condition que, dans aucun cas, le présent accord ne remplace les modalités et conditions de la Convention et Plan de Fusion.

15.3 Aucune des parties de la présente Convention ne peut résilier cette Convention ou la Première étape de Fusion, autre que celles expressément énoncées dans les présentes ou dans la Convention et Plan de Fusion.

15.4 Aucune disposition de la présente Convention ne peut être interprétée comme créant une relation de partenariat ou d'agence entre l'une des parties.

Annexe 2

(i) Memorandum of Association-Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited (french translation)

(ii) Bye Laws-Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited (french translation)

FORMULAIRE N° 2

[Écusson: QUO FATA FERUNT]

LES BERMUDES LOI RELATIVE AUX SOCIÉTÉS DE 1981 ACTE CONSTITUTIF D'UNE SOCIÉTÉ ANONYME
(COMPANY LIMITED BY SHARES)

(Article 7, alinéas 1 et 2)

ACTE CONSTITUTIF

DE

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

(ci-après dénommée la «Société»)

1. La responsabilité des actionnaires de la Société est limitée à l'éventuel montant non encore libéré sur les actions respectivement détenues par chacun d'eux.

2. Nous soussignés, à savoir:

Nom et Adresse	Statut bermudien (Oui/Non)	Nationalité	Nombre d'actions souscrites
D Bradfield Adderley Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton HM 12 Bermudes	Oui	Britannique	1
Rory Gorman Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton HM 12 Bermudes	Non	Irlandaise	1
Ruby L Rawlins Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton HM 12 Bermudes	Oui	Britannique	1

nous engageons respectivement, par les présentes, à acquérir le nombre d'actions de la Société susceptibles de nous être respectivement attribuées par les administrateurs provisoires de cette dernière, étant précisé que ce nombre ne devra pas être supérieur au nombre d'actions que nous avons respectivement souscrites, ainsi qu'à satisfaire aux appels de fonds susceptibles d'être faits par les administrateurs, les administrateurs provisoires ou les fondateurs de la Société eu égard aux actions qui nous sont respectivement attribuées.

3. La Société doit être une société exonérée au sens de la Loi relative aux sociétés de 1981.

4. Avec l'accord du ministre des Finances, la Société est en droit d'être propriétaire de terrains situés aux Bermudes à hauteur de au total, et notamment des parcelles suivantes: sans objet.

5. Le capital autorisé de la Société s'élève à 100 000 dollars américains et est divisé en 100 actions d'une valeur de 1,00 dollar américain chacune.

6. Les objets pour lesquels la Société est constituée sont illimités.

7. Les dispositions suivantes énoncent les pouvoirs de la Société:

(i) Elle jouit de la capacité d'une personne physique;

(ii) Sous réserve des dispositions de l'article 42 de la Loi, la Société aura le pouvoir d'émettre des actions privilégiées qui pourront être remboursées par anticipation si leur détenteur le souhaite;

(iii) En vertu de l'article 42A de la Loi, la Société aura le pouvoir d'acquérir ses propres actions;

(iv) En vertu de l'article 42B de la Loi, la Société aura le pouvoir d'acquérir ses propres actions.

Le présent acte constitutif est revêtu de la signature de chacun des souscripteurs en présence d'au moins un témoin attestant de leur signature.

FAIT le 10 mai 2012.

Souscripteurs / Témoins

STATUTS
DE
FLAGSTONE REINSURANCE HOLDINGS (BERMUDA) LIMITED

JE CERTIFIE par les présentes que les Statuts ci-joints sont la copie conforme des Statuts de Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited (la «Société») approuvés au cours de l'assemblée générale constitutive de la Société tenue le 18 mai 2012.

Secrétaire général

APPLEBY

Appleby Services (Bermuda) Ltd.

Canon's Court, 22 Victoria Street

Hamilton HM 12

Bermudes

Statuts de

Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

STATUTS

de Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited

Interprétation

1. Définitions et Interprétation.

1. 1 Dans les présents Statuts, à moins que le contexte s'y oppose:

«Administrateur suppléant» désigne un administrateur suppléant nommé au Conseil comme prévu par les présents Statuts;

«Commissaire aux comptes» désigne la personne ou le cabinet nommé en qualité de commissaire aux comptes de la Société à un moment donné;

«Bermudes» désigne les Iles Bermudes;

«Conseil d'administration» désigne les Administrateurs de la Société nommés ou élus conformément aux présents Statuts et agissant au moyen de résolutions, conformément à la loi et aux présents Statuts, ou les Administrateurs présents à une réunion du Conseil d'administration réunissant le quorum;

«Lois relatives aux sociétés» désigne toute loi en vigueur aux Bermudes relative aux sociétés et s'appliquant à la Société;

«Société» désigne Flagstone Reinsurance Holdings (Bermuda) Limited, société constituée aux Bermudes le 10 mai 2012;

«Administrateur» désigne toute personne nommée ou élue au Conseil d'administration conformément aux présents Statuts ainsi que tout Administrateur suppléant;

«Personne garantie» désigne tout Administrateur, Dirigeant, Représentant résident, membre d'un comité constitué conformément aux présents Statuts, tout liquidateur, gestionnaire ou fiduciaire en fonction, intervenant dans les activités de la Société, ainsi que ses héritiers, ses exécuteurs testamentaires et ses administrateurs;

«Dirigeant» désigne une personne nommée par le Conseil d'administration conformément aux présents Statuts, à l'exception du Commissaire aux comptes;

«payé» signifie payé ou comptabilisé comme payé;

«Registre» désigne le registre des Actionnaires de la Société tenu par la Société aux Bermudes;

«Siège social» désigne le siège de la Société sis aux Bermudes au lieu déterminé par le Conseil d'administration;

«Représentant résident» désigne, s'il y a lieu, la personne physique ou la société nommée afin d'exercer les attributions d'un représentant résident conformément aux dispositions des Lois relatives aux sociétés, ainsi que tout Représentant résident adjoint ou suppléant nommé par le Conseil d'administration pour exercer certaines des attributions du Représentant résident;

«Résolution» désigne une résolution des Actionnaires adoptée en assemblée générale ou, en tant que de besoin, par une ou plusieurs catégories d'Actionnaires adoptée dans le cadre d'une assemblée spéciale ou encore, dans un cas comme dans l'autre, adoptée par une résolution par écrit, conformément aux clauses des présents Statuts;

«Cachet» désigne le cachet de la Société ainsi que les copies autorisées de celui-ci;

«Secrétaire général» désigne la personne physique ou la société nommée par le Conseil d'administration pour exercer les fonctions de secrétaire général, ainsi que tout Secrétaire général temporaire, assistant ou adjoint;

«Action» désigne une action du capital de la Société ainsi que tout rompu de cette action;

«Actionnaire» désigne un actionnaire ou un membre de la Société, étant entendu que, au sens de l'article 42 des présents Statuts, actionnaire désigne également tout détenteurs de billets (holder of notes), d'obligations non garanties ou d'obligations émis par la Société;

«présents Statuts» désigne les présents Statuts sous leur forme actuelle.

1.2 Dans les présents Statuts, une personne morale qui est actionnaire est réputée être présente en personne aux assemblées générales si, conformément aux Lois relatives aux sociétés, son représentant habilité est présent.

1.3 Dans les présents Statuts, une société qui est Administrateur est réputée être présente en personne à une séance du Conseil d'administration si un dirigeant, un mandataire ou une autre personne habilitée à y participer en son nom est présente; elle est réputée assurer ses fonctions et exercer toute action exigée par les présents Statuts et les Lois relatives aux sociétés, notamment la signature de documents, actes translatifs de propriété et autres effets, si un dirigeant, un mandataire ou une autre personne habilitée à agir en son nom agit de la sorte.

1.4 Les mots portant uniquement le singulier peuvent s'entendre également au pluriel et inversement.

1.5 Les mots portant uniquement le masculin peuvent s'entendre également au féminin ou au neutre, et inversement.

1.6 Les mots désignant des personnes peuvent s'entendre également de sociétés, d'associations et de groupes de personnes, qu'elles aient la personnalité morale ou non.

1.7 Les mots désignant un Administrateur en tant que personne peuvent s'entendre également de sociétés, d'associations et de groupes de personnes, qu'ils aient la personnalité morale ou non.

1.8 La référence à un écrit désigne également un document dactylographié, imprimé, lithographie, photographié ou sur support électronique.

1.9 Les mots ou les expressions définis dans les Lois relatives aux sociétés qui sont en vigueur à la date d'adoption des présents Statuts ou d'une partie de ceux-ci, ont la même signification dans les présents Statuts ou la partie concernée de ceux-ci, selon le cas.

Siège social

2. Siège social. Le siège social est sis aux Bermudes, au lieu déterminé par le Conseil d'administration.

Actions et Droit attachés aux actions

3. Droits attachés aux actions.

3.1 Sous réserve de tous droits spéciaux conférés aux détenteurs d'actions ou d'une catégorie d'actions, toute action de la Société peut être émise avec ou assortie de droits de préférence, différés, conditionnels ou autres droits ou restrictions particuliers, que ce soit en ce qui concerne les dividendes, le droit de vote, la répartition du capital ou à un autre égard, selon ce que la Société déterminera par Résolution ou, à défaut de telles décisions ou en l'absence de stipulations particulières de celles-ci, selon ce que le Conseil d'administration détermine.

3.2 Sous réserve des Lois relatives aux sociétés, des actions privilégiées peuvent être émises, si une résolution le décide, en étant assorties des conditions suivantes:

3.2.1 être rachetables en de survenance d'un événement spécifié ou à une date déterminée; et/ou

3.2.2 être rachetables au gré de la Société; et/ou

3.2.3 être rachetables au gré du détenteur, si l'acte constitutif de la Société prévoit cette possibilité.

Les modalités du rachat seront fixées par résolution du Conseil d'administration et seront jointes aux présents Statuts, sans en faire partie intégrante.

3.3 Le Conseil d'administration peut autoriser, à sa discrétion et sans l'aval d'une Résolution, le rachat par la Société de ses propres actions, selon les modalités qu'il détermine à sa discrétion, étant entendu qu'un tel rachat doit nécessairement être effectué conformément aux dispositions des Lois relatives aux sociétés.

3.4 Le Conseil d'administration peut autoriser, à sa discrétion et sans l'aval d'une Résolution, l'acquisition par la Société de ses propres actions pour les détenir en tant qu'actions auto détenues, aux conditions qu'il détermine à sa discrétion, étant entendu qu'une telle acquisition doit nécessairement être effectuée conformément aux dispositions des Lois relatives aux sociétés. La Société sera inscrite sur le Registre des Actionnaires au titre des actions rachetées qu'elle détient et sera sa propre actionnaire, étant entendu que ce sera nécessairement en conformité avec les dispositions des Lois relatives aux sociétés. Pour écarter toute ambiguïté, la Société n'exercera aucun droit et ne jouira ni ne bénéficiera d'aucun droit attaché aux actions en question, sauf comme expressément prévu par les Lois relatives aux sociétés.

4. Modifications des droits.

4.1 Sous réserve des dispositions des Lois relatives aux sociétés, la totalité ou certains des droits spéciaux attachés à une époque considérée à une catégorie d'action déjà émises peuvent, que la Société soit en cours de liquidation ou non, être modifiés ou abrogés avec l'accord écrit des détenteurs d'au moins soixante-quinze pour cent (75 %) des actions émises de cette catégorie ou avec l'aval d'une résolution adoptée par l'assemblée spéciale des détenteurs de cette catégorie d'action votant en personne ou par procuration. Toutes les dispositions des présents Statuts relatives aux assemblées générales de la Société s'appliquent, mutatis mutandis, aux assemblées spéciales, étant entendu que le quorum sera constitué par une ou plusieurs personnes détentrices des actions de la catégorie concernée ou d'une procuration

pour ces actions, que chaque détenteur d'actions de la catégorie concernée a droit à une voix par action lors des votes à bulletin secret et que tout détenteur d'actions de la catégorie concernée présent ou représenté peut demander un vote à bulletin secret.

4.2 Les droits particuliers conférés aux détenteurs d'actions ou d'une catégorie d'action ne sont pas modifiés par la création ou l'émission de nouvelles actions assorties des mêmes droits, sauf indication expresse contraire relative aux droits leur étant attachés ou figurant dans les modalités d'émission de ces actions.

5. Actions.

5.1 Sous réserve des clauses des présents Statuts, les actions non émises de la Société, qu'elles fassent partie du capital d'origine ou qu'elles résultent d'une augmentation de capital, sont à la disposition du Conseil d'administration, qui peut les offrir, les attribuer, les donner en option ou les remettre selon d'autres modalités aux personnes, au moment, pour la contrepartie et aux autres conditions qu'il détermine.

5.2 Sous réserve des clauses des présents Statuts, les actions que la Société détient en tant qu'actions rachetées sont à la disposition du Conseil d'administration, qui peut les détenir, en disposer ou les céder en tout ou en partie en échange de numéraire ou d'une autre contrepartie, ou les annuler en tout ou en partie.

5.3 Le Conseil d'administration peut exercer à l'occasion de l'émission d'actions tous les pouvoirs reconnus par la loi en matière de paiement de commissions et de droits de courtage.

5.4 Sauf décision judiciaire en ce sens d'un tribunal compétent ou sauf si la loi l'exige, la Société ne reconnaît pas la détention d'actions en fiducie et, en conséquence elle n'est ni liée ni tenue d'une quelconque façon de reconnaître, même si elle en a été avisée, un quelconque droit en equity, éventuel, futur, partiel ou autre sur une action ou un rompu d'action ni un quelconque autre droit que le droit absolu de son détenteur enregistré sur l'intégralité de l'action.

6. Certificats d'actions.

6.1 La Société n'a aucune obligation d'établir et de remettre des certificats d'actions, sauf à la demande expresse de la personne pour laquelle les actions ont été émises. Pour les actions détenues conjointement par plusieurs personnes, la remise d'un certificat à l'un des codétenteurs vaut délivrance à tous les codétenteurs.

6.2 Si un certificat d'action est abîmé, perdu ou détruit, il peut être remplacé gratuitement mais sous réserve d'en rapporter la preuve et de donner des garanties et sous réserve de payer les frais et les frais remboursables exposés par la Société pour examiner ces éléments de preuve et établir les modalités de la garantie, selon ce que le Conseil d'administration estimera approprié et, en cas de certificat abîmé, sur remise de celui-ci à la Société.

6.3 Tous les certificats d'actions, certificat d'obligations ou autres titres de la Société n'étant pas des bulletins de souscription, des titres provisoires et autres documents similaires sont délivrés, sauf indication expresse contraire des modalités régissant ces titres, revêtus du cachet ou signés par un Administrateur, le Secrétaire général ou une personne habilitée à cette fin par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration peut décider par résolution, que ce soit à titre général ou dans un cas particulier, que les signatures apposées sur ces certificats ne sont pas nécessairement manuscrites et peuvent être apposées par un moyen mécanique ou imprimées, ou qu'il n'est pas nécessaire que ces certificats soient signés par une quelconque personne.

7. Privilège.

7.1 La Société a un privilège absolu et de premier rang sur les actions payées non intégralement libérées pour le montant restant dû à la date fixée dans les modalités d'émission de l'action considérée, que ces sommes soient exigibles ou non, aient été appelées ou soient échues. La Société a également un privilège absolu et de premier rang sur les actions non intégralement libérées qui sont enregistrées au nom d'un Actionnaire, que ce soit à titre individuel ou conjointement avec d'autres, pour les dettes et le passif de cet Actionnaire ou de sa succession envers la Société, que ces dettes ou ce passif aient été encourus avant ou après que la Société ait reçu notification de l'existence de droits d'une autre personne que cet Actionnaire, que le paiement soit échoué ou non, que l'Actionnaire ou sa succession soit ou non codébiteur de ces dettes ou ce passif, que le codébiteur soit un Actionnaire ou non. Le privilège de la Société sur une action s'étend à tous les dividendes qui y sont attachés. Le Conseil d'administration peut renoncer à tout moment, que ce soit à titre général ou dans un cas particulier, à tout privilège ou déclarer qu'une action est exonérée en tout ou en partie des clauses des présents Statuts.

7.2 La Société peut vendre, selon les modalités que le Conseil d'administration considère appropriées, toute action sur laquelle elle a un privilège. Toutefois, cette vente ne peut intervenir que si la somme dont le paiement est garanti par le privilège est exigible et après expiration d'un délai de quatorze (14) jours suivant la remise au détenteur de l'action d'un avis exposant son intention de vendre à défaut de paiement.

7.3 Le produit net de la vente par la Société d'actions sur réalisation de son privilège sera affecté au paiement de la dette ou du passif garanti par le privilège à concurrence de la somme échue, le solde étant affecté à tout privilège similaire pour dettes ou passif non échus au titre des actions existant avant la vente et versé à la personne qui était détenteur des actions avant la vente. Pour donner effet à la vente, le Conseil d'administration peut habiliter une personne à céder les actions à l'acquéreur. L'acquéreur sera enregistré en tant que détenteur des actions et n'est pas tenu de vérifier l'affectation du prix d'achat, son droit de propriété sur les actions n'étant pas affecté par une irrégularité ou la nullité de la procédure de vente.

8. Appels de fonds sur actions.

8.1 Le Conseil d'administration peut faire des appels de fonds auprès des Actionnaires (pour écarter toute ambiguïté, à l'exclusion de la Société en ce qui concerne les actions rachetées non libérées ou partiellement libérées qu'elle détient) pour le montant non libéré de leurs actions, qu'il s'agisse de la valeur nominale ou de la prime, exigible à tout autre moment que conformément aux modalités d'émission de celles-ci, fixant les dates de ces appels de fonds; chaque Actionnaire est tenu, après réception d'un avis notifié par la Société avec un préavis d'au moins quatorze (14) jours indiquant la ou les dates et le lieu de paiement, de payer à la Société à la ou aux dates et au lieu de paiement indiqués, le montant de l'appel de fonds sur ses actions. Un appel de fonds peut être annulé ou reporté, selon ce que le Conseil d'administration décidera.

8.2 Un appels de fonds peut être payable par versements échelonnés et il est réputé être fait au moment de l'adoption par le Conseil d'administration de la résolution qui l'autorise.

8.3 Les codétenteurs d'une action sont conjointement et solidairement tenus au paiement des appels de fonds qui la concernent.

8.4 En cas de non-paiement d'un appel de fonds au plus tard à la date indiquée pour le paiement, la personne qui en est débitrice devra des intérêts moratoires à compter du jour indiqué pour le paiement jusqu'au paiement effectif au taux déterminé par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est en droit de renoncer en tout ou en partie au paiement de ces intérêts moratoires.

8.5 Toute somme devenue exigible, aux termes de ses modalités d'émission, suite à une attribution ou à la date fixée conformément à ses modalités d'émission, qu'il s'agisse de la valeur nominale ou de la prime, est réputée aux effets des présents Statuts être un appel de fonds dûment effectué, notifié et exigible à la date indiquée dans les modalités d'émission; en cas de non-paiement, les dispositions pertinentes des présents Statuts en matière d'intérêts, de déchéance ou autre s'appliqueront comme si les sommes en question étaient dues au titre d'un appel de fonds régulièrement effectué et notifié.

8.6 Le Conseil d'administration peut différencier au moment de l'émission d'actions, le montant des appels de fonds et les dates de paiement selon les attributaires ou les détenteurs.

9. Déchéance.

9.1 Si un Actionnaire ne paie pas à l'échéance un appel de fonds ou un versement échelonné sur cet appel de fonds, le Conseil d'administration peut notifier à tout moment, tant que cet appel ou ce versement échelonné reste impayé, un avis demandant ce paiement et les intérêts courus.

9.2 L'avis doit indiquer le jour (avec un préavis d'au moins quatorze (14) jours à compter de sa date) et le lieu où le paiement doit être effectué et prévenir que, à défaut de paiement, les actions objet de l'appel de fonds ou du versement échelonné seront saisies. Le Conseil d'administration peut accepter le rachat de toute action susceptible de saisie et, dans ce cas, les références dans les présents Statuts à la déchéance des droits vaudront également pour le rachat.

9.3 Si les demandes objet de l'avis visé ci-dessus ne sont pas respectées, le Conseil d'administration peut, si le paiement des appels de fonds ou des versements échelonnés et des intérêts dus à ce titre n'a pas été fait, adopter une résolution déclarant la déchéance des droits attachés aux actions concernées. Cette déchéance porte également sur les dividendes déclarés pour ces actions n'ayant pas été payés avant la déchéance des droits.

9.4 La déchéance des droits attachés aux actions est notifiée à la personne qui en était le détenteur, étant entendu que l'omission ou le défaut de réalisation de cette notification n'entraîne d'aucune façon l'invalidation de la déchéance des droits.

9.5 Les actions objet d'une déchéance deviennent la propriété de la Société et peuvent être vendues, attribuées de nouveau ou cédées autrement, soit à la personne qui en était le détenteur ou qui avait les droits avant la déchéance, soit à une autre personne, aux conditions et selon les modalités que détermine le Conseil d'administration. La mesure de déchéance peut être annulée à tout moment avant la vente, la nouvelle attribution ou la cession, aux conditions déterminées par le Conseil d'administration.

9.6 La personne qui a été déchue de ses droits sur des actions cesse d'être Actionnaire mais reste tenue de payer à la Société toutes les sommes qu'elle lui devait avant la date de la déchéance de ses droits, plus les intérêts au taux déterminé par le Conseil d'administration courus à compter de la date de la déchéance jusqu'au paiement, la Société pouvant mettre à exécution le paiement sans avoir l'obligation de tenir compte de la valeur des actions objet de la déchéance de droits.

9.7 La déclaration solennelle que le déclarant est un Administrateur de la Société ou son Secrétaire général et que des actions ont fait l'objet d'une mesure de déchéance des droits à la date figurant dans la déclaration solennelle vaut preuve des faits qui y sont rapportés et est opposable à toute personne faisant valoir des droits sur les actions. La Société peut recevoir la contrepartie versée pour les actions suite à leur vente, leur nouvelle attribution ou leur cession et le Conseil d'administration peut habiliter une personne à transférer les actions à la personne à laquelle elles sont vendues, attribuées de nouveau ou cédées, cette personne étant inscrite en tant que détenteur des actions et n'étant pas tenue de vérifier. L'affectation des sommes ayant servi à l'acquisition, le cas échéant, son droit de propriété sur les actions n'étant pas affecté par l'éventuelle irrégularité ou nullité de la procédure de déchéance des droits ou de vente, de nouvelle attribution ou de cession des actions.

Registre des actionnaires

10. Registre des Actionnaires. Le Secrétaire général tient le Registre au Siège social, conformément aux modalités instaurées par les Lois relatives aux sociétés. Sauf décision contraire du Conseil d'administration, le Registre peut être consulté pour vérification, conformément aux dispositions des Lois relatives aux sociétés, chaque jour ouvrable entre dix heures et midi. Sauf si le Conseil d'administration l'autorise, un Actionnaire ou un actionnaire potentiel n'a pas le droit de faire inscrire sur le Registre la mention d'une fiducie ni l'existence d'un droit en equity, éventuel, futur, partiel ou autre sur une action ou un rompu d'action. L'existence d'une telle mention ou son autorisation par le Conseil d'administration ne vaut pas abrogation de l'article 5.4 des présents Statuts.

Registre des administrateurs et Des dirigeants

11. Registre des Administrateurs et des Dirigeants. Le Secrétaire général tient un Registre des Administrateurs et des Dirigeants de la Société, conformément aux Lois relatives aux sociétés. Le Registre des Administrateurs et des Dirigeants peut être consulté pour vérification, conformément aux dispositions des Lois relatives aux sociétés, chaque jour ouvrable entre dix heures et midi.

Cession des actions

12. Cession des actions.

12.1 Sous réserve des Lois relatives aux sociétés et des restrictions énoncées dans les présents Statuts, un Actionnaire peut transférer une partie de ses actions par un acte de transfert établi sous une forme usuelle ou sous toute autre forme acceptée par le Conseil d'administration. Un tel acte de transfert n'est pas nécessaire pour le rachat d'actions ou pour l'achat d'actions par la Société.

12.2 L'acte de transfert d'actions doit être signé par le cédant ou en son nom et, si l'action n'est pas entièrement libérée, par le cessionnaire. Le cédant reste le détenteur des actions jusqu'à l'inscription du nom du cessionnaire sur le Registre. La Société peut conserver tous les actes de transfert qui ont été enregistrés. Le Conseil d'administration est en droit de refuser, à son entière discrétion et sans avoir à la motiver, l'inscription du transfert d'une action qui n'a pas été entièrement libérée. Le Conseil d'administration peut également refuser l'inscription d'un transfert sauf si:

12.2.1 l'acte de transfert porte le timbre requis, si la loi l'exige, et est présenté à la Société avec les certificats d'actions sur lesquelles il porte ainsi que tout autre justificatif demandé par le Conseil d'administration dans la mesure du raisonnable, afin d'établir que le cédant est en droit d'effectuer le transfert;

12.2.2 l'acte de transfert ne porte que sur une catégorie d'actions;

12.2.3 le transfert en question a obtenu, le cas échéant, l'autorisation de l'Autorité monétaire des Bermudes.

12.3 Le Secrétaire général est en droit d'exercer les pouvoirs et le pouvoir d'appréciation conférés au Conseil d'administration par les présents Statuts, conformément aux instructions du Conseil d'administration.

12.4 Si le Conseil d'administration refuse d'inscrire un transfert d'actions, il le notifie au cessionnaire dans les trois (3) mois suivant la date à laquelle l'acte de transfert a été déposé.

12.5 La Société ne perçoit aucun droit pour l'inscription d'un transfert, d'une homologation, de lettres d'administration, d'un certificat de décès ou de mariage, d'une procuration, d'un avis d'arrêt, d'une décision judiciaire ou d'un autre acte ayant trait à ou affectant le droit de propriété sur des actions, ni pour toute autre inscription sur le Registre relativement à des actions.

Transmission des actions

13. Transmission des actions.

13.1 En cas de décès d'un Actionnaire, le ou les survivants s'il était codétenteur, et son exécuteur testamentaire s'il était détenteur unique, sont les seules personnes auxquelles la Société reconnaît le droit de propriété sur ces actions; toutefois, aucune disposition des présents Statuts ne décharge la succession d'un membre décédé (détenteur unique ou codétenteur) des sommes dues au titre des actions qu'il détenait à titre individuel ou conjointement avec d'autres personnes. Dans les présents Statuts, exécuteur testamentaire désigne la personne nommée dans la décision d'homologation ou les lettres d'administration délivrées aux Bermudes ou, en l'absence d'exécuteur testamentaire, toute autre personne que le Conseil d'administration considère à son entière discrétion comme étant la personne reconnue par la Société au sens des présents Statuts.

13.2 Toute personne devenant titulaire d'actions à la suite du décès d'un Actionnaire ou de tout autre événement ayant cet effet en raison de la loi a la possibilité, sous réserve des indications exposées ci-dessous et sur présentation des justificatifs de son droit de propriété demandés par le Conseil d'administration, de choisir d'être inscrite en tant que détenteur des actions ou de faire inscrire une autre personne qu'elle désigne en tant que cessionnaire desdites actions. Si elle choisit d'être inscrite elle-même, elle le notifie à la Société par un avis écrit signé indiquant son choix. Si elle choisit de faire inscrire une autre personne, elle le notifie en signant un acte de transfert des actions en faveur de cette personne. Les limitations, les restrictions et les dispositions des présents Statuts relatives au transfert des actions s'appliquent à l'avis ou à l'acte de transfert susvisés comme si le décès de l'Actionnaire ou l'autre événement déclenchant la transmission ne s'était pas produit et que l'Actionnaire avait signé l'avis ou l'acte de transfert en question.

13.3 Lorsqu'une personne devient titulaire d'actions à la suite du décès d'un Actionnaire ou d'un autre événement ayant cet effet en raison de la loi, et après avoir présenté les éléments justificatifs demandés par le Conseil d'administration pour établir son droit de propriété, elle est en droit de recevoir et de donner quittance des dividendes ou des autres sommes payables au titre des actions, mais elle ne sera en droit de recevoir les convocations aux assemblées générales de la Société ou d'y assister ou y voter ou, sauf comme indiqué ci-dessus, d'exercer les droits ou les privilèges d'un Actionnaire qu'une fois qu'elle aura été inscrite en tant que détenteur des actions. Le Conseil d'administration peut demander par avis notifié à cette personne de se faire inscrire elle-même ou de transférer ses actions. A défaut de réponse dans le délai de soixante (60) jours, le Conseil d'administration est en droit de refuser de payer les dividendes ou toute autre somme payable au titre des actions tant qu'il n'a pas été donné suite à l'objet de sa demande.

13.4 Le Secrétaire général est en droit d'exercer les pouvoirs et le pouvoir d'appréciation conférés au Conseil d'administration par les présents Statuts, conformément aux instructions du Conseil d'administration.

Capital social

14. Augmentation du capital social.

14.1 La Société peut augmenter, par Résolution, son capital social d'une somme divisée en actions d'une valeur nominale fixée par la Résolution.

14.2 La Société peut, dans sa Résolution d'augmentation du capital, décider que les nouvelles actions ou certaines d'entre elles seront offertes en premier lieu à leur valeur nominale ou avec une prime ou, sous réserve des dispositions des Lois relatives aux sociétés, avec une décote applicable à tous les Actionnaires détenteurs d'actions d'une ou de plusieurs catégories, à proportion du nombre d'actions détenues respectivement, ou déterminer toute autre mesure relative à l'émission de nouvelles actions.

14.3 Les nouvelles actions seront régies par toutes les dispositions des présents Statuts en ce qui concerne les privilèges, les appels de fonds, la déchéance des droits, le transfert, la transmission et autres.

15. Modification du capital social.

15.1 La Société peut, par Résolution:

15.1.1 diviser ses actions en plusieurs catégories et les assortir respectivement de droits de préférence, différés, restreints ou d'autres droits, privilèges ou conditions spéciaux;

15.1.2 regrouper et diviser tout ou partie de son capital social en actions d'une valeur nominale supérieure à celle des actions existantes;

15.1.3 subdiviser ses actions ou certaines d'entre elles en actions d'une valeur nominale inférieure à celle figurant dans son acte constitutif, étant entendu toutefois que la proportion entre le montant libéré et le montant non libéré de chaque action, réduite suite à la subdivision, reste la même que ce qu'elle était avant la subdivision;

15.1.4 prévoir la possibilité d'émettre et d'attribuer des actions dépourvues de droit de vote;

15.1.5 annuler les actions qui n'ont pas été souscrites ni fait l'objet d'un engagement de souscription à la date d'adoption de la Résolution, et réduire le montant de son capital social;

15.1.6 changer la monnaie dans laquelle son capital social est libellé.

15.2 En cas de difficultés résultant d'une division, d'un regroupement ou d'une subdivision effectués conformément aux présents Statuts, le Conseil d'administration peut y remédier comme il l'estime approprié, notamment en organisant la vente des fractions d'actions et distribuer le produit net de la vente à due proportion entre les Actionnaires qui auraient eu droit à ces fractions. A cette fin, le Conseil d'administration peut habiliter une personne à transférer les fractions d'actions à leur acquéreur, ce dernier n'étant pas tenu de vérifier l'affectation des sommes ayant servi à l'acquisition, son droit de propriété sur les actions n'étant pas affecté par l'éventuelle irrégularité ou nullité de la procédure de vente.

15.3 Sous réserve des Lois relatives aux sociétés et de toute confirmation ou tout accord exigé par la loi ou par les présents Statuts, la Société peut convertir par Résolution des actions privilégiées en actions privilégiées remboursables.

16. Réduction du capital social.

16.1 Sous réserve des Lois relatives aux sociétés, de son acte constitutif et de toute confirmation ou tout accord exigé par la loi ou par les présents Statuts, la Société peut décider comme elle l'entend par Résolution la réduction de son capital ou de son compte de primes d'émission.

16.2 La Société peut déterminer par Résolution, les modalités de la réduction de son capital et prévoir, en cas de réduction portant sur une partie seulement d'une catégorie d'actions, les modalités selon lesquelles ces actions seront affectées.

Assemblées générales et Résolutions par écrit

17. Assemblées générales et Résolutions par écrit.

17.1 Sous réserve de la possibilité pour la Société de se dispenser de la tenue d'une ou plusieurs de ses Assemblées Générales Annuelles, conformément aux Lois relatives aux sociétés, le Conseil d'administration peut convoquer et la Société tenir des Assemblées Générales Annuelles conformément aux Lois relatives aux sociétés, aux dates et au lieu qu'il indique. Le Conseil d'administration peut convoquer, chaque fois qu'il l'estime approprié, et doit convoquer lorsque

les Lois relatives aux sociétés l'exigent, une assemblée générale autre que l'Assemblée Générale Annuelle appelée Assemblée générale Extraordinaire.

17.2 A l'exception de la destitution des Commissaires aux comptes ou des Administrateurs, toute décision pouvant être prise par résolution des Actionnaires adoptée dans le cadre d'une assemblée générale ou par résolution d'une catégorie d'Actionnaires dans le cadre d'une assemblée spéciale peut être prise par une résolution par écrit signée par les Actionnaires (ou les détenteurs de la catégorie d'actions concernées) représentant à la date de la notification de la résolution par écrit la majorité des voix nécessaire pour adopter cette résolution dans le cadre d'une assemblée générale des Actionnaires. Une résolution par écrit peut être signée par l'Actionnaire ou son mandataire ou, si l'Actionnaire est une personne morale (qu'il s'agisse ou non d'une société au sens des Lois relatives aux sociétés) par son représentant, en autant d'exemplaires que nécessaire.

17.3 Les résolutions par écrit adoptées conformément aux présents Statuts sont notifiées aux Actionnaires qui sont en droit de participer aux assemblées générales et de voter les résolutions. L'obligation de notifier aux Actionnaires toute résolution par écrit adoptée conformément aux présents Statuts est effectuée par la remise d'un exemplaire de la résolution par écrit selon les mêmes modalités que pour les avis de convocation à une assemblée générale de la Société, au cours de laquelle ladite résolution aurait pu être présentée, sauf en ce qui concerne le délai de préavis. La date de l'avis doit figurer sur l'exemplaire de la résolution par écrit.

17.4 L'omission accidentelle de la notification d'une résolution par écrit, comme prévu par les présents Statuts, ou la non-réception de l'avis notifiant cette résolution par une personne en droit de le recevoir, est sans incidence sur la régularité de l'adoption de la résolution par écrit.

17.5 Dans les présents Statuts, la date de la résolution par écrit est la date à laquelle elle est signée par l'Actionnaire ou en son nom, et à laquelle est calculée la majorité des voix décidant de l'adoption de la résolution par écrit. Toute mention dans une disposition de la date d'adoption d'une résolution est, s'agissant d'une résolution par écrit adoptée conformément aux présents Statuts, une référence à cette date.

17.6 Une résolution par écrit adoptée conformément aux présents Statuts a la même validité que si elle avait été adoptée dans le cadre d'une assemblée générale de la Société ou, le cas échéant, une assemblée spéciale d'une catégorie d'Actionnaires de la Société. Une résolution par écrit adoptée conformément aux présents Statuts a valeur de procès-verbal au regard des Lois relatives aux sociétés et des présents Statuts.

18. Convocation des assemblées générales.

18.1 L'Assemblée Générale Annuelle est convoquée par un avis écrit avec un préavis d'au moins cinq (5) jours et les Assemblées Générales Extraordinaires sont convoquées de la même manière. L'avis de convocation indique un délai franc, à savoir à l'exclusion du jour de sa remise et de la date pour laquelle il est remis; il doit indiquer les lieux, la date et l'heure de la réunion et la nature des questions qui seront traitées. L'avis de convocation à une assemblée générale doit être délivré selon toutes modalités prévues par les présents Statuts à tous les Actionnaires, à l'exception de ceux qui ne sont pas en droit de recevoir des convocations en raison des présents Statuts ou des modalités d'émission des actions qu'ils détiennent, aux Administrateurs et au Représentant résident qui ont fait savoir par un avis écrit remis au siège social qu'ils souhaitent recevoir ces convocations.

La convocation à une assemblée générale de la Société avec un préavis plus court que celui spécifié par les présents Statuts sera réputée être régulière s'il en est décidé ainsi:

18.1.1 s'agissant de la convocation à l'Assemblée Générale Annuelle, par la totalité des Actionnaires en droit d'y participer et d'y voter;

18.1.2 s'agissant de la convocation à une autre assemblée générale, par la majorité arithmétique des Actionnaires en droit d'y participer et d'y voter, cette majorité devant détenir au moins quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) de la valeur nominale des actions ouvrant ce droit.

18.2 L'omission accidentelle de l'envoi d'un avis de convocation à une assemblée générale ou d'une procuration devant être envoyée avec cet avis, ou leur non-réception par toute personne en droit de les recevoir, sera sans incidence sur la validité du déroulement de cette assemblée générale.

18.3 Le Conseil d'administration peut annuler ou reporter une assemblée générale déjà convoquée en notifiant cette annulation ou ce report conformément aux présents Statuts, par un avis adressé à tous les Actionnaires en droit de recevoir cette convocation et précisant, s'il s'agit d'un report, la date de la nouvelle assemblée générale reportée conformément aux clauses des présents Statuts.

19. Déroulement des assemblées générales.

19.1 Conformément aux Lois relatives aux sociétés, une assemblée générale peut se tenir en présence d'un seul individu présent si les conditions de quorum sont satisfaites. Pour qu'une assemblée générale puisse traiter une question, le quorum doit être réuni à l'ouverture de la séance, mais l'absence de quorum n'est pas un obstacle pour la nomination, le choix ou l'élection du président de séance, cette question n'étant pas considérée comme faisant partie de l'ordre du jour. Sauf indication contraire des présents Statuts, un Actionnaire présent en personne ou représenté et ayant le droit de voter constitue le quorum à toutes fins.

19.2 Si le quorum n'est pas réuni cinq (5) minutes après l'heure d'ouverture prévue de la séance (ou tout délai supérieur décidé par le président de séance), l'assemblée générale est dissoute si elle a été convoquée à la demande des Actionnaires.

Dans tout autre cas, elle est reportée à l'heure, à la date et au lieu décidés par le président de séance et, à l'assemblée générale reportée, le quorum sera d'un actionnaire présent en personne ou représenté et ayant le droit de vote. La Société convoquera avec un préavis d'au moins cinq (5) jours la réunion reportée pour défaut de quorum, l'avis indiquant qu'un seul Actionnaire présent en personne ou représenté (quel que soit le nombre d'actions qu'il détient) et ayant le droit de vote constituera le quorum.

19.3 L'assemblée spéciale d'une catégorie d'Actionnaires peut se tenir par le biais de moyens de communication téléphoniques, électroniques ou autres, notamment, à titre indicatif, par téléphone ou par vidéoconférence, à condition que toutes les personnes participant à l'assemblée générale soient en mesure de communiquer entre elles simultanément et instantanément, la participation par ces moyens étant considéré comme une présence en personne à une telle assemblée générale.

19.4 Tout Administrateur et, si l'avis de convocation visée à l'article 18.1 ci-dessus a été envoyé, le Représentant résident, s'il y a lieu, sont en droit de participer et de prendre la parole à une assemblée générale de la Société.

19.5 Le Conseil d'administration peut désigner un de ses membres pour assurer la présidence de l'assemblée générale. En l'absence de président ou si le président n'est pas présent dans les cinq (5) minutes suivant l'heure fixée pour le début de la séance, ou s'il ne souhaite pas faire fonction de président, les Administrateurs présents désigneront un des leurs pour faire fonction de président ou, si un seul administrateur est présent et désireux de présider, il fera fonction de président. Si aucun Administrateur n'est présent ou si aucun ne souhaite présider, les personnes présentes et ayant le droit de vote désignent l'une d'elles pour faire fonction de président.

19.6 Le président de l'assemblée générale peut, par résolution de l'assemblée générale réunissant le quorum, et doit si l'assemblée générale le lui demande, reporter l'assemblée générale d'une date à l'autre et d'un lieu à l'autre, étant entendu que seules les questions qui auraient pu être traitées à l'assemblée générale initialement reportée peuvent être traitées au cours d'une assemblée générale reportée. Si une assemblée générale est reportée de trois (3) mois ou plus, elle doit être convoquée comme le serait une assemblée générale non reportée. Sauf indication expresse des présents Statuts, il n'est pas nécessaire de délivrer un avis de convocation à une assemblée générale reportée ni d'en indiquer l'ordre du jour.

20. Votes.

20.1 Excepté les cas où une majorité supérieure est exigée par les Lois relatives aux sociétés ou par les présents Statuts, toute question soumise au vote lors d'une assemblée générale est adoptée à la majorité simple des voix exprimées.

20.2 Les votes sur les résolutions soumises à l'assemblée générale se font à main levée ou par le décompte des votes reçus sur support électronique, à moins que, avant ou au moment de la déclaration du résultat du vote à main levée ou du décompte des votes reçus sur support électronique ou en cas de retrait d'une demande de vote à bulletin secret, un vote à bulletin secret soit demandé par:

20.2.1 le président de l'assemblée générale;

20.2.2 au moins trois (3) Actionnaires présents ou représentés;

20.2.3 un ou plusieurs Actionnaires présents ou représentés détenant au total au moins un dixième (1/10) du total des droits de vote des Actionnaires ayant le droit de voter à cette assemblée générale; ou

20.2.4 un ou plusieurs Actionnaires présents en personne ou représentés détenteurs d'actions conférant le droit de voter à l'assemblée générale et représentant en tout au moins un dixième (1/10) de la somme totale libérée sur les actions assorties de ce droit de vote.

La personne ou l'une des personnes ayant demandé un vote à bulletin secret peut retirer sa demande jusqu'à la déclaration des résultats. Sauf si un vote à bulletin secret a été demandé et que cette demande n'est pas retirée, le président de l'assemblée générale déclare qu'une résolution a été adoptée à main levée ou suite au décompte des votes reçus sur support électronique, ou adoptée à l'unanimité ou à une majorité particulière, ou rejetée à une majorité particulière ou non adoptée. L'inscription de cette déclaration sur le Registre des procès-verbaux de la Société constitue la preuve définitive du résultat, sans qu'il soit nécessaire de consigner le nombre ni la proportion des votes enregistrés pour ou contre cette résolution.

20.3 Si un vote à bulletin secret est demandé, le résultat du vote a valeur de résolution de l'assemblée générale au cours de laquelle ce vote a été demandé.

20.4 Un vote à bulletin secret demandé pour l'élection du président de séance ou pour une question relative au report d'une assemblée générale doit être organisé sur le champ. Un vote à bulletin secret demandé sur une autre question peut être organisé selon les modalités et soit sur-le-champ soit au lieu et à la date, au plus tard trois mois après la date de la demande du vote à bulletin secret, fixés par le président. Sauf décision contraire du président, il n'est pas nécessaire d'annoncer par un avis le vote à bulletin secret.

20.5 La demande d'un vote à bulletin secret n'empêche pas la poursuite de l'assemblée générale sur les questions sans rapport avec le vote à bulletin secret demandé. Cette demande peut être retirée avant la clôture de l'assemblée générale ou avant le déroulement du vote si celui-ci intervient avant.

20.6 Lors d'un vote à bulletin secret, les votes peuvent être exprimés soit en personne soit par un représentant.

20.7 Une personne qui dispose de plusieurs voix n'est pas tenue de les exprimer toutes, ni de les exprimer toutes dans le même sens, dans le cadre d'un vote à bulletin secret.

20.8 En cas de partage des voix, que ce soit dans un vote à main levée, un vote effectué sur support électronique ou un vote à bulletin secret, le président de l'assemblée générale n'a pas voix prépondérante et ne dispose pas d'une seconde voix. En conséquence, la résolution est rejetée.

20.9 En cas de codétenteurs d'actions, le vote exprimé par le plus ancien, que ce soit en personne ou par un représentant, sera accepté à l'exclusion des votes des autres codétenteurs. A cet effet, l'ancienneté est déterminée par l'ordre d'inscription des noms sur le Registre des Actionnaires.

20.10 Un Actionnaire qui est considéré comme un patient au regard d'un texte législatif ou d'une loi relatifs aux troubles mentaux ou qui a fait l'objet d'une décision rendue par un tribunal compétent en matière de mesures de protection ou de gestion des intérêts des personnes incapables de veiller à leurs propres intérêts peut participer aux votes à main levée ou à bulletin secret par l'intermédiaire de son tuteur, son curateur, son curator bonis ou toute autre personne ayant des fonctions similaires nommée par ce tribunal, qui prendra part à ces votes et sera considérée comme un Actionnaire dans le cadre de l'assemblée générale.

20.11 Un Actionnaire n'est pas autorisé, sauf décision contraire du Conseil d'administration, à voter lors d'une assemblée générale tant qu'il n'a pas payé les appels de fonds ou les autres sommes dues au titre des actions de la Société qu'il détient.

20.12 Si:

20.12.1 une contestation est soulevée quant à la qualité d'un votant;

20.12.2 des votes ont été pris en compte alors qu'ils n'auraient pas dû l'être ou qu'ils auraient dû être refusés;

20.12.3 des votes qui auraient dû être pris en compte ne l'ont pas été, cette contestation ou cette erreur n'affectera la validité de la décision sur une résolution de l'assemblée générale ou de l'assemblée générale reportée que si elle est soulevée au cours de l'assemblée générale ou de l'assemblée générale reportée à laquelle le vote contesté a eu lieu ou a été demandé ou à laquelle l'erreur a été commise. Toute contestation ou erreur doit être signalée au président de séance et n'affecte la décision de l'assemblée générale quant à la résolution que si le président décide qu'elle est de nature à avoir vicié la décision de l'assemblée générale. La décision du président sur ces questions est définitive.

21. Procurations et Représentants de sociétés.

21.1 Le document établissant une procuration ou nommant un représentant de société doit être établi par écrit et signé par le mandant ou son mandataire habilité par écrit par lui-même ou, si le mandant est une société, revêtu de son cachet ou de la signature d'un dirigeant, d'un mandataire ou de toute autre personne ayant le droit de signer.

21.2 Un Actionnaire peut donner procuration ou, s'agissant d'une société, nommer un représentant pour une assemblée générale particulière ou une assemblée générale reportée, ou délivrer une procuration permanente ou, s'agissant d'une société, nommer un représentant permanent, en remettant à la Société à son Siège ou en tout autre lieu indiqué par le Conseil d'administration à cette fin, une procuration ou, s'agissant d'une société, une habilitation. Une procuration permanente ou une habilitation permanente est valable pour toutes les assemblées générales et les assemblées générales reportées et pour les résolutions par écrit, le cas échéant, tant qu'un avis de révocation n'a pas été reçu au Siège social ou en tout autre lieu indiqué par le Conseil d'administration à cette fin. Une procuration permanente ou une habilitation permanente voit ses effets suspendus au cours de l'assemblée générale ou de l'assemblée générale reportée à laquelle l'Actionnaire est présent ou pour laquelle il a spécialement délivré une procuration ou nommé un représentant. Le Conseil d'administration peut demander de temps à autre les justificatifs qu'il estime nécessaires quant à la régularité de la signature et la durée de la validité de la procuration ou de l'habilitation permanente, les effets de la procuration ou de l'habilitation permanente étant suspendus jusqu'à ce que le Conseil d'administration considère avoir reçu les justificatifs demandés ou d'autres justificatifs à sa convenance.

21.3 Nonobstant l'article 21.2 ci-dessus, un Actionnaire est en droit de délivrer une procuration irrévocable et son titulaire sera la seule personne habilitée à voter au titre des actions concernées au cours de toute assemblée générale des Actionnaires à laquelle il participe. La Société doit recevoir à son Siège un avis l'informant de la délivrance d'une telle procuration, qui doit indiquer le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du titulaire de la procuration. La Société adressera au titulaire de la procuration, les avis de convocation à toutes les assemblées générales des Actionnaires de la Société; elle est tenue de reconnaître le titulaire de cette procuration jusqu'à ce que ce dernier lui notifie par écrit que la procuration a cessé de produire ses effets.

21.4 Sous réserve des articles 21.2 et 21.3 ci-dessus, l'acte de procuration et l'acte de nomination d'un représentant de société ainsi que les justificatifs de la régularité de leur signature demandés par le Conseil d'administration doivent être déposés au Siège social (ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation à une assemblée générale ou dans l'avis de report d'une assemblée générale ou encore, dans l'un comme l'autre cas ou en cas de résolution par écrit, dans tout document joint) avant la tenue de l'assemblée générale ou de l'assemblée générale reportée à laquelle la personne nommée dans le document envisage de voter ou, s'agissant d'un vote à bulletin secret exercé après la date d'une assemblée générale ou d'une assemblée générale reportée, avant la date de ce vote à bulletin secret ou, s'agissant d'une résolution par écrit, avant la date d'adoption de celle-ci, faute de quoi l'acte de procuration ou d'habilitation ne sera pas considéré comme valable.

21.5 Sous réserve des articles 21.2 et 21.3 ci-dessus, la décision du président d'une assemblée générale quant à la validité d'une procuration ou d'une nomination sera définitive.

21.6 L'acte de procuration ou de nomination peut être établi sous une forme habituelle ou sous une forme acceptée par le Conseil d'administration; le Conseil d'administration peut, s'il le juge approprié, envoyer avec l'avis de convocation d'une assemblée générale ou l'avis annonçant une résolution par écrit un formulaire d'acte de procuration ou de nomination en vue de l'assemblée générale ou de la résolution par écrit. Une procuration confère le pouvoir de demander ou de s'associer à la demande d'un vote par bulletin secret, de prendre la parole à une assemblée générale et de voter sur toute modification d'une résolution par écrit ou d'une résolution soumise à l'assemblée générale pour laquelle la procuration est délivrée, selon ce que le représentant considère approprié. L'acte de procuration ou de nomination est également valable, sauf indication contraire de celui-ci, en cas de report de l'assemblée générale pour laquelle il a été délivré.

21.7 Un vote exprimé conformément aux modalités figurant dans un acte de procuration ou de nomination restera valable nonobstant le décès ou le trouble mental du mandant ou la révocation de la procuration ou de l'autorité en vertu de laquelle la nomination a été signée, à moins qu'un avis écrit notifiant le décès, le trouble mental ou la révocation ait été reçu au Siège de la Société ou en tout autre lieu indiqué pour le dépôt ou la réception des actes de procuration ou de nomination dans l'avis de convocation de l'assemblée générale ou dans d'autres documents joints à cet avis, au moins une heure avant le début de l'assemblée générale, de l'assemblée générale reportée ou avant l'heure fixée pour le vote à bulletin secret, ou la veille de la date d'une résolution par écrit pour laquelle l'acte de procuration ou de nomination va être utilisé.

21.8 Sous réserve des Lois relatives aux sociétés, le Conseil d'administration peut renoncer à sa discrétion, à toute disposition des présents Statuts relative aux actes de procuration ou de nomination et, en particulier, il peut accepter toutes assurances verbales ou d'une autre nature qu'il estime appropriées quant au droit d'une personne à participer, prendre la parole et voter au nom d'un Actionnaire dans le cadre d'une assemblée générale et de son droit de signer des résolutions par écrit.

Conseil d'administration

22. Nomination et Révocation des Administrateurs.

22.1 Les Administrateurs sont au nombre de deux (2) au moins et de six (6) au plus, ou un nombre supérieur selon ce que la Société décide par Résolution. Sous réserve des Lois relatives aux sociétés et des présents Statuts, les Administrateurs sont élus ou nommés par la Société au moyen d'une Résolution, pour la durée qu'elle détermine ou, à défaut, jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Annuelle suivant leur nomination. Tous les Administrateurs, au moment de leur élection ou de leur nomination, doivent accepter par écrit leur nomination (excepté en cas de réélection au cours d'une Assemblée Générale Annuelle), en le déclarant sous la forme que le Conseil d'administration juge appropriée, par un avis envoyé au Siège de la Société dans les trente (30) jours suivant leur nomination.

22.2 La Société peut, par une Résolution, augmenter le nombre maximum d'Administrateurs. L'existence d'un ou plusieurs postes vacants dans le Conseil d'administration n'ayant pas été pourvus lors d'une assemblée générale des Actionnaires est considérée comme une vacance occasionnelle, au sens des présents Statuts. Sans préjudice de la faculté pour la Société de nommer des Administrateurs, comme prévu par les présents Statuts, le Conseil d'administration a la faculté, pour autant que les Administrateurs en poste atteignent le quorum, de nommer un Administrateur afin de pourvoir une vacance occasionnelle.

22.3 La Société a le pouvoir de révoquer un Administrateur dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cette fin, en notifiant cette assemblée générale à l'Administrateur concerné avec un préavis d'au moins quatorze (14) jours, étant entendu que l'Administrateur a le droit d'être entendu au cours de cette assemblée générale. La vacance résultant de la révocation d'un Administrateur lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire peut être pourvue au cours de cette assemblée générale par l'élection d'un autre Administrateur ou, à défaut d'élection, par le Conseil d'administration.

23. Démission et incapacité des Administrateurs. Le poste d'un Administrateur est déclaré vacant dans les circonstances suivantes:

23.1 démission de l'Administrateur notifiée par un avis écrit déposé au Siège social ou présentée lors d'une séance du Conseil d'administration;

23.2 l'Administrateur est déclaré aliéné mental ou déclaré relever d'un texte législatif en matière de troubles mentaux et le Conseil d'administration déclare son poste vacant;

23.3 l'Administrateur est déclaré en faillite au regard des lois d'un pays ou négocie un accord général avec ses créanciers;

23.4 l'Administrateur est l'objet d'une interdiction légale d'exercice des fonctions d'Administrateur ou, s'agissant d'un Administrateur personne morale, est déclaré inapte à l'exercice d'activités commerciales;

23.5 cessation des fonctions d'Administrateur en vertu des Lois relatives aux sociétés ou révocation en vertu des présents Statuts.

24. Administrateurs suppléants.

24.1 Un Administrateur peut nommer un Administrateur suppléant et le révoquer. La nomination ou la révocation d'un Administrateur suppléant par l'Administrateur est effectuée par la remise au Secrétaire général d'un avis écrit de nomination ou de révocation signé par l'Administrateur concerné, au Siège social. Cet avis produit ses effets dès sa

réception ou à toute autre date qui y est précisée. Le Conseil d'administration peut révoquer un Administrateur suppléant par une résolution. Sans préjudice de ce qui précède, l'Administrateur suppléant restera en fonction jusqu'à l'élection annuelle des Administrateurs suivante ou jusqu'à la date à laquelle l'Administrateur titulaire cesse ses fonctions, si cette dernière est antérieure. Un Administrateur suppléant peut également être Administrateur titulaire et agir en qualité de suppléant pour plusieurs Administrateurs.

24.2 Un Administrateur suppléant est en droit de recevoir les avis de convocation à toutes les séances du Conseil d'administration, d'y participer, d'être pris en compte pour le calcul du quorum, de voter lors des séances auxquelles l'Administrateur dont il est le suppléant n'est pas présent et d'exercer en général l'ensemble des fonctions d'un Administrateur dont il est le suppléant en l'absence de celui-ci.

24.3 Toute personne exerçant des fonctions d'Administrateur suppléant est soumise à tous égards aux clauses des présents Statuts relatives aux Administrateurs, sauf en ce qui concerne le pouvoir de nommer un Administrateur suppléant et en ce qui concerne la rémunération. L'Administrateur suppléant est seul responsable de ses actes et manquements vis-à-vis de la Société; il ne sera pas considéré comme le mandataire d'un Administrateur dont il est le suppléant. Un Administrateur suppléant a droit au remboursement de ses frais et est garanti par la Société dans la même mesure, mutatis mutandis, qu'un Administrateur. Toute personne agissant en qualité d'Administrateur suppléant dispose d'une voix pour chaque Administrateur dont elle assure la suppléance, plus sa propre voix si elle est elle-même Administrateur. La signature d'un Administrateur suppléant figurant sur une résolution par écrit du Conseil d'administration ou d'un comité du Conseil d'administration produit les mêmes effets, sauf indication contraire des modalités de sa nomination, que la signature de l'Administrateur ou des Administrateurs dont il est le suppléant.

25. Jetons de présence des Administrateurs, Rémunération supplémentaire et Frais. Le montant des jetons de présence des Administrateurs est, le cas échéant, déterminé par Résolution de la Société et, à défaut, par Résolution du Conseil d'administration. Sauf indication contraire, les jetons de présence sont acquis sur une base journalière. Chaque Administrateur a droit au remboursement de ses frais de déplacement, d'hôtel et de ses frais accessoires exposés dans la mesure du raisonnable pour se rendre aux séances du Conseil d'administration ou des comités constitués conformément aux présents Statuts ainsi qu'aux assemblées générales, et en reveni; il est également remboursé des frais exposés de façon appropriée et dans la mesure du raisonnable pour assurer la direction des activités de la Société ou pour exercer ses attributions en qualité d'Administrateur. Un Administrateur qui, sur la demande qui lui en est faite, se rend à l'étranger ou y réside pour les besoins de la Société ou qui effectue des missions qui vont, à l'appréciation du Conseil d'administration, au-delà des attributions habituelles d'un Administrateur, est en droit de recevoir une rémunération supplémentaire selon ce que détermine le Conseil d'administration, sous forme de salaire, de commissions, de participation aux bénéfices ou sous une autre forme, cette rémunération supplémentaire s'ajoutant à toute autre rémunération prévue par un autre article des présents Statuts.

26. Intérêts des Administrateurs.

26.1 Un Administrateur est en droit d'exercer d'autres fonctions ou un emploi rémunéré au sein de la Société, excepté celle de Commissaire aux comptes, conjointement avec ses fonctions d'Administrateur, pendant la durée et aux conditions déterminées par le Conseil d'administration. Il perçoit une rémunération supplémentaire à ce titre, sous forme de salaire, de commissions, de participation aux bénéfices ou sous une autre forme, cette rémunération supplémentaire s'ajoutant à toute autre rémunération prévue par un autre article des présents Statuts.

26.2 Un Administrateur peut agir en personne ou par l'intermédiaire de sa société à titre professionnel pour la Société (sauf en qualité de Commissaire aux comptes), pour la rémunération à laquelle lui-même ou sa Société aurait droit au titre de ces prestations professionnelles comme s'il n'était pas un Administrateur.

26.3 Sous réserve des dispositions des Lois relatives aux sociétés, un Administrateur peut, nonobstant ses fonctions, être partie ou avoir un intérêt dans une opération ou une convention avec la Société ou dans laquelle la Société a un intérêt; être administrateur, dirigeant ou employé par une autre société, partie à une opération ou une convention ou avoir un autre intérêt dans une personne morale soutenue par la Société ou dans laquelle la Société a un intérêt. Le Conseil d'administration peut également faire en sorte que le droit de vote conféré par les actions d'une autre société détenues par la Société, soit exercé de la façon qu'il estime appropriée à tous égards, y compris son exercice en faveur d'une résolution nommant les Administrateurs ou l'un d'entre eux en qualité d'administrateur ou de dirigeant de cette autre société, ou pour voter ou pourvoir à la rémunération des administrateurs ou des dirigeants de cette autre société.

26.4 Sous réserve d'avoir déclaré, si nécessaire et à la première occasion, la nature de ses intérêts lors d'une séance du Conseil d'administration ou par écrit aux Administrateurs, conformément aux Lois relatives aux sociétés, un Administrateur n'est pas tenu de rendre compte à la Société, à raison de ses fonctions, des avantages qu'il retire d'une fonction ou d'un emploi qu'il est autorisé à avoir ou à exercer par les présents Statuts, ni d'une opération ou d'une convention à laquelle les présents Statuts l'autorisent à être partie, une telle opération ou convention ne pouvant être remise en cause sur ce fondement.

26.5 Sous réserve des Lois relatives aux sociétés et de toute obligation de divulgation qui en découle, un avis général adressé aux Administrateurs par un Administrateur ou un Dirigeant par lequel il déclare être administrateur ou dirigeant d'une personne morale ou y détenir un intérêt et qu'en conséquence, il doit être considéré comme ayant un intérêt à une opération ou une convention conclue avec cette personne morale, constitue une déclaration d'intérêts suffisante au regard de cette opération ou de cette convention.

Pouvoirs et Attributions du conseil d'administration

27. Pouvoirs et Attributions du Conseil d'administration.

27.1 Le Conseil d'administration dirige les activités de la Société, règle tous les frais exposés pour la fondation et la constitution de la Société et a la faculté d'exercer tous les pouvoirs de la Société, sous réserve des Lois relatives aux sociétés, des présents Statuts ainsi que des instructions de la Société données sous forme de Résolution. Aucune modification des présents Statuts et aucune instruction de la Société ne peut avoir pour effet d'invalider une décision antérieure du Conseil d'administration dont l'irrégularité ne résulterait que de la modification ou des instructions en question. Les pouvoirs conférés par les présents Statuts ne sont pas limités par des pouvoirs spéciaux éventuellement conférés au Conseil d'administration par les présents Statuts; le Conseil d'administration réunissant le quorum requis est compétent pour exercer tous les pouvoirs, les compétences et les pouvoirs d'appréciation qui lui sont conférés ou qu'il peut exercer au moment considéré.

27.2 Le Conseil d'administration peut exercer tous les pouvoirs de la Société dont l'exercice n'est pas réservé aux Actionnaires par les Lois relatives aux sociétés ou les présents Statuts.

27.3 Tous les chèques, billets à ordre, traites, lettres de change et autres titres négociables, cessibles ou non, ainsi que tous les encaissements de fonds payés à la Société sont signés, acceptés, endossés ou conclus autrement, selon le cas, conformément aux modalités fixées par le Conseil d'administration sous forme de Résolution.

27.4 Le Conseil d'administration peut accorder au nom de la Société des avantages sociaux, sous forme de gratifications, de prestations de retraite ou sous une autre forme, à toute personne, notamment tout Administrateur ou ex Administrateur ayant exercé une fonction dirigeante ou un emploi au sein de la Société ou d'une personne morale étant ou ayant été une société filiale ou affiliée de la Société, ou d'une société ayant précédé dans ses activités la Société ou l'une de ses sociétés filiales ou affiliées, ainsi qu'à chaque membre de sa famille ou à toute personne étant ou ayant été à sa charge; le Conseil d'administration peut verser des contributions à tous régimes de retraite et payer des primes pour l'acquisition ou la prestation d'avantages sociaux, de pensions de retraite ou d'autres avantages et souscrire des assurances pour l'une des personnes susvisées.

27.5 Le Conseil d'administration peut nommer à tout moment l'un ou plusieurs de ses membres en qualité de directeur général, de co-directeur général ou de directeur général adjoint ou à toute autre fonction de direction au sein de la Société pour la durée et aux conditions qu'il juge appropriées, et révoquer ou mettre fin à cette nomination. Cette révocation ou résiliation est sans préjudice de toute action en dommages-intérêts pouvant être exercée par l'Administrateur à l'encontre de la Société ou par la Société à l'encontre de l'Administrateur pour rupture du contrat de service ou manquement à celui-ci en rapport avec cette révocation ou résiliation. Une personne nommée à une telle fonction perçoit, le cas échéant, la rémunération que le Conseil d'administration détermine, sous forme de salaire, de commissions, de participation aux bénéfices ou sous une autre forme, qui s'ajoute ou se substitue, selon le cas, à sa rémunération en qualité d'Administrateur.

28. Délégation des pouvoirs du Conseil d'administration.

28.1 Le Conseil d'administration peut donner mandat à une société, un cabinet, une personne ou un ensemble variable de particuliers, qu'il nomme directement ou indirectement, pour agir en qualité de mandataire de la Société pour les missions et avec les pouvoirs, les compétences et le pouvoir d'appréciation (dans les limites de ceux dont le Conseil d'administration est investi ou qu'il peut exercer en vertu des présents Statuts) ainsi que pour la durée et aux conditions qu'il estime appropriées, ce mandat pouvant comprendre des clauses pour la protection et dans l'intérêt des personnes traitant avec ce mandataire et pour la protection et dans l'intérêt de ce mandataire, selon ce que le Conseil d'administration considère approprié; il peut également autoriser le mandataire à sous-déléguer tout ou partie des pouvoirs, des compétences et du pouvoir d'appréciation qui lui sont conférés. Si son mandat l'y autorise, le mandataire est habilité à signer tous actes translatifs de propriété, actes ou autres documents au nom de la Société.

28.2 Le Conseil d'administration peut conférer à un Administrateur, un Dirigeant ou, sans préjudice de l'article 28.3 des présents Statuts, à une autre personne l'un quelconque des pouvoirs, des compétences et du pouvoir d'appréciation dont il est investi aux conditions et assujettis aux limites qu'il estime appropriées, pouvant être exercés conjointement avec ou à l'exclusion de ses propres pouvoirs, compétences et pouvoir d'appréciation; le Conseil d'administration peut mettre fin ou modifier à tout moment ces pouvoirs, ces compétences et ce pouvoir d'appréciation, étant entendu qu'une personne traitant de bonne foi et sans avoir eu connaissance de la révocation ou de la modification de ce pouvoir ne saurait être lésée par cette mesure.

28.3 Le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs, ses compétences et son pouvoir d'appréciation à des comités composés d'une ou de plusieurs personnes, pouvant être ou non des membres du Conseil d'administration, selon ce qu'il considère approprié. Un tel comité exerce les pouvoirs, les compétences et le pouvoir d'appréciations qui lui sont délégués et organise son fonctionnement conformément aux règles que lui dicte le Conseil d'administration. A défaut de règles dictées par le Conseil d'administration, le fonctionnement d'un comité composé de deux (2) membres au moins est régi, dans toute la mesure du possible, par les articles des statuts qui régissent le fonctionnement du Conseil d'administration.

29. Fonctionnement du Conseil d'administration.

29.1 Le Conseil d'administration se réunit pour exercer ses activités, reporte ses séances et organise ses réunions comme il l'estime approprié. Les questions soulevées lors des réunions sont tranchées par une majorité des voix. En cas de partage des voix, la proposition est considérée comme rejetée. Un Administrateur peut et, à la demande d'un Administrateur, le Secrétaire général doit, convoquer une séance du Conseil d'administration.

29.2 La convocation d'une réunion du Conseil d'administration peut être transmise à un Administrateur oralement ou selon tout procédé autorisé par les présents Statuts. Un Administrateur peut renoncer après coup à la réception formelle d'une convocation écrite à une séance du Conseil d'administration en donnant par écrit son accord aux affaires traitées au cours de la séance.

29.3 Le quorum nécessaire pour pouvoir traiter les affaires du Conseil d'administration est fixé par celui-ci et, sauf décision contraire, il est de deux personnes. Un Administrateur qui perd cette qualité au cours d'une séance du Conseil d'administration peut rester présent, agir en qualité d'Administrateur et être pris en compte pour le quorum jusqu'à la fin de la séance si aucun Administrateur ne s'y oppose et si, à défaut, le quorum ne serait pas réuni.

29.4 Un Administrateur qui, à sa connaissance, a d'une façon ou d'une autre, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat, une opération, une convention envisagée avec la Société et qui a déclaré conformément aux dispositions des Lois relatives aux sociétés et des présents Statuts l'existence de son intérêt, est autorisé à voter sur ce contrat, cette opération ou cette convention et s'il le fait, son vote sera pris en compte et sa présence sera prise en compte pour déterminer si le quorum est réuni.

29.5 Le Représentant résident est en droit de recevoir les convocations aux séances du Conseil d'administration, d'y assister et d'y prendre la parole ainsi que de recevoir les procès-verbaux de toutes les séances, en notifiant par écrit son adresse par un avis adressé au Siège social.

29.6 Dès lors que le quorum des Administrateurs est atteint, les Administrateurs en fonction peuvent agir nonobstant l'existence de postes vacants au Conseil d'administration mais, dès lors que ce quorum n'est plus atteint, le ou les Administrateurs en fonction ont pour seule compétence la faculté de convoquer une assemblée générale.

29.7 Le Conseil d'administration peut nommer un de ses membres en qualité de président de toutes les séances. Si aucun président n'est nommé ou si le président nommé n'est pas présent cinq (5) minutes après l'heure fixée pour l'ouverture d'une séance, ou s'il ne souhaite pas présider, les Administrateurs présents désignent l'un d'entre eux pour présider la séance.

29.8 Les séances et le fonctionnement d'un comité composé d'au moins deux (2) membres sont régis par les articles des présents Statuts relatifs aux séances et au fonctionnement du Conseil d'administration qui sont applicables et ne sont pas remplacés par des règles dictées par le Conseil d'administration.

29.9 Une Résolution sous forme écrite signée par tous les Administrateurs en fonction habilités à recevoir une convocation aux séances du Conseil d'administration, ou par un Administrateur suppléant comme prévu par les présentes statuts, ou par la totalité des membres d'un comité en fonction a la même validité et produit les mêmes effets que si elle avait été adoptée lors d'une séance du Conseil d'administration ou, selon le cas, d'un comité régulièrement convoqué et constitué. Une Résolution par écrit peut comprendre un ou plusieurs documents se présentant sous une même forme, tous devant être signés par un ou plusieurs Administrateurs ou membres du comité concerné.

29.10 Une séance du Conseil d'administration ou d'un comité nommé par le Conseil d'administration peut se dérouler par l'intermédiaire d'équipements téléphoniques, électroniques ou par d'autres moyens de communication, notamment, à titre indicatif, par téléconférence ou vidéo conférence, à condition que toutes les personnes participant à la séance soient en mesure de communiquer simultanément et instantanément avec les autres. Une personne qui participe à la séance selon ces modalités est réputée être présente en personne. La séance est réputée se dérouler au lieu où se trouve réuni physiquement le plus grand nombre d'Administrateurs participants ou, à défaut de groupe, là où se trouve le président de la séance.

29.11 Toutes les actions accomplies par le Conseil d'administration, un comité ou par une personne agissant en qualité d'Administrateur ou de membre d'un comité ou par une personne habilitée par le Conseil d'administration ou par un comité, sont valables comme si cette personne avait été nommée régulièrement, était habilitée à agir en tant qu'Administrateur, membre d'un comité ou personne habilitée et avait conservé cette qualité, même s'il apparaît par la suite que la nomination d'un membre du Conseil d'administration, du comité concerné ou de la personne agissant comme indiqué ci-dessus était entachée d'une irrégularité, ou qu'il ou elle avait été déchu du droit d'exercer ses fonctions ou avait abandonné ses fonctions.

29.12 Si la Société a un Administrateur unique, les articles des présents Statuts qui régissent les réunions des Administrateurs ne s'appliquent pas et l'Administrateur unique a tous pouvoirs de représenter la Société et d'agir pour elle sur toutes les questions qui ne sont pas réservées aux Actionnaires par la loi, l'acte constitutif ou les Statuts. L'Administrateur unique consignera par écrit et signera, à titre de procès-verbal d'une réunion, une note ou un mémoire sur toutes les questions devant faire l'objet d'une Résolution des Administrateurs. Cette note ou ce mémoire sera une preuve suffisante à toutes fins de cette Résolution.

Dirigeants

30. Dirigeants.

30.1 Le Conseil d'administration nomme les Dirigeants de la Société, qui peuvent être Administrateurs ou non. Toute personne nommée conformément aux présents Statuts exerce ses fonctions pour la durée et aux conditions que détermine le Conseil d'administration, qui peut révoquer ou mettre fin à cette nomination. La révocation ou la résiliation est sans préjudice de toute action en dommages et intérêts pouvant être exercée par le Dirigeant à l'encontre de la Société ou par la Société à l'encontre du Dirigeant pour rupture du contrat de service en rapport avec la révocation ou la résiliation. Sans préjudice des dispositions des Lois relatives aux sociétés ou des présents Statuts, le Conseil d'administration détermine les pouvoirs et les attributions des Dirigeants de la Société.

30.2 Les dispositions des présents Statuts en matière de démission et d'exclusion des Administrateurs s'appliquent mutatis mutandis à la démission et à l'exclusion des Dirigeants.

Procès verbaux

31. Procès-verbaux.

31.1 Le Conseil d'administration veillera à ce que les procès-verbaux soient dressés et à ce que les registres soient tenus dans le but de consigner:

31.1.1 les nominations des Dirigeant décidées par le Conseil d'administration,

31.1.2 le nom des Administrateurs et autres personnes présentes le cas échéant, lors de chaque réunion du Conseil d'administration et de tous comité, et

31.1.3 les délibérations des assemblées générales de la Société réunissant les détenteurs d'actions de la Société de toutes catégories, du Conseil d'administration et des comités constitués par le Conseil d'administration ou les Actionnaires.

31.2 Les Actionnaires ont le droit de consulter uniquement le Registre des Administrateurs et Dirigeants, le Registre, les informations financières prescrites par les dispositions de l'article 38.3 des Statuts ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales d'Actionnaires de la Société.

Secrétaire général et Représentant résident

32. Secrétaire général et Représentant résident.

32.1 Le Secrétaire général (et un ou plusieurs suppléants ou secrétaires adjoints) et, si cela est requis, le Représentant résident, sont nommés par le Conseil d'administration, lequel détermine à son gré, leurs rémunérations le cas échéant et les modalités de leurs fonctions. Le Secrétaire général et le Représentant résident ainsi désignés, peuvent être révoqués par le Conseil d'administration. Les attributions du Secrétaire général et du Représentant résident sont celles prescrites par les Lois relatives aux sociétés ainsi que celles que le Conseil d'administration aurait définies par ailleurs.

32.2 Lorsqu'une disposition des Lois relatives aux sociétés ou des présents Statuts exige ou autorise l'accomplissement d'un acte par un Administrateur et le Secrétaire général, cette obligation n'est pas satisfaite lorsque ledit acte est accompli ou l'autorisation donnée, par ou à une seule et même personne agissant à la fois en qualité d'Administrateur et de Secrétaire général, ou en lieux et places du Secrétaire général.

Cachet

33. Cachet.

33.1 Le Conseil d'administration peut autoriser la fabrication d'un Cachet de la Société et d'une ou plusieurs copies de ce Cachet, lequel sera constitué d'une pièce circulaire avec le nom de la Société sur la marge extérieure, et le pays et l'année d'immatriculation de la Société aux Bermudes au centre du Cachet.

33.2 Tous documents devant être revêtus du cachet ou passés de la même manière qu'un acte translatif de propriété pour le compte de la Société, peuvent être:

33.2.1 revêtus du Cachet conformément aux présents Statuts, ou

33.2.2 signés, sans l'usage du Cachet, par toute personne habilitée spécialement à cet effet par le Conseil d'administration.

33.3 Le Conseil d'administration prend les mesures nécessaires à la garde de chaque Cachet. Le Cachet doit uniquement être utilisé sous l'autorité du Conseil d'administration ou d'un comité institué par le Conseil d'administration. Sous réserve des dispositions des présents Statuts, chaque document sur lequel le Cachet est apposé doit être authentifié par la signature:

33.3.1 d'un Administrateur, ou

33.3.2 du Secrétaire général, ou

33.3.3 de toute autre personne habilitée spécialement à cet effet par le Conseil d'administration.

Dividendes et Autres paiements

34. Dividendes et Autres paiements.

34.1 Le Conseil d'administration peut à tout moment fixer les dividendes ou les distributions d'un excédent d'apport, à verser aux Actionnaires en fonction de leurs droits, en ce compris un acompte sur dividende lorsque le Conseil d'administration considère que la situation de la Société le justifie. Le Conseil d'administration est en droit de décider, à son entière discrétion, qu'un dividende sera payé en tout ou partie en numéraire ou, l'autre sous réserve de l'article 36 des Statuts, en actions de la Société à émettre au profit des Actionnaires bénéficiaires et libérées intégralement ou en partie, ou pour partie d'une manière et partie de l'autre. Le Conseil d'administration est également en droit de verser des dividendes fixes en numéraire, payables à toutes les actions de la Société, lors de chaque semestre ou à toute autre date, lorsque le Conseil d'administration considère que la situation de la Société le justifie.

34.2 Sauf disposition contraire relative aux droits attachés aux actions ou aux modalités d'émission des actions:

34.2.1 La fixation et le versement de tous dividendes ou distributions d'un excédent d'apport est faite à proportion du montant libéré sur les actions auxquelles est attaché le droit à dividende ou distribution; toutes les sommes versées au titre d'une action préalablement aux appels de fonds sont considérées dans le cadre des présents Statuts, comme s'imputant sur la libération du capital.

34.2.2 Les dividendes ou distributions d'un excédent d'apport peuvent être répartis et payés au prorata des montants libérés sur les actions pour toute période sur la base de laquelle le dividende est payé ou la distribution versée.

34.3 Le Conseil d'administration peut déduire de tous dividendes, distribution ou autres sommes dus à un Actionnaire par la Société au titre des actions, toutes sommes d'argent, dont il serait débiteur le cas échéant envers la Société, au même moment, au titre des actions, en raison d'appels de fonds ou d'une autre façon.

34.4 Les dividendes, distributions ou autres sommes dus par la Société au titre des actions ne produisent pas d'intérêt.

34.5 Les dividendes, distributions et intérêts, ou une partie de ces sommes payables en numéraire, ou toutes autres sommes payables en numéraire aux détenteurs d'actions peuvent être payés par chèque ou warrant, adressé par courrier ou coursier au détenteur, à son adresse figurant sur le Registre ou, en cas de codétenteurs, au détenteur dont le nom apparaît en premier sur le Registre, à son adresse figurant sur le Registre ou à l'attention de toute personne désignée à cet effet par écrit par le détenteur ou par les codétenteurs d'actions. Le chèque ou le warrant seront libellés, sauf indication contraire du détenteur ou des codétenteurs d'actions, à l'ordre du détenteur ou en cas de codétenteurs, à l'ordre du codétenteur dont le nom apparaît en premier sur le Registre. Le chèque ou le warrant sont adressés aux risques de chaque détenteur et codétenteurs. Le paiement du chèque ou du warrant par la banque sur laquelle ils sont tirés constitue une décharge valable de la Société. L'un des codétenteurs d'actions, quel que soit leur nombre, peut donner valablement quittance de tous dividendes, distributions ou autres sommes dues ou des biens distribuables attachés aux actions détenues par ces codétenteurs d'actions.

34.6 Le droit aux dividendes ou aux distributions d'un excédent d'apport non réclamés pendant une période de six (6) ans à compter de la date de fixation d'un tel dividende ou d'une telle distribution est déchu; ces sommes reviendront à la Société. La Société ne pourra être qualifiée de fiduciaire, du fait du paiement par le Conseil d'administration de tous dividendes, distributions, intérêts ou autres sommes non réclamées et dues au titre des actions sur un compte séparé.

34.7 Le Conseil d'administration peut également, en plus de ses autres attributions, procéder au paiement d'un dividende ou d'une distribution d'un excédent d'apport en tout ou partie, sous forme d'actifs spécifiques, en particulier des actions libérées ou des obligations émises par une autre société; si une difficulté se présente lors de la distribution, le Conseil d'administration peut fixer la répartition comme il l'estime convenable et en particulier, il peut autoriser toute personne à vendre et à transférer un rompu ou il peut ignorer l'existence de rompus; il peut fixer la valeur d'un actif spécifique, dans le but d'effectuer la distribution ou de verser le dividende et peut décider que des paiement en numéraire seront versés à chaque Actionnaire sur la base des valeurs ainsi fixées, afin de garantir l'égalité de la distribution. Le Conseil d'administration peut confier l'administration d'un actif spécifique à des fiduciaires s'il le juge opportun, sous réserve qu'un tel dividende ou qu'une telle distribution lorsqu'ils sont effectués au moyen d'une distribution d'actions non intégralement libérées ou d'obligations d'une société, soient autorisés par une Résolution.

35. Réserves. Le Conseil d'administration peut, avant de fixer un dividende ou une distribution d'un excédent d'apport, s'il le juge opportun, affecter ces sommes à la réserve, laquelle pourra à la discrétion du Conseil, être affectée aux besoins de la Société; dans l'attente de cette affectation, la réserve peut, à la discrétion du Conseil, être soit utilisée pour l'activité de la Société soit être consacrée aux investissements que le Conseil aura déterminés. Le Conseil peut, sans les affecter à la réserve, affecter au report à nouveau les sommes qu'il estime prudent de ne pas distribuer.

Incorporation des profits au capital

36. Incorporation des profits au capital.

36.1 Le Conseil d'administration peut incorporer au capital tout ou partie des sommes se trouvant alors au crédit d'une réserve ou de fonds disponibles à la distribution ou destinés à être portés au crédit du compte de prime d'émission d'actions. Dès lors, une telle somme sera libérée pour être distribuée aux Actionnaires ou à toutes catégories d'Actionnaires qui y auraient droit si ces sommes étaient distribuées sous forme de dividendes et dans les mêmes proportions, en se fondant sur le fait que ces sommes ne soient pas versées en numéraire mais soient affectées en tout ou partie à la

libération des sommes restant dues sur les actions d'un des Actionnaires ou à la libération totale d'actions, d'obligations nouvelles ou de toutes autres dettes de la Société, à répartir et distribuer dès leur libération entre les Actionnaires, ou pour partie d'une manière et partie de l'autre, étant entendu que, aux fins des présents Statuts, le compte de prime d'émission peut être affecté uniquement à la libération intégrale d'actions non émises, à émettre au profit des Actionnaires bénéficiaires.

36.2 Si une difficulté se présente lors d'une distribution, le Conseil d'administration peut fixer la répartition comme il l'estime convenable et en particulier, il peut autoriser toute personne à vendre et à transférer un rompu, ou décider que la distribution devrait être aussi proche que possible des proportions exactes (ou qu'elle s'en écarte un peu), ou ignorer l'existence de rompus. Il peut juger opportun d'effectuer le paiement en numéraire au profit de tout Actionnaire en vue de rééquilibrer les droits de chacun. Le Conseil d'administration peut désigner une personne, pour le compte de celles en droit de participer à la distribution, qui signera les contrats nécessaires ou souhaitables pour que la distribution ait lieu. Cette nomination sera opposable aux Actionnaires.

Date à prendre en considération pour la détermination des droits pécuniaires

37. Date à prendre en considération pour la détermination des droits pécuniaires. Nonobstant toutes dispositions contraires des Statuts, la Société, par l'effet d'une Résolution ou le Conseil, peuvent arrêter toute date comme étant la date de référence pour la détermination des droits aux dividendes, distributions, attribution ou émission dans le but d'identifier les personnes habilitées à être convoquées aux assemblées générales et à voter à ces assemblées générales. La date de référence ainsi déterminée peut être la date de déclaration du dividende, de la distribution, de l'attribution ou de l'émission ou toute autre date antérieure ou postérieure à celle-ci.

Livres et Pièces comptables

38. Livres et Pièces comptables.

38.1 Le Conseil d'administration veille à ce que soit tenue une comptabilité régulière des opérations sociales conformément aux Lois relatives aux sociétés et donnant une image sincère de sa situation.

38.2 Les livres et pièces comptables doivent demeurer au Siège Social ou dans tout lieu que le Conseil estime approprié; ils doivent être mis en permanence à la disposition des Administrateurs. Si les livres et pièces comptables sont conservés hors des Bermudes, il convient qu'ils soient également susceptibles d'être consultés dans un bureau de la Société situé aux Bermudes, de façon à ce que les Administrateurs soient en mesure de vérifier, avec une fiabilité raisonnable, la situation financière de la Société à la fin de chaque trimestre. Les Actionnaires (autre qu'un Dirigeant de la Société) ne sont pas habilités à examiner les livres et pièces comptables ou tous documents de la Société sauf lorsque des droits leurs sont conférés à ce titre par la loi ou le Conseil d'administration ou en vertu d'une Résolution.

38.3 Un exemplaire de chaque bilan et compte de recettes et de dépenses, en ce compris tous documents que la loi exige d'y annexer, qui doivent être présentés à la Société dans le cadre d'une assemblée générale, conjointement avec un exemplaire du rapport du Commissaire aux comptes, sont adressés aux personnes y ayant droit conformément aux prescriptions des Lois relatives aux sociétés.

Contrôle

39. Contrôle. Sauf et dans la mesure où cela n'est pas exigé par les Lois relatives aux sociétés, les Commissaires aux comptes sont désignés et leurs missions régies conformément aux Lois relatives aux sociétés et à toutes autres règles de droit applicables ainsi qu'à toutes exigences compatibles avec les Lois relatives aux sociétés, que le Conseil d'administration détermine.

Envoi des convocations et Autres documents

40. Envoi des Convocations et Autres documents.

40.1 Toutes Convocations et autres documents (notamment les certificats d'actions, les convocations aux assemblées générales de la Société, les procurations et les documents devant être adressés conformément aux dispositions de l'article 38.3 des Statuts) sont adressés, notifiés ou remis à l'Actionnaire par la Société:

40.1.1 personnellement,

40.1.2 par courrier (courrier par avion le cas échéant) dans une enveloppe timbrée adressée à l'Actionnaire à son adresse inscrite sur le Registre,

40.1.3 par coursier ou en les déposant chez l'Actionnaire, à son adresse inscrite sur le Registre,

40.1.4 le cas échéant, par courrier électronique ou télécopie ou tout autre mode de communication permettant de reproduire les mots sous une forme lisible et non éphémère ou en l'adressant sur support électronique, à l'adresse ou au numéro indiqué par l'Actionnaire concerné aux fins de communication en ce sens, ou

40.1.5 par publication sur le site internet et par notification d'une telle publication (laquelle inclura l'adresse du site internet, la page du site Internet où la convocation ou tout autre document peut être trouvé(e) et la manière dont il peut y être accédé,) au moyen de l'une des méthodes exposées aux paragraphes 40.1.1, 40.1.2, 40.1.3, ou 40.1.4 des présents Statuts, conformément aux Lois relatives aux sociétés.

Dans le cas de codétenteurs d'une action, la notification ou la remise de toutes convocations ou autres documents à l'un des codétenteurs doit être considéré(e) comme constituant une notification ou une remise suffisante et valable pour tous les codétenteurs.

40.2 Toutes Convocations ou autres documents sont réputés avoir été notifiés ou remis à un Actionnaire par la Société:

40.2.1 s'ils sont adressés en mains propres, au moment de la livraison,

40.2.2 s'ils sont adressés par courrier, quarante-huit (48) heures après remise à la poste,

40.2.3 s'ils sont adressés par coursier ou télécopie, vingt-quatre (24) heures après envoi,

40.2.4 s'ils sont adressés par courrier électronique ou tout autre moyen de reproduire les mots sous une forme lisible et non éphémère ou en adressant un support électronique, douze (12) heures après envoi, ou

40.2.5 s'ils sont publiés en tant que document électronique sur le site internet, au moment où la notification d'une telle publication est réputée avoir été remise à l'Actionnaire.

La notification ou la remise est suffisamment établie par la justification que l'avis ou la publication ont été correctement adressés, affranchis et remis à la poste, publiés sur le site conformément aux Lois relatives aux sociétés et aux dispositions des présents Statuts, ou adressés par coursier, télécopie, courrier électronique ou par l'envoi d'un support électronique.

Tout Actionnaire ainsi que toute personne devenant Actionnaire postérieurement à l'adoption des présents Statuts, du fait de la détention ou de l'acquisition suivie de la détention ininterrompue d'une action, le cas échéant, est réputé avoir pris connaissance et accepter que tous avis et documents (à l'exclusion des certificats d'actions) peuvent lui être fournis par la Société par voie d'accès au site internet au lieu de lui être adressés par d'autres moyens.

40.3 Toutes convocations ou autres documents remis, adressés ou donnés à un Actionnaire par l'un des moyens admis par les présents Statuts, nonobstant le décès ou la faillite ultérieure de cet Actionnaire ou la survenance d'un autre événement, que ces événements aient fait l'objet d'une notification à la Société ou non, sont réputés avoir été valablement notifiés ou remis au titre de toutes les actions inscrites au nom de cet Actionnaire, qu'il soit détenteur unique ou codétenteur d'actions, à moins que son nom soit, au moment de la notification ou de la remise, supprimé de la liste des Actionnaires figurant sur le Registre; dans ce cas, la notification ou la remise d'une convocation ou de tous autres documents à toute personne ayant des droits sur les actions (que ce soit en concertation avec, ou s'en réclamant) est réputée avoir été valablement notifiée ou remise à toutes fins.

40.4 Sauf disposition contraire, les dispositions des présents Statuts concernant les notifications de convocations ou de tous autres documents aux Actionnaires, s'appliqueront de plein droit aux notifications et remises de convocations et autres documents, à la Société ou aux Administrateurs, à l'Administrateur Suppléant ou au Représentant résident, conformément aux présents Statuts.

Liquidation

41. Liquidation. Si la Société fait l'objet d'une liquidation, le liquidateur peut, en vertu d'une Résolution de la Société et de toutes autres décisions requises par les Lois relatives aux sociétés, partager entre les Actionnaires l'intégralité ou une partie des actifs de la Société en nature (qu'ils soient constitués de biens de même nature ou non). Le liquidateur peut pour cela et en vertu de la même résolution ou décision, déterminer la valeur de ces biens, selon ce qu'il estime équitable, en vue de les répartir; il détermine également les modalités de la répartition devant être menée entre les Actionnaires et les détenteurs de différentes catégories d'actions. Le liquidateur peut également, en application de la même résolution ou décision, confier l'administration de l'intégralité ou d'une partie des actifs à des fiduciaires dans le cadre de fiducies pour le bénéfice des Actionnaires, selon ce qu'il décidera en vertu de ladite résolution ou décision, mais de façon à ce qu'aucun Actionnaire ne soit obligé d'accepter des actifs auxquels sont attachées des dettes.

Garantie

42. Garantie.

42.1 Sous réserve des dispositions suivantes, chaque Personne Garantie sera indemnisée et dégagée de toute responsabilité sur les actifs de la Société au titre de toutes dettes, pertes, dommages, ou dépenses (et notamment au titre d'une responsabilité contractuelle, délictuelle ou autre, ou de tout droit étranger applicable, de tous frais de justice ou autres frais raisonnables, en ce compris, les frais de défense dans le cadre de poursuites judiciaires qu'elles soient civiles ou pénales, les frais régulièrement engagés) qu'elle a pu contracter ou subir, en raison de tous actes effectués, conçus ou omis dans le cours normal des affaires de la Société ou dans l'accomplissement de ses devoirs; la garantie énoncée par les présents Statuts s'étendra à toute Personne Garantie agissant dans le cadre de fonctions auxquelles elle a été nommée ou a pu raisonnablement croire qu'elle était nommée, en dépit de toute irrégularité d'une telle nomination POUR AUTANT QUE la garantie énoncée par les présents Statuts ne s'étende à aucun sujet, qui la rendrait nulle en vertu des Lois relatives aux sociétés.

42.2 Les Personnes Garanties n'assumeront aucune responsabilité envers la Société pour les actes, défauts ou omissions de toute Personnes Garanties.

42.3 Si en vertu des présents Statuts, une Personne Garantie est en droit de réclamer une indemnité au titre des montants qu'elle aura payés ou remboursés, l'indemnité correspondante sera due en tant qu'obligation de la Société de rembourser la personne qui aura effectué un tel paiement ou un tel remboursement.

42.4 Chaque Actionnaire et la Société acceptent de renoncer à toute réclamation ou droit de recours auxquels ils pourraient prétendre à tout moment, que ce soit individuellement ou au nom de la Société, contre une Personne Garantie au titre de toute action qui aurait été engagée par cette Personne ou que cette Personne aurait omis d'engager dans l'exécution de ses fonctions pour le compte de la Société, POUR AUTANT CEPENDANT qu'une telle renonciation ne porte pas sur une réclamation ou un droit de recours découlant d'un dol de cette Personne Garantie ou visant à recouvrer le remboursement d'un gain, d'un profit personnel ou d'un avantage auquel une Personne Garantie n'a pas droit.

42.5 La Société avancera des fonds aux Personnes Indemnisées pour tous coûts, frais et dépenses occasionnés dans le cadre de toute procédure civile ou pénale engagée contre elles, sur remise d'un engagement pris sous la forme que la Société jugera satisfaisante, aux termes duquel la Personne Garantie remboursera la part de l'avance qui lui sera imputable au titre de toute réclamation fondée sur une escroquerie ou la mauvaise foi, si une telle réclamation aboutit contre la Personne Garantie.

42.6 L'avance de fonds ne sera versée qu'après qu'elle soit dûment autorisée, par une décision jugeant que l'indemnisation de la Personne Garantie est appropriée, au motif que cette Personne avait respecté les règles de conduite l'habilitant à recevoir une telle indemnisation. De plus, la décision visée ci-dessus doit être prise à la majorité du Conseil d'administration, réunissant un quorum suffisant d'Administrateurs non parties aux procédures relatives aux indemnisations demandées. Dans l'hypothèse où le quorum du Conseil d'administration ne peut pas être réuni, les Administrateurs étant parties auxdites procédures, un tiers indépendant ou alternativement, les Actionnaires à la majorité, prendront cette décision.

Fusion

43. Fusion. Toutes résolutions proposées pour examen à l'assemblée générale en vue d'approuver la fusion de la Société avec une autre société, qu'il s'agisse ou non d'une personne morale, doivent être approuvées à la majorité simple; le quorum réuni doit être celui requis par les dispositions de l'article 19.1 des Statuts et le vote à bulletin secret d'une telle résolution peut être exigé, conformément aux dispositions de l'article 20.2 des Statuts.

Continuation

44. Continuation. Sous réserve des Lois relatives aux sociétés, le Conseil d'administration peut approuver la dissolution de la Société aux Bermudes et la continuation de la Société dans un autre ressort. Le Conseil d'administration, ayant décidé d'approuver la dissolution de la Société, peut ensuite décider de n'effectuer aucune démarche en ce sens ou peut modifier sa demande de dissolution, comme il l'entend.

Modification des statuts

45. Modification des Statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une résolution du Conseil d'administration, avec l'aval d'une Résolution.

Référence de publication: 2012132307/2617.

(120174567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2012.

Imagine Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 117.964.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société IMAGINE FINANCE S.à r.l.

Référence de publication: 2012120869/10.

(120163334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2012.

IMTL s. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8367 Hagen, 2, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 149.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012120878/9.

(120163272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2012.
